

TRAVAIL ET JUSTICE SOCIALE

AFRIQUE : LES DÉFIS DE L'EMPLOI

Un fossé grandissant

Robert Kappel

Mars 2022



La situation de l'emploi en Afrique subsaharienne se dégrade. Il est peu probable que la croissance économique du continent permette, à elle seule, de créer les emplois nécessaires. Impuissantes face à la crise de l'emploi actuelle, les méthodes traditionnelles n'ont pas été à la hauteur des attentes.



La présente étude analyse les tendances récentes, les débats et les tentatives fructueuses comme infructueuses face aux défis sans cesse plus complexes qui se posent à l'emploi en Afrique subsaharienne. Elle démontre l'urgence d'une nouvelle politique économique endogène en Afrique. Il faut améliorer les opportunités d'emploi en s'appuyant sur l'industrialisation et sur les connexions entre les villes et les campagnes et en établissant un lien entre les investissements étrangers et l'entrepreneuriat local.

Sommaire

	Résumé d'orientation	2
1	INTRODUCTION	8
2	DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE ET EMPLOI : LE DÉBAT	10
3	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI EN AFRIQUE	13
3.1	Forte croissance démographique et emploi	14
3.2	Transformation de l'emploi en Afrique subsaharienne : agriculture, industrie manufacturière et services	14
3.3	Le chômage en hausse ?	20
3.4	Chômage des jeunes	23
3.5	Situation de l'emploi des femmes	27
3.6	IDE, chaînes de valeur mondiales, commerce et emploi	28
3.7	Numérisation	36
3.8	L'économie verte	37
3.9	Développement urbain et emplois	38
3.10	Économie informelle et emploi informel	40
3.11	Synthèse des principales caractéristiques et tendances	49
4	INTERVENTIONS POLITIQUES ET PROGRAMMES DE SOUTIEN À L'EMPLOI	52
5	SYNTHÈSE ET PRINCIPALES CONCLUSIONS : LES STRATÉGIES DE RÉFORME DE L'EMPLOI : OÙ VA L'AFRIQUE ?	58
	Références bibliographiques	67
	Annexe	71
	Liste des acronymes	72
	Liste des codes ISO pour l'Afrique	73
	Remerciements	74

Résumé d'orientation

La déferlante du changement climatique continue de s'abattre sur l'Afrique et exacerbe les crises de la pauvreté et de l'emploi, déjà endémiques. Partout, des propositions sont avancées quant à la façon d'éradiquer les problèmes de la pauvreté et de l'emploi en s'appuyant sur la croissance, sur un environnement plus favorable aux entreprises, sur les investissements directs étrangers (IDE) ou sur l'hydroélectricité. Mais certaines de ces approches ne passent pas l'épreuve de la réalité. En Afrique, le modèle associant une croissance forte, l'augmentation des revenus par habitant et la transition d'un pays à faible revenu (PFR) vers un pays à revenu intermédiaire (PRI) à des emplois plus nombreux et de meilleure qualité ne s'est pas révélé viable. Les marchés du travail ne montrent aucun signe d'amélioration – bien au contraire. Une grande partie de la population se heurte à l'absence de perspectives d'emplois et les défis sociaux gagnent du terrain sur le continent.

La présente étude s'intéresse aux tendances de l'emploi en Afrique subsaharienne, dont elle propose un examen en quatre temps. Elle commence par analyser les principaux facteurs influençant la situation de l'emploi. Il s'agit notamment de la croissance démographique, du chômage (y compris le chômage des jeunes et des femmes), de l'emploi rural et de la création d'emplois à travers les IDE, les chaînes de valeur, la numérisation et l'économie verte. Le rapport décrit également l'évolution des tendances urbaines dans le processus de transformation, qui s'accompagnent d'une expansion de l'économie informelle et d'une hausse de l'emploi informel. L'étude se poursuit par une analyse des interventions politiques et des programmes menés jusqu'à présent aux fins de promouvoir l'emploi, avant de se refermer sur une synthèse des principales conclusions et des stratégies de réforme de l'emploi.

La pandémie de Covid-19 qui s'est abattue sur le monde en 2020 souligne la fragilité de la situation pour la majorité des populations d'Afrique subsaharienne (ASS). Au cours des dernières années, quelques progrès ont pu être enregistrés en faveur de la réduction de la pauvreté. La pauvreté relative a reculé, mais les chiffres absolus continuent de monter en flèche. Les Africains sont de plus en plus nombreux à sombrer dans la pauvreté et à ne pas avoir accès à des emplois décents. Les tendances observées depuis 2000 retracent l'évolution de la situation pour une majorité écrasante de la population. Notons dans un premier temps la

croissance démographique extrêmement forte. La population de l'Afrique devrait connaître une croissance annuelle moyenne de 2,2 pour cent jusqu'en 2060 (et jusqu'à 2,5 pour cent d'ici 2040). La croissance démographique demeure elle aussi très forte dans les villes, lesquelles abriteront, selon les projections, la plupart des Africains au cours des trois à quatre prochaines décennies. À l'aune de ces développements, le découplage entre la croissance économique et la croissance de l'emploi opéré ces 15 dernières années a exacerbé la situation sur le marché du travail. En progressant d'un pour cent, la croissance économique a entraîné une croissance de l'emploi d'à peine 0,4 pour cent sur le continent. En d'autres termes, la croissance économique ne permettra pas, à elle seule, de résoudre les problèmes de l'emploi en Afrique. Parallèlement, la croissance de l'emploi était de 1,8 pour cent par an, tandis que la population active augmentait de trois pour cent. La population active en ASS devrait passer de 620 millions à l'heure actuelle, à deux milliards d'ici 2060. La majorité des Africains n'ont pas d'autre choix que de se tourner vers les secteurs informels et l'agriculture pour gagner leur vie. La plupart des pays connaissent une croissance sans emploi, associée à une augmentation de l'informalité.

Du fait de ces découplages, seuls 17 pour cent des personnes en emploi sont des travailleurs salariés. Pas même cinq pour cent des nouveaux arrivants sur le marché du travail ne parviennent à trouver un emploi dans les secteurs formels. Seuls 20 pour cent de tous les travailleurs occupent des emplois permanents rémunérés dans le secteur privé et les services publics. La grande majorité des personnes trouvent du travail dans l'agriculture (50 pour cent) et dans le secteur des services (35 pour cent), et à peine 15 pour cent dans l'industrie. Au total, 70 pour cent des travailleurs sont vulnérables, près d'un quart de ceux qui travaillent restent dans la pauvreté (travailleurs pauvres) et 35 à 38 pour cent des Africains relèvent de la catégorie des travailleurs extrêmement pauvres (vivant en dessous du seuil de pauvreté de 1,90 dollar américain/jour).

Le nombre de demandeurs d'emploi sur le continent augmente de manière significative et malgré tous les efforts déployés jusqu'à présent, le nombre d'emplois créés en faveur des jeunes n'est pas suffisant. Chaque année, 20 millions de jeunes arrivent sur le marché du travail mais très peu d'entre eux ont une chance de trouver un emploi

formel. Seul un petit nombre de jeunes gens instruits dans les capitales, dans les zones industrielles et dans les start-ups, ayant accès à Internet, pourra ainsi valoriser son instruction. Les autres se retrouveront dans le secteur de l'emploi informel et précaire – dans ce que l'on nomme les « zones stagnantes », en expansion continue. Les jeunes évoluent souvent dans l'emploi non rémunéré, que ce soit comme apprentis ou comme aides familiales. La situation des jeunes femmes, encore plus mal loties que leurs homologues masculins, est particulièrement préoccupante. Pour elles, les opportunités sur le marché du travail formel sont encore plus restreintes et elles travaillent donc en grande partie dans le secteur informel.

Les tendances concernant les NEET (qui ne sont ni dans l'éducation, ni dans l'emploi, ni dans la formation) illustrent de manière particulièrement parlante la situation des jeunes. Dans les PRI, par exemple, la part des NEET est désormais de 30 pour cent, contre moins de 20 pour cent dans les PFR. Contre toute attente, même lorsque les niveaux de richesse des pays d'Afrique subsaharienne augmentent – c'est-à-dire lorsqu'un PFR accède au statut de PRI avec un revenu moyen par habitant accru – les jeunes sont de moins en moins nombreux à trouver un emploi rémunéré.

Il est généralement soutenu que les plus instruits sont plus susceptibles de trouver du travail en raison de la demande croissante de main-d'œuvre qualifiée dans les secteurs industriels et des services des centres urbains. Ce raisonnement est en partie fondé, puisque certains peuvent s'attendre à des emplois bien rémunérés dans l'administration publique, dans les grandes entreprises, dans les start-ups ou même dans les entreprises faisant partie des chaînes de valeur mondiales (CVM). Mais le nombre absolu de jeunes dans ce type de travail et leur part dans la main-d'œuvre totale restent faibles, en raison de la croissance quasi-inexistante des PME et de la demande très limitée en matière de main-d'œuvre au sein de ces entreprises. De même, les grandes entreprises génèrent une faible demande de main-d'œuvre et l'État, où l'emploi est souvent plus rémunérateur que dans le secteur privé, n'a guère tendance à embaucher des jeunes. La grande majorité des jeunes mieux instruits finissent par travailler dans les zones stagnantes de l'agriculture, dans les secteurs informels et dans les petites et moyennes villes moins dynamiques.

Les effets de l'IDE sur la croissance et l'emploi résultent des retombées de la productivité sur les entreprises nationales et de l'emploi direct. Ainsi, entre 2003 et 2014, 650 000 emplois à peine ont été créés dans le secteur manufacturier (y compris en Afrique du Nord), 280 000 dans les services, 160 000 dans les industries de pointe et 220 000 dans l'industrie extractive. La majorité de ces emplois étaient concentrés dans un petit nombre de PRI. Entre 2014 et 2018, moins de 100 000 travailleurs ont été embauchés chaque année par des sociétés étrangères en ASS. Considérés dans leur ensemble, les investisseurs étrangers ne créent en moyenne que 2,8 emplois par million de dollars américains investis. Les investisseurs chinois et européens opèrent principalement dans l'agriculture et dans les petites

enclaves des secteurs de l'extraction et de l'énergie. Ces derniers représentent des investissements à forte intensité de capital qui mobilisent des ressources considérables, et ne contribuent pas de manière substantielle à la croissance de l'emploi. En outre, les cessions opérées par les sociétés étrangères qui ont commencé à se retirer de la région ont généré des pertes d'emplois. De plus en plus, pour aboutir à la création d'emplois, les IDE doivent eux aussi être plus importants. On constate avec force que les investisseurs de la Chine, de l'Inde, de la Turquie, de l'Europe, des États-Unis, etc. s'appuient sur le dumping salarial en exploitant les faiblesses économiques de l'ASS.

L'accent mis sur l'investissement dans les ressources a contribué à la désindustrialisation ainsi qu'à la pénurie d'emplois. En d'autres termes, les ressources allouées se concentraient dans des secteurs à forte intensité de capital qui permettaient de faire entrer des devises étrangères, favorisant ainsi les choix politiques et économiques de recherche de rente des élites économiques et politiques africaines. Les salaires versés dans le secteur des industries extractives étaient élevés et les États généraient des revenus relativement importants, qui leur permettaient de rémunérer généreusement les employés des administrations publiques. La priorité donnée aux investissements à forte intensité de capital allait de pair avec l'expansion d'une offre de main-d'œuvre illimitée et un déficit de perspectives d'emploi pour la majorité des travailleurs africains. Le nombre de demandeurs d'emploi est à la hausse, mais le nombre d'emplois disponibles diminue en raison des investissements étrangers, qui n'embauchent que très peu de demandeurs d'emploi. Il n'y a donc pas de corrélation claire entre la hausse des IDE et des emplois supplémentaires. Cette situation est appelée à s'accroître, dès lors qu'avec l'évolution technologique et la tendance croissante des IDE à cibler des investissements de grande ampleur, il ne sera probablement pas possible de revoir à la hausse le nombre d'emplois créés par montant investi à l'avenir.

Il n'a pas encore été démontré que les investissements chinois profitaient au marché du travail. Les promesses du gouvernement chinois relatives à la création de 100 millions d'emplois grâce aux IDE chinois étaient sans fondement. À l'instar de tous les autres investisseurs, la Chine s'intéresse principalement aux matières premières et à l'énergie, ainsi qu'à l'accès aux marchés. Ces investissements à forte intensité de capital n'ont en rien dynamisé l'emploi. Les investissements de capitaux chinois génèrent à peine 1,9 nouvel emploi pour chaque million de dollars américains investis (contre 4,6 nouveaux emplois créés pour l'investissement allemand). En outre, en proposant des exportations bon marché, la Chine a en fait contribué au déclin des industries africaines (y compris les industries textiles dans plusieurs pays d'Afrique). Désormais, du fait de la hausse des salaires en Chine, l'investissement chinois devrait également contribuer au développement des industries en Afrique. Mais il n'en est rien. L'IDE chinois n'a pas même créé 200 000 emplois en Afrique subsaharienne (2014-2018).

Les chaînes de valeur mondiales (CVM) ont intégré les secteurs manufacturier, des services et de l'agriculture. Nombre d'exportations africaines sont contrôlées par des entreprises clés dans les CVM, qui servent également à drainer les nouvelles technologies. En principe, les CVM peuvent profiter à l'Afrique subsaharienne en facilitant l'accès des entreprises africaines aux marchés mondiaux. Elles agissent en tant que sous-traitants et assument certaines tâches dans la chaîne de valeur. C'est ainsi qu'a progressé le nombre d'emplois créés par les entreprises industrielles africaines dans les CVM. Mais les exportations et les activités des CVM créent très peu d'emplois.

De nombreuses organisations internationales estiment que l'automatisation, la robotisation et la numérisation (Industrie 4.0) peuvent exercer une incidence positive sur le marché du travail africain, si toutefois l'Afrique parvient à mettre en œuvre localement la transformation technologique. Les nouvelles technologies ouvrent des perspectives de développement économique pour l'ASS, mais même lorsque celles-ci se traduisent par des actions concrètes sur le terrain, elles restent néanmoins peu exigeantes en main-d'œuvre. Elles peuvent conduire à une augmentation de la demande et du commerce de nouveaux produits et rendre la production plus efficace, contribuant ainsi à une augmentation globale de la production et des exportations et, par voie de conséquence, à une plus forte demande de main-d'œuvre. Toutefois, les nouvelles technologies peuvent également donner lieu à un remplacement de la main-d'œuvre dans la production traditionnelle à forte intensité de main-d'œuvre (routine) et détruire des emplois. En particulier, à l'heure où certains pays cherchent à s'industrialiser et à s'établir dans les chaînes de valeur mondiales, la pression des nouvelles technologies peut anéantir tous les espoirs de création d'emplois dans les secteurs modernes.

Avec la plupart des technologies les plus récentes, les avantages des bas salaires dans le secteur manufacturier tendent également à diminuer. La substitution factorielle devient plus difficile avec les technologies dernier cri, en particulier pour les entreprises dont la production est intégrée dans les CVM. Cet état de fait est dû aux normes élevées de précision et de qualité associées à ces technologies. Les chaînes de valeur mondiales impliquent également un transfert du contrôle de l'environnement de production qui passe des gouvernements, des producteurs et des consommateurs, à un niveau local, aux entreprises internationales, accentuant ainsi la dépendance des entreprises locales vis-à-vis des normes des entreprises mondiales. À mesure que les normes de production se font plus exigeantes, entraînant un transfert de technologies et de connaissances, la main-d'œuvre non qualifiée tend à être moins demandée.

Traditionnellement, la main-d'œuvre non qualifiée constituait l'intrant le plus important des chaînes de valeur africaines. Les usines produisant des biens de consommation simples, des vêtements, des jouets ou de la nourriture embauchaient également des travailleurs ayant peu de compétences manuelles. La fabrication à forte intensité de main-d'œuvre était donc particulièrement adaptée et aurait pu

se développer sans affronter de goulots d'étranglement du côté de l'offre. Il était ainsi possible de stimuler la production à forte intensité de main-d'œuvre même dans des conditions initiales très médiocres. De nombreux pays asiatiques ont aussi opéré de cette manière. Mais les nouvelles technologies réduisent ces avantages comparatifs présumés. Les tendances récentes en matière de technologies de fabrication ne sont pas tout à fait de bon augure pour l'Afrique. L'automatisation, la robotique et l'impression 3D sont toutes génératrices d'économies de main-d'œuvre, puisque les biens de consommation simples peuvent être produits à bas prix par des robots. Elles augmentent la demande de main-d'œuvre qualifiée et réduisent la demande de main-d'œuvre non qualifiée. Ce faisant, il existe donc un risque que les usines de fabrication en ASS n'y soient pas même établies en premier lieu, ou qu'elles soient délocalisées loin de l'Afrique pour être relocalisées en Chine, en Europe, etc. Nombre d'entreprises ont réduit leurs investissements, y compris au Lesotho, en Afrique du Sud et au Nigeria, étant donné qu'elles peuvent assurer une production plus rentable en Europe de l'Est et en Asie du Sud-Est, par exemple.

La révolution numérique accentue également les clivages géographiques. Les zones rurales et les petites villes sont à la traîne dans le processus de numérisation, tandis que les petites plateformes technologiques via lesquelles des entreprises proposent des emplois à des personnes hautement qualifiées voient le jour dans les pôles économiques. Le « bouleversement de la globotique » augmentera probablement les opportunités pour celles et ceux à qui profite déjà le processus de mondialisation. Mais les avancées technologiques réduisent considérablement ces avantages.

Les institutions africaines estiment que la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africain (ZLECA) pourrait développer les opportunités d'emploi et augmenter les salaires. Selon les projections, le produit intérieur brut (PIB) moyen et la demande d'emplois seraient appelés à augmenter jusqu'à un pour cent par an. Plus de deux millions de nouveaux emplois pourraient ainsi être créés, d'après la CEA. La hausse des salaires réels pourrait aussi se généraliser, profitant aux travailleurs qualifiés comme non qualifiés. Une condition préalable essentielle serait que les entreprises africaines, qui seront exposées à une concurrence accrue dans le cadre de la ZLECA, soient aussi en mesure de servir ces marchés élargis. Selon toute vraisemblance, les entreprises de Chine, d'Europe, des États-Unis et des économies émergentes exploiteront également leurs avantages comparatifs et tireront le meilleur parti des possibilités offertes par le marché désormais plus vaste et plus ouvert.

Depuis de nombreuses décennies maintenant, l'impact humain du changement climatique est de plus en plus manifeste en Afrique subsaharienne. L'ASS est l'une des régions les plus vulnérables aux chocs climatiques, principalement en raison des effets négatifs du changement climatique sur l'agriculture africaine. La Banque mondiale estime que des millions de personnes en ASS risquent de retomber dans la pauvreté en conséquence directe du changement climatique.

L'Afrique est confrontée à des dommages collatéraux qui présentent des risques systémiques pour ses économies, ses investissements dans les infrastructures, ses systèmes d'approvisionnement en eau et en nourriture, sa santé publique, son agriculture et ses moyens de subsistance, et qui menacent de réduire à néant les avancées du continent en matière de développement.

L'économie largement ouverte sur l'extérieur (économie extravertie) et l'asymétrie commerciale sont des caractéristiques distinctives des pays riches en ressources naturelles. Les multinationales dominent dans les PRI. Leurs investissements à forte intensité capitaliste ne créent pratiquement pas d'emplois mais façonnent le développement de ces pays, ce qui entraîne souvent des effets de syndrome hollandais. Ces facteurs engendrent une distorsion dans les économies, affaiblissent la production agricole, entraînent une plus grande dépendance à l'égard des importations, restreignent les marchés financiers locaux et font obstacle au développement endogène et industriel. Non seulement les PRI tombent dans le piège du revenu intermédiaire, mais leurs trajectoires de développement témoignent clairement de l'absence d'amélioration concernant leurs marchés du travail. Le taux de chômage est élevé et, dans le même temps, l'emploi informel est en hausse et, avec lui, son cortège de pauvres. Cela inclut non seulement les travailleurs informels pauvres en milieu urbain, mais surtout leurs homologues en milieu rural, parmi lesquels les femmes et les jeunes sont davantage représentés. Afin d'améliorer durablement la situation sur les marchés du travail, cette hétérogénéité structurelle doit être surmontée. Globalement, la région assiste à une expansion des « zones stagnantes », dans lesquelles une large part de la population est employée dans le secteur informel et vit dans des conditions précaires. Les zones stagnantes et les zones prospères divergent en raison du modèle d'économie extravertie et de l'orientation des élites économiques et politiques vers la recherche de rentes. En conséquence, les inégalités s'accroissent.

En raison même du découplage entre la croissance économique et la croissance de l'emploi, ainsi que de la croissance rapide des populations – et dès lors que seules de légères tendances opposées sont perceptibles – ces processus sont appelés à s'intensifier et entraîneront une pauvreté de masse dans leur sillage. Si les stratégies poursuivies depuis de nombreuses années (« la croissance est bénéfique pour les pauvres » ; « avoir les bonnes institutions » ; « orientation par rapport au marché et croissance tournée vers les exportations ») sont maintenues, les inégalités de revenus et d'emploi se creuseront encore davantage, ne laissant que de petits îlots de production économique intégrée à l'échelle mondiale avec peu d'emplois hautement qualifiés, dans les zones métropolitaines et les pôles économiques.

Après 40 ans de stratégies axées sur l'offre et de réformes ciblant l'éducation sans aborder la question sous l'angle de la demande de main-d'œuvre, le temps est venu de repenser nos actions. La présente étude porte donc également sur les effets potentiels du développement de l'entrepre-

neur local sur l'emploi. Ni la croissance favorable aux pauvres, ni la croissance inclusive ne sont capables de résoudre les crises de l'emploi. Celles-ci s'en remettent à un effet de ruissellement, plutôt que de s'attaquer au problème à l'endroit-même où l'emploi est créé : dans les exploitations agricoles, dans les petites et moyennes entreprises, dans le commerce, dans le secteur des services et dans l'industrie. La complexité des processus de développement appelle des solutions elles aussi complexes. Nul ne peut savoir d'où pourraient provenir les millions d'emplois décents nécessaires. Il apparaît également de façon manifeste que les mesures en faveur de l'emploi sont particulièrement difficiles à mettre en œuvre. Les solutions trop simples et les attentes trop optimistes ne sont pas des outils adaptés à la tâche. Nous sommes loin d'être en mesure d'offrir des solutions adéquates, en particulier compte tenu de la multiplication des problèmes de l'emploi, plutôt que de leur diminution, au cours des 20 dernières années, malgré une forte croissance économique et l'émergence de secteurs de l'industrie et des services dynamiques dans les centres urbains.

LES RÉFORMES

Une nouvelle discussion doit s'engager à propos de la politique économique en Afrique, qui permettra de renverser le modèle de croissance actuel et de déconstruire les promesses trompeuses. Il serait irresponsable de s'accrocher à l'illusion qu'une croissance plus forte, des bas salaires et des flux financiers plus importants résoudront la crise de l'emploi.

La réforme doit être orientée vers l'avenir du travail en ASS, vers la recherche d'options en faveur du travail décent. Elle doit viser des possibilités d'emploi plus nombreuses et meilleures, ainsi que des mesures réglementaires appropriées en vue d'atténuer les crises sociales majeures de la pauvreté et du travail informel. Il est impératif d'améliorer les possibilités d'emploi à travers le développement endogène, des stratégies de développement nationales et régionales, le développement des entreprises et des exploitations agricoles qui ne sont pas en mesure de croître pour le moment par manque de soutien, voire pour cause de marginalisation. La réforme doit également être axée sur une réduction des privilèges des entreprises étrangères. Dans la quasi-totalité des pays d'ASS, les entreprises étrangères bénéficient de conditions plus favorables que les entreprises nationales, par exemple en termes de fiscalité et d'accès aux financements et à Internet. Face à une crise de l'emploi de plus en plus aiguë, un problème auquel la région est confrontée depuis des années, il est absolument décisif d'opérer un revirement en reprenant le problème à la base. Depuis de longues années, des organisations internationales telles que l'OIT ou la FAO, des groupes de pression, des syndicats, des ONG, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et la Banque africaine de développement (BAD), pour ne citer que ces acteurs, appellent à accorder une attention accrue aux graves problèmes auxquels se heurte la région en matière d'emploi. Le temps est venu de repenser nos actions non seulement en Afrique même, mais aussi en Europe,

aux États-Unis et en Chine, car ce sont précisément ces pays qui exacerbent les crises de l'emploi dans la région sous l'effet de leurs opérations d'investissement. Il y a lieu également de donner un coup de semonce aux institutions de Washington et de Genève, et c'est aux gouvernements de Washington, Paris, Londres, Pékin et Berlin, à Addis-Abeba, Johannesburg et Abuja, aux organisations de développement, aux sociétés civiles et aux associations professionnelles qu'il incombe de les pousser à agir.

Les concepts de l'industrialisation, la promotion des PME, les mesures de formation etc. constituent dès lors des dispositifs importants pour contribuer à la lutte contre la crise croissante de l'emploi. Cela étant, nombre de ces concepts doivent être abordés avec prudence compte tenu de leur bilan peu glorieux. De nombreux projets d'industrialisation ont échoué, et les zones économiques spéciales (ZES) n'ont connu, pour la plupart, qu'un succès modeste. Il faut des idées neuves. Parmi les domaines clés que les nouveaux concepts doivent aborder figurent le problème de la connectivité dans les villes, les liaisons entre les villes et les campagnes, les connexions entre les entreprises locales et internationales et une coopération plus étroite entre les institutions de formation professionnelle et les entreprises. Une attention particulière doit être accordée aux changements structurels en milieu rural, car c'est là que vivent et travaillent la majorité des employés du secteur informel en situation de pauvreté.

- Un nouveau programme multilatéral s'impose aux fins de soutenir les efforts de l'Afrique au niveau mondial. Le multilatéralisme du XXI^e siècle doit donner la priorité au bien-être des plus pauvres, contribuer à la création d'emplois décents pour plusieurs centaines de millions de personnes et éliminer le travail précaire et vulnérable. L'Accord de Paris de 2015 exige de la communauté internationale qu'elle contribue à l'atténuation des effets du changement climatique, à la performance économique et à l'adaptation aux effets inévitables du changement climatique. Une enveloppe totale de 100 milliards de dollars américains doit être allouée pour contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre, transformer les systèmes énergétiques, passer à des modèles de développement respectueux du climat et remédier aux dommages et pertes inévitables liés au changement climatique.
- Les initiatives destinées à instaurer des relations commerciales équitables et des codes de conduite à l'attention des entreprises, à mettre fin aux coupes salariales et à renforcer les efforts d'intégration africains peuvent aider à atténuer la crise majeure de l'emploi sur le continent. Si nous voulons avoir quelque chance d'atteindre cet objectif, les sociétés civiles et les syndicats doivent s'impliquer davantage dans les processus de gouvernance mondiale. La gouvernance mondiale doit dépasser les clubs exclusifs de gouvernements, de régulateurs et de technocrates.

- Les IDE et les CVM occupent une place importante dans les discussions et méritent donc une attention plus soutenue. Il est essentiel que les entrepreneurs locaux soient intégrés dans les CVM afin de créer davantage d'emplois et de possibilités d'emploi en faveur des nombreux travailleurs non qualifiés. Toutefois, il est également important d'accroître la spécialisation dans les activités exigeant une main-d'œuvre plus qualifiée tout au long de la chaîne de valeur, afin de stimuler la productivité. L'intégration d'entreprises en qualité de sous-traitants dans les CVM, employant un maximum de travailleurs relativement peu qualifiés à un salaire juste, apparaît comme un élément porteur de développement endogène. La modernisation de l'industrie locale peut devenir une source importante de croissance de la productivité et de contribution à la création d'emplois plus productifs et mieux rémunérés. Les programmes d'incitation et les mesures visant à approfondir les liens entre les acteurs clés des CVM et les PME locales, entre les agriculteurs et les consommateurs urbains, et entre l'IDE et les entreprises locales, s'avèrent particulièrement efficaces. Les liens en amont entre les principaux acteurs des CVM et les entreprises locales permettent le transfert des connaissances et de la technologie et créent des emplois pour les travailleurs qualifiés.

- Du côté de l'offre, en ce qui concerne la numérisation, de meilleurs cadres réglementaires devraient être mis en place en vue de favoriser la concurrence et remédier aux imperfections existantes du marché. Dans le même temps, en plus d'améliorer l'infrastructure des télécommunications, des efforts importants doivent être consentis aux fins d'améliorer l'accès à l'électricité, aux transports et à l'eau, dans les zones rurales et urbaines. Les nouvelles stratégies relatives à la numérisation peuvent contribuer à réduire les inégalités spatiales et sociales et à promouvoir l'introduction de solutions numériques dans l'économie non-numérique et la diffusion d'innovations numériques au-delà des grandes villes.

Les stratégies de transformation des emplois agricoles ne sont pas toutes aussi efficaces pour réduire la pauvreté. Afin de tirer parti du potentiel offert par l'emploi agricole, le secteur doit s'orienter vers des systèmes alimentaires intégrés et axés sur le marché. Une approche prometteuse consiste à augmenter la productivité du travail des petits exploitants agricoles davantage tournés vers le commerce. Du point de vue stratégique, il peut s'avérer efficace de cibler ce groupe dès lors que les petits exploitants n'ont pas tous les mêmes capacités en matière d'adoption de nouvelles technologies, de commercialisation de leurs produits de base et d'adaptation de leur production à l'évolution de la demande des consommateurs urbains.

- L'augmentation des exportations des entreprises vers l'étranger peut stimuler la demande d'emplois au niveau local. L'application d'une politique de substitution à

l'importation peut également être une option (concernant les textiles, les vêtements, les biens de consommation simples, les denrées alimentaires). Compte tenu de l'offre bon marché de produits et de services importés depuis la Chine, l'Inde et même les pays voisins, cette voie n'apparaît pas comme la plus aisée, mais elle n'en est pas pour autant impossible. Des mesures de soutien seraient nécessaires pour permettre aux entreprises de réorienter leur production vers des biens et des services de qualité supérieure. Bien que semée d'embûches, notamment les compétences (de gestion) limitées des entreprises et les contraintes auxquelles la plupart d'entre elles sont confrontées, la voie de la substitution aux importations est aujourd'hui un impératif.

- Nombreux sont les experts recommandant des stratégies à deux volets qui, en plus de promouvoir le secteur moderne des entreprises, augmentent simultanément la productivité et les revenus des microentreprises et des exploitations agricoles informelles. Les PME, les agriculteurs et les travailleurs peuvent bénéficier du soutien ciblé en faveur de certains secteurs économiques et de la valeur ajoutée connexe dans les chaînes d'approvisionnement locales. Ce soutien inclut de renforcer les relations avec les fournisseurs et le transfert de connaissances entre les investisseurs étrangers et les entreprises locales et les économies modernes et informelles, ainsi que de soutenir les programmes d'emploi dans le secteur public.

La présente étude souligne la nécessité, pour l'ASS, d'une transformation économique accélérée et respectueuse du climat afin de créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. La première étape de la transformation consiste à réaffecter les ressources au niveau sectoriel, augmentant ainsi la productivité en déplaçant les ressources des activités moins efficaces vers des activités plus productives. La deuxième étape concerne les politiques d'intégration spatiale qui redistribuent les ressources en améliorant l'intégration rural/urbain, les liaisons régionales (intérieur des terres et littoral), et en créant des villes qui favorisent la production dans les secteurs exportables de l'industrie et des services.

Ceux pour qui les solutions résident principalement dans l'urbanisation ignorent les problèmes colossaux qui accompagnent le développement des zones rurales, où vivent la majorité des pauvres, et l'importance du secteur informel, où travaille l'essentiel de la population. Ils occultent également la problématique particulièrement grave, et d'ampleur croissante, du chômage des jeunes et des femmes. Bien entendu, les stratégies visant à développer le secteur des services de technologie de pointe (high-tech) et de technologie intelligente (smart-tech), les industries sans cheminée, l'industrie verte ou même la simple industrialisation des retardataires, ont elles aussi leur importance. Elles répondent à la demande des consommateurs, tout en stimulant la productivité et en fournissant des emplois aux personnes les plus instruites. Mais elles ne sont pas la panacée face aux problèmes du marché du travail.

Compte tenu de la polarisation à laquelle nous assistons, de nouvelles initiatives en faveur de l'emploi, des idées neuves et une meilleure compréhension des tendances émergentes sont nécessaires. Trois défis majeurs se posent ici.

1. La forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi va se poursuivre au cours des prochaines décennies. On constate avec inquiétude que les développements intervenus depuis les années 2000, pour la plupart, ne laissent que peu d'espoir quant à d'éventuelles améliorations sur le marché du travail. La quasi-totalité des indicateurs pointent vers une dégradation de la situation actuelle.
2. Le modèle de croissance qui prévalait jusque-là (croissance sans emploi et croissance accompagnée d'une hausse de l'informalité) exacerbe la situation sur les marchés du travail. Il est temps d'inverser la tendance au creusement des inégalités et à la dégradation de la situation de l'emploi pour l'écrasante majorité des Africains.
3. La crise climatique exacerbe les problèmes de l'emploi sur le continent. Des dispositifs de lutte contre les conséquences du changement climatique doivent dès lors être mis en œuvre, notamment en les associant aux mesures destinées à remédier à la situation de l'emploi.

1

INTRODUCTION

Au regard de la crise de l'emploi majeure qui sévit en Afrique et des politiques économiques déployées sur le continent, la seule voie d'action possible aujourd'hui consiste à interpeler radicalement la classe politique. Le statu quo n'est plus tenable. La situation des populations africaines se dégrade, et pas seulement depuis la pandémie, même s'il est indubitable que celle-ci a engendré un déclin spectaculaire de la situation des populations africaines. La pauvreté et le chômage progressent de manière significative dans de nombreuses régions d'Afrique. De plus en plus de personnes vivent dans des conditions sociales précaires. Le continent connaît une profonde crise de l'emploi, face à laquelle les anciennes méthodes ne sont plus adaptées. Une refonte complète s'impose. Des mesures non conventionnelles devront être instaurées – par les gouvernements africains, par les entreprises, à travers la coopération entre les syndicats et les institutions de l'État et avec la participation des sociétés civiles.

Dans l'Afrique d'aujourd'hui, il semble peu probable que la croissance économique à elle seule permette de créer les emplois nécessaires. Des changements fondamentaux s'imposent, tout comme des mesures d'atténuation en vue de relever les défis de plus en plus complexes de l'emploi. Même une croissance inclusive ne suffit pas. Des mesures urgentes doivent être prises pour promouvoir la croissance de l'emploi et des salaires. Il convient de décourager la tendance aux emplois mal rémunérés et peu qualitatifs. Les gouvernements doivent réaligner leurs stratégies afin d'établir des dispositifs de protection sociale, protéger les travailleurs et introduire des réglementations solides qui replacent le travail au cœur de leurs activités. La crise de l'emploi s'accroît. La stratégie adoptée par les gouvernements africains et les organisations internationales, qui consiste à proposer des incitatifs inéquitables aux grandes entreprises et aux investisseurs étrangers, et les distorsions causées par la focalisation sur la production de produits de base, tout en plaçant l'agriculture, les petits exploitants agricoles, les travailleurs ruraux et les PME locales en situation de désavantage, sont un cuisant échec. Il devient de plus en plus évident, notamment en raison des ramifications de la pandémie, qu'il ne suffit plus de se contenter de ravauder, ici ou là, face aux défis posés par la grande transformation de l'Afrique.

Les défis colossaux sur le marché du travail africain peuvent être caractérisés par quatre éléments structurels principaux : un niveau élevé d'informalité, la prédominance du travail

agricole, la faible productivité, l'emploi de qualité médiocre et le sous-emploi. Les salariés ne représentent qu'une faible part de la population active, la plupart étant des travailleurs indépendants dans des exploitations familiales ou des ménages.

D'ici 2050, l'Afrique abritera 25 pour cent de la main-d'œuvre mondiale. Pourtant, rien ne garantit que ces travailleurs – en particulier la proportion croissante de jeunes parmi eux – seront en situation d'emploi, et encore moins dans des emplois décents. Le chômage, le sous-emploi, l'emploi informel et l'emploi vulnérable constituent les principaux défis sociaux en Afrique subsaharienne (ASS). Ils éclipsent tous les autres problèmes. Et il ressort clairement de cette analyse que les défis sous-jacents sont appelés à s'accroître, dès lors que la croissance démographique demeure élevée et que la pauvreté et le chômage augmentent. En 2013, la Banque mondiale a annoncé l'entrée de dix millions de nouveaux arrivants sur le marché du travail chaque année. Aujourd'hui, près de dix ans plus tard, d'autres institutions rapportent qu'au moins 20 millions de jeunes cherchent du travail chaque année¹. Face à la croissance démographique, une forte croissance de l'emploi est nécessaire. Pour illustrer l'écart considérable entre l'offre et la demande en matière d'emploi, prenons l'exemple de l'Ouganda : 400 000 jeunes Ougandais entrent chaque année en concurrence sur le marché du travail, tandis qu'à peine près de 52 000 emplois formels sont à pourvoir.

Il y a quelques années, la Banque mondiale, les gouvernements occidentaux et la société civile ont commencé à concentrer leurs discussions sur ce qu'ils ont appelé le « dividende démographique », qui équivalait pour l'essentiel à une stratégie d'évasion. Il s'agissait par exemple de mettre à disposition, sur le marché du travail des sociétés vieillissantes d'Europe, de Chine, du Japon, des États-Unis, etc., la main-d'œuvre non employée en Afrique. Depuis, les responsables politiques évoquent le dividende de main-d'œuvre comme la panacée aux problèmes d'emploi sur le continent. Il s'agit donc, à travers le présent document,

¹ Banque mondiale (2013) : *Rapport sur le développement dans le monde 2013*. Washington, D.C. : Banque mondiale ; OIT (2020b) : *Rapport sur l'emploi en Afrique (Re-Afrique)*. Genève : OIT ; disponible à l'adresse : https://www.ilo.org/africa/information-resources/publications/WCMS_761156/lang--fr/index.htm.

non pas de tirer le rideau sur les problèmes rencontrés, mais de faire face aux défis majeurs qui accompagnent l'aggravation de la situation sur les marchés du travail subsahariens.

Le document entend retracer l'évolution de la situation de l'emploi en Afrique depuis lors et établir dans quelle mesure le point de vue de nombreux chercheurs et institutions clés, considérant le chômage, le sous-emploi et la pauvreté comme les problèmes les plus urgents, a été pris au sérieux.

Nombre d'organisations et experts internationaux ont insisté sur le risque élevé d'aggravation de la crise de l'emploi. En outre, les avancées technologiques combinées à une croissance démographique forte et constante dans la plupart des pays pourraient encore accentuer la pression sur les marchés du travail. Une spirale de chaînes causales externes et internes risque de créer des crises sociales et nul ne peut exclure d'éventuels troubles sociaux. Bon nombre d'individus sont prêts à émigrer, principalement en Afrique. Nous assistons à une série de développements se renforçant mutuellement, qui ne fait que confirmer les énormes défis auxquels l'Afrique est confrontée : la crise climatique, les conséquences de la pandémie, les défis de la mondialisation, le protectionnisme croissant, l'intégration commerciale asymétrique du continent et, par-dessus tout, les révolutions technologiques, constituent les risques les plus graves pour les sociétés africaines.

Les responsables politiques prennent des décisions et un arsenal de publications analysent les développements et formulent des recommandations². Celles-ci évoquent la promotion des petites et moyennes entreprises (PME), l'intégration dans les chaînes de valeur, la promotion du secteur informel, l'emploi au profit des femmes, l'éradication de la pauvreté rurale, la formation professionnelle et les emplois verts, ainsi que les opportunités engendrées par la numérisation. Les débats africains sont divers, ils sont axés sur les possibilités offertes sur le terrain, ils critiquent les faiblesses des politiques gouvernementales et mettent en évidence les forces et les dynamiques. Certaines approches adoptées par Washington, Bruxelles et Pékin n'ont pas eu les résultats escomptés, et de loin, et certaines tendances prometteuses, telles que l'accent mis sur les flux financiers pour le développement de l'Afrique, les prétendus avantages des investissements à grande échelle, ou encore la construction d'immenses barrages et, plus récemment, la numérisation, ont fini par accentuer les inégalités sociales. Globalement, il apparaît que l'accent mis sur la croissance du PIB n'a pas conduit à la percée tant attendue pour l'Afrique.

Pire encore, beaucoup de pays africains en crise ne disposent pas des ressources nécessaires pour gérer les changements structurels requis. Cela illustre à quel point il peut être difficile de rattraper le retard lorsque les réformes se font attendre. Aujourd'hui plus que jamais, nous nous devons de remettre

en question l'étendue de la contribution des acteurs extérieurs pour ce qui est d'atténuer les crises sociales majeures. Certaines sociétés étrangères doivent assumer une part considérable de la responsabilité des crises sociales allant s'aggravant sur le continent, à l'instar des multinationales en transférant illégalement leurs profits³, en concentrant les IDE sur les secteurs des produits de base, en n'associant pas le tissu entrepreneurial local à leurs activités économiques, en exerçant des pressions sur les salaires et en empêchant le versement d'un salaire minimum, et en portant atteinte aux normes internationales. En fin de compte, rares sont les gouvernements qui ont réussi à endiguer ces pratiques. En outre, les précédentes stratégies – telles que le Consensus de Washington ou le Pacte avec l'Afrique du G20, pour ne citer que ces deux-là – ont mis davantage l'accent sur les programmes conventionnels qui exacerbent les problèmes du continent plutôt qu'ils ne les atténuent.

La suite du présent document sera structurée comme suit : le chapitre 2 introduit différents concepts d'intérêt pour notre étude, le chapitre 3 décrit les principales tendances et changements en matière d'emploi sur les marchés du travail africains et montre la grande diversité des défis posés par la lutte contre le sous-emploi, le chômage, les problèmes du marché du travail informel, le sous-emploi rural et urbain et la situation particulière des jeunes et des travailleuses. Le chapitre 4 traite de diverses interventions politiques et différents programmes de soutien, et le dernier chapitre présente les principales conclusions de l'étude.

² Pour les évaluations de base, voir, entre autres, Cilliers, Jakkie (2021) : *The Future of Africa*. Cham : Palgrave, Macmillan ; Lopes, Carlos (2019) : *Africa in Transformation*. Cham : Palgrave, MacMillan.

³ Voir CNUCED (2020) : *Africa Could Gain 89 Billion dollars Annually by Curbing Illicit Financial Flows*. Genève : UNCTAD (28.9.2020) ; disponible à l'adresse : <https://unctad.org/news/africa-could-gain-89-billion-annually-curbing-illicit-financial-flows>.

2

DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE ET EMPLOI : LE DÉBAT

L'étude propose en premier lieu une illustration de la relation entre l'emploi, le développement du marché du travail, le travail informel, les PME et le développement du secteur privé. D'emblée, elles caractérisent ces différents contextes d'emploi de manière schématique, en indiquant clairement que des tendances diverses influent sur la dynamique du développement des entreprises pour la croissance du marché du travail. À cet égard, l'étude examine également l'environnement général du marché du travail et de l'emploi.

La question de l'emploi en Afrique est l'objet d'intenses débats. Cette étude ne portera que sur une partie des discussions aux fins de mieux comprendre comment évoluent l'emploi et le chômage en Afrique subsaharienne. Pour comprendre dans quelle direction les développements s'orientent, il est utile d'étudier de plus près les processus de transformation ainsi que le rôle particulier du travail informel et du travail indépendant. Selon McMillan, Rodrik et Verduzco-Gallo (2014)⁴, une transition s'est opérée d'une main-d'œuvre relativement improductive dans l'agriculture vers une main-d'œuvre relativement improductive dans le secteur des services informels et ils estiment que l'informalisation pourrait encore gagner du terrain à l'avenir. Un nombre croissant d'écrits s'intéressent à l'hétérogénéité dans le travail informel. Le modèle mis en place par Danquah, Schotte et Sen est parfaitement représentatif de la complexité du marché du travail africain⁵. Le modèle établit une distinction entre l'emploi formel et informel, et entre l'informalité du segment supérieur et l'informalité du segment inférieur, les revenus étant significativement plus

élevés dans les activités informelles du segment supérieur par rapport au segment inférieur, les revenus les plus élevés étant enregistrés dans le secteur du travail formel. On observe une forte persistance de l'informalité, avec notamment les travailleurs indépendants qui tendent à rester enfermés dans une situation caractérisée par un salaire et des conditions moins favorables.

Les catégories d'entreprise sont étroitement liées aux catégories de travail. De nombreuses études ont montré que l'entrepreneuriat est diversifié et soumis à des contraintes. Notons notamment la dynamique entre le secteur informel et les activités de travail respectives. Certaines études évoquent l'existence probable d'un « chaînon manquant » composé d'entreprises plus petites et moins productives, coexistant avec un ensemble d'entreprises plus productives mais soumises à des contraintes⁶. Or, on constate non seulement l'absence de ce chaînon dit « manquant », mais également l'existence d'un très petit nombre de grandes entreprises africaines, proposant très peu d'emplois. Les grandes entreprises sont généralement plus productives et plus susceptibles d'embaucher des travailleurs plus qualifiés, essentiels en vue d'une croissance et d'une progression de l'emploi⁷. Afin de broser un tableau plus détaillé du processus de transformation en ASS et des secteurs d'entreprise africains, nous distinguons le secteur moderne, qui comprend l'industrie à grande échelle, le secteur informel et l'économie de subsistance dans les zones rurales comme dans les zones urbaines. Le graphique 2 illustre cette catégorisation combinée aux approches de classification qui suivent ; le sens des flèches indique le potentiel des entre-

4 McMillan, Margaret, Dani Rodrik and Íñigo Verduzco-Gallo (2014) : Globalization, Structural Change, and Productivity Growth, with an Update on Africa, dans : *World Development* 63 : 11-32.

5 Danquah, Michael, Simone Schotte et Kunal Sen (2019) : Informal work in sub-Saharan Africa. Dead end or steppingstone ? . Helsinki : *Document de travail WIIDER* 2019/107 ; disponible à l'adresse : <https://www.wider.unu.edu/publication/informal-work-sub-saharan-africa>. Voir Grimm, Michael, Pieter Knorringa et Jann Lay (2012) : Constrained Gazelles : High Potentials in West Africa's Informal Economy, dans : *World Development* 40, 7 : 1352-68 ; La Porta, Rafael et Andrei Shleifer (2014) : Informality and Development, dans : *Journal of Economic Perspectives* 28, 3 : 109-26 ; Banerjee, Abhijit V. et Esther Duflo (2008) : What is Middle Class about the Middle Classes around the World ?, dans : *The Journal of Economic Perspectives* 22, 2 : 3-28 ; Charmes, Jacques (2014) : The Informal Economy Worldwide: Trends and Characteristics, dans : *The Journal of Applied Economic Research* 6, 2 : 103-32.

6 Gelb, Alan, Christian J. Meyer et Vijaya Ramachandran (2014) : Development as Diffusion : Manufacturing Productivity and Sub-Saharan Africa's Missing Middle. *Document de travail* 357, Center for Global Development. Washington, D.C. ; disponible à l'adresse (en anglais) : http://www.cgdev.org/sites/default/files/development-diffusion-market-productivity_final.pdf ; Kappel, Robert (2016) : From Informal Enterprises to an African Mittelstand. Hamburg: GIGA Focus Africa 5; available at: https://www.giga-hamburg.de/en/system/files/publications/gf_afrika_1605.pdf ; Wohlmuth, Karl et Oluyele Akinkugbe (2019) : Middle Class Growth And Entrepreneurship Development In Africa, dans : *Journal of European Economy* 18, 1 : 94-139.

7 Ciani, Andrea, Marie Cairiona Hyland, Nona Karalashvili, Jennifer L. Keller, Alexandros Ragoussis et Trang Thu Tran (2020) : *Making It Big. Why Developing Countries Need More Large Firms*. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Tableau 1
Typologie des entreprises africaines

Type d'entrepreneuriat	Niveau de technologie, productivité	Effectifs	Activités locales, régionales, nationales et internationales	Intégration dans les chaînes de valeur	Stratégies
SI traditionnel Micro-entreprises dans le secteur informel	Très faible croissance de la productivité, entreprises familiales	< 10	Marchés locaux ; activités de marchés aux puces, objectifs localisés, consommateurs de leurs propres produits : population pauvre ; faible niveau de confiance	Pas d'intégration, pas d'exportation	Stratégies minimalistes et d'aversion au risque, économie de subsistance, plus ou moins stagnante
Petites entreprises informelles ou formelles	Faible – mais plus élevée que dans le SI traditionnel ; faible croissance de la productivité, une certaine division de la main-d'œuvre au sein de l'entreprise	< 20	Marchés locaux, demande urbaine localisée, faible niveau de confiance, principalement activités de marchés aux puces	-	Orientée vers le marché, dessert les marchés urbains et ruraux locaux, faible dynamique
Entrepreneurs de taille moyenne	Niveau de technologie diversifié ; technologie de pointe, productivité supérieure à celle des petites entreprises	> 20	Desservent les marchés locaux et régionaux, réseautage à l'échelon local ; relation de confiance plus forte avec les clients à long terme	Accès aux connaissances et à la technologie ; certains sont intégrés dans les chaînes de valeur régionales et mondiales, parfois des contrats à long terme avec les clients	Segment dynamique de l'entrepreneuriat ; innovation incrémentale, passant contrat avec de petits entrepreneurs et régissant les échanges économiques avec les petites entreprises
« Mittelstand » africain	Productivité accrue, technologie de pointe	> 20	Entreprises desservant les marchés locaux, nationaux, régionaux et mondiaux	Sous-traite partiellement des entreprises clés dans les chaînes de valeur régionales et mondiales ; technologie et connaissances en matière d'importation	Segment dynamique des entreprises africaines ; en croissance et innovant. Propre marque et propres produits innovants ; secteur compétitif
Grandes entreprises formelles	Technologie moderne, productivité élevée	> 100	Marché local, régional et mondial	Entreprises clés des chaînes de valeur ; « noms de marque », sous-traite partiellement dans les chaînes de valeur régionales et mondiales ; importent la technologie et les connaissances	Segment dynamique des entreprises africaines ; en croissance et innovant. Propre marque et propres produits innovants ; secteur compétitif

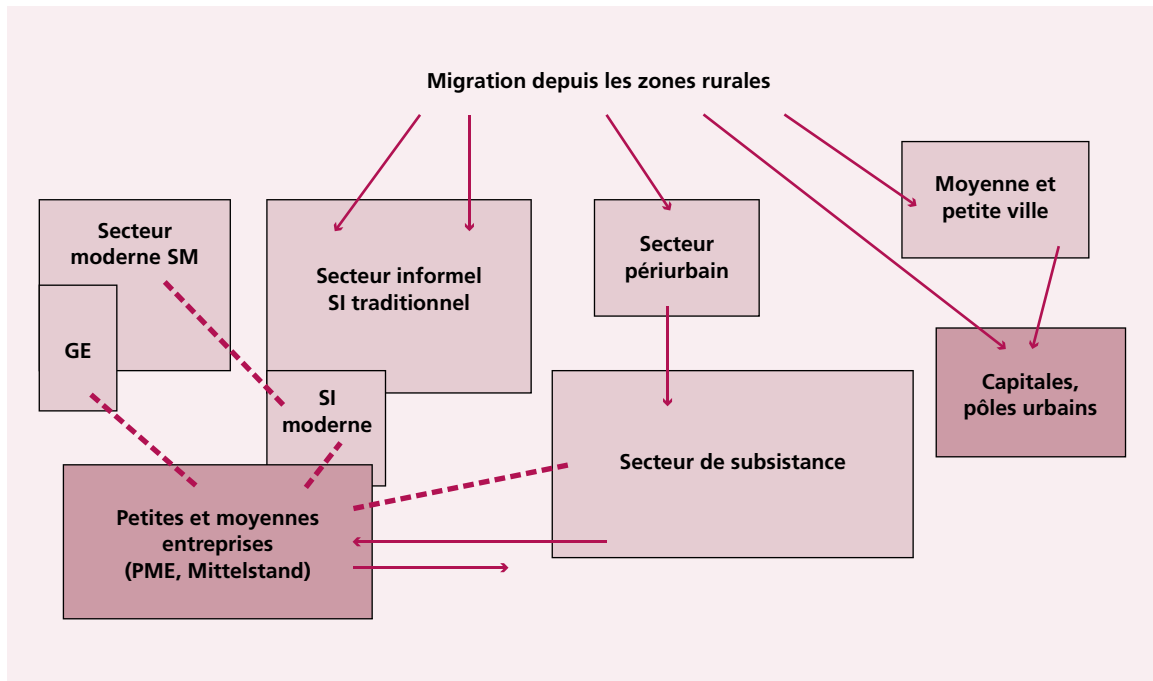
Source : Typologie basée sur Ishengoma, Esther K. et Robert Kappel (2006) : *Economic Growth and Poverty : Does Formalisation of Informal Enterprises Matter ?* Hambourg : *Document de travail GIGA n° 20* ; disponible à l'adresse : https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=909188 ; Brach, Juliane et Robert Kappel (2009) : *Global Value Chains, Technology Transfer and Local Firm Upgrading in Non-OECD Countries*. Hambourg : *Document de travail GIGA n° 110* ; disponible à l'adresse : <https://econpapers.repec.org/paper/zbw/gigawp/110.htm>.

prises à s'intégrer dans le secteur formel. La typologie présentée dans le tableau 1 illustre cette différenciation.

1. *Le secteur moderne (SM)* – y compris les grandes entreprises – se caractérise par une forte intensité de capital et une productivité marginale du travail élevée⁸. Les travailleurs sont salariés et les salaires sont plus élevés que dans le secteur informel.
2. *Le Mittelstand africain* (petites et moyennes entreprises, PME) dessert les marchés nationaux et est partiellement intégré dans les chaînes de valeur régionales et mon-
3. *Le secteur informel (SI)* est en croissance dans bon nombre de régions d'Afrique. Les entreprises du SI demeurent généralement petites.
4. *Le secteur de subsistance* absorbe le surplus de main-d'œuvre et présente une productivité du travail très faible. Ici, les niveaux de revenu dépendent directement de la productivité du travail. Ce secteur n'est pas en mesure de générer l'excédent nécessaire à l'accumulation du capital. Les micro-entreprises aux revenus limités prédominent.

⁸ La productivité marginale du travail mesure la contribution, dans le processus de production, d'une unité supplémentaire de travail alors que tous les autres facteurs de production se maintiennent à un niveau constant

Graphique 1
Relation entre les secteurs moderne, informel et de subsistance



GE : secteur des grandes entreprises
SI moderne : secteur informel moderne
SI traditionnel : secteur informel traditionnel

→ Migration - - - Échange

Source : Données compilées à partir de Ishengoma et Kappel (2006), op. cit. ; Ranis, Gustav et Frances Stewart (1999) : V-Goods and the Role of the Urban Informal Sector in Development, dans : *Economic Development and Cultural Change* 47, 2 : 259-88.

À partir de ces classifications et des concepts présentés, nous formulons six questions qui seront examinées dans les chapitres suivants.

1. Dans quelle mesure la nature de la crise de l'emploi en Afrique est-elle appelée à évoluer au cours du processus de transformation ?
2. Dans quelle mesure le travail informel continuera-t-il de se développer et quelle est la relation entre les emplois formels, plus qualifiés, plus productifs et mieux rémunérés, d'une part, et l'informalité et la précarité, d'autre part ?
3. Dans quelle mesure les divisions du marché de l'emploi s'accroissent-elles : rural-urbain ; féminin-masculin ; travailleurs instruits-travailleurs ayant une éducation de base ; pôles urbains-petites et moyennes villes.
4. Dans quelle mesure le processus d'urbanisation permet-il d'atténuer la situation sur les marchés de l'emploi ?
5. Le travail informel est particulièrement répandu en Afrique rurale et dans les petites et moyennes villes – dans quelle mesure les réformes ont-elles réussi à atténuer les disparités ?
6. Les emplois créés grâce aux IDE et aux CVM jouent un rôle distinct dans le débat sur l'emploi, ceux-ci étant généralement des emplois à plus forte productivité. Dans quelle mesure ces types d'emplois sont-ils capables d'améliorer la situation de l'emploi et de contribuer à l'augmentation des salaires ?

3

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI EN AFRIQUE

La description des marchés du travail et de l'emploi en Afrique est un exercice difficile, et ce pour plusieurs raisons :

1. Au total, 49 pays d'Afrique subsaharienne doivent être inclus dans cette étude.
2. La situation de l'emploi étant extrêmement diversifiée, il est difficile d'en dresser un tableau général.
3. Aux statistiques inadéquates du marché du travail⁹ s'ajoute le problème des définitions nationales du marché du travail qui ne sont pas nécessairement compatibles avec les données de l'Organisation internationale du Travail (OIT), de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI), de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et de la Banque africaine de développement (BAD).
4. La plupart des études portent principalement sur la création d'emplois, et occultent les pertes d'emplois dues aux investissements, à la concurrence ou aux avancées technologiques. Il est important de bien garder ceci à l'esprit. Fait non négligeable, la présente étude se concentre elle aussi en premier lieu sur l'évolution de l'emploi plutôt que sur les réductions en la matière¹⁰.

Ce document s'inspirera principalement de données émanant des institutions susmentionnées, dès lors que celles-ci communiquent également des données comparatives. Des données provenant d'États individuels pourront également être incluses. Les définitions du marché du travail varient et les approches sont particulièrement disparates lorsque sont abordés le secteur informel et le travail informel.

⁹ À propos de l'Afrique du Sud, par exemple, voir Alenda-Demoutiez, Juliette et Daniel Mügge (2019) : The Lure of Ill-Fitting Unemployment Statistics : How South Africa's Discouraged Work Seekers Disappeared From the Unemployment Rate, dans : *New Political Economy* 25, 4 : 590-606.

¹⁰ À propos de l'Afrique du Sud, voir Kerr, Andrew, Martin Wittenberg et Jairo Arrow (2014) : Job Creation and Destruction in South Africa, dans : *South African Journal of Economics* 82, 1 : 1-18

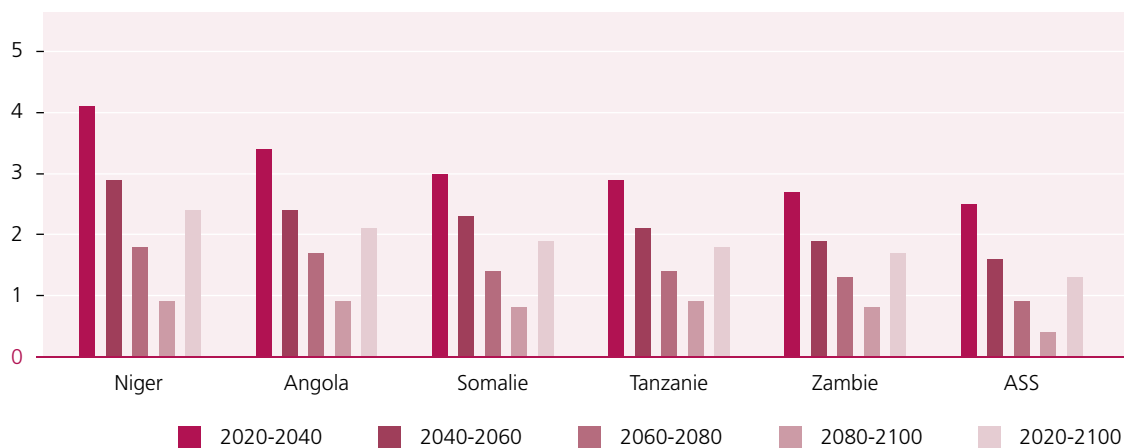
Encadré 1

Définitions

- **Chômage** : personnes en âge de travailler qui n'occupent pas d'emploi.
- **Emploi dans le secteur public** : s'entend de tous les emplois du secteur des administrations publiques, plus les entreprises et sociétés publiques qui siègent et opèrent aux niveaux central, étatique et local.
- **Emploi informel** : travailleurs pour compte propre, travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale ou employés occupant des emplois informels.
- **Emploi vulnérable** : travailleurs pour compte propre et travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale.
- **Employés** : les employés sont tous les travailleurs qui occupent des emplois rémunérés.
- **Jeunes** : personnes âgées de 15 à 29 ans.
- **Ni étudiants, ni employés, ni en cours de formation (NEET)** : proportion des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni étudiants ni en formation.
- **Population active** : la population active comprend toutes les personnes en âge de travailler qui fournissent la main-d'œuvre nécessaire à la production de biens et de services. Cela fait référence à la somme de toutes les personnes en âge de travailler qui ont un emploi et qui sont au chômage.
- **Population en âge de travailler** : personnes âgées de 15 ans ou plus.
- **Productivité du travail** : volume total de production produit par unité de travail. Mesure clé de la performance économique.
- **Ratio emploi/population** : proportion de la population totale en âge de travailler qui est dans l'emploi (exprimée en pourcentage).
- **Sous-emploi** : a) sous-emploi lié au temps et b) sous-emploi « invisible » : revenus très faibles de la main-d'œuvre, faible productivité et sous-utilisation des compétences.
- **Sous-utilisation de la main-d'œuvre** : inadéquation entre l'offre et la demande de travail. Comprend le sous-emploi lié au temps, le chômage et la main-d'œuvre potentielle.
- **Taux de chômage** : nombre de personnes sans emploi en pourcentage de la population active.
- **Taux de participation à la main-d'œuvre** : pourcentage de la population en âge de travailler qui s'engage activement sur le marché du travail.
- **Taux de salaire** : mesure des salaires payés, y compris les salaires de base, allocations de vie chère et autres allocations garanties et versées régulièrement.
- **Taux de travailleurs pauvres** : nombre de travailleurs pauvres en pourcentage de la population active.

Source : OIT, <https://ilostat ilo.org/resources/concepts-and-definitions/glossary/#all>.

Graphique 2
Taux annuel de croissance de la population jeune, 2020–2100, en pour cent



Source : Haroon Bhorat et Morné Oosthuizen (2020) : Jobs, Economic Growth and Capacity Development for Youth in Africa, Le Cap : Document de travail DPRU 2020-05 ; disponible à l'adresse : <http://www.dpru.uct.ac.za/working-papers>.

3.1 FORTE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ET EMPLOI

La majorité des pays africains connaissent une très forte croissance démographique. La population active passera de 620 millions à près de deux milliards d'individus d'ici 2063, avec un taux de croissance démographique de 2,2 pour cent. Au cours des prochaines décennies, l'Afrique deviendra le continent le plus jeune et le plus peuplé¹¹. La proportion de jeunes dans la population globale est en forte augmentation. La population des jeunes devrait continuer à croître jusqu'en 2100. Manifestement, dans tous les pays évoqués dans cette étude, la croissance de la population jeune restera supérieure à deux pour cent jusqu'en 2040 (voir graphique 2). Ce n'est qu'ensuite que le taux de croissance ralentira. Dès 2030, le nombre de jeunes devrait atteindre 300 millions¹².

3.2 TRANSFORMATION DE L'EMPLOI EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : AGRICULTURE, INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE ET SERVICES

Pour comprendre comment évolue le marché du travail, il peut être pertinent de se pencher sur la dynamique économique. Celle-ci montre que la tendance s'oriente clairement vers le secteur des services¹³. Toutefois, le processus de

transformation en ASS se dessine sous une forme qui lui est propre. La transformation d'une société agraire en une économie de services ne s'accompagne pas nécessairement d'une importance accrue du secteur industriel, qui reste en fait relativement faible (à l'exception d'un petit nombre de pays). Depuis les années 1990, la part de l'industrie dans le PIB est même en baisse. De nombreux pays connaissent une désindustrialisation ou une stagnation industrielle, même ceux dont les industries sont implantées de longue date. Les données présentées dans cette étude montrent l'évolution de la valeur ajoutée des différents pays d'ASS sur une période de 20 ans¹⁴. Les corrélations illustrées dans les graphiques suivants comparent les périodes 2000-2010 et 2010-2020, démontrant que le secteur agricole évolue peu à mesure que le PIB par habitant augmente. Dans la plupart des pays, l'agriculture conserve une part d'environ 20 à 22 pour cent de la valeur ajoutée. Les pays dont le PIB par habitant est plus élevé, comme le Botswana, Maurice, la Namibie, le Gabon, l'Afrique du Sud ou les Seychelles, n'enregistrent pratiquement aucun changement au cours d'une décennie. Dans ce groupe de pays, la part est légèrement inférieure à 20 pour cent.

Le graphique 4 montre la structure de l'emploi en ASS, en comparant 2011 et 2019. Les perspectives d'emploi sont

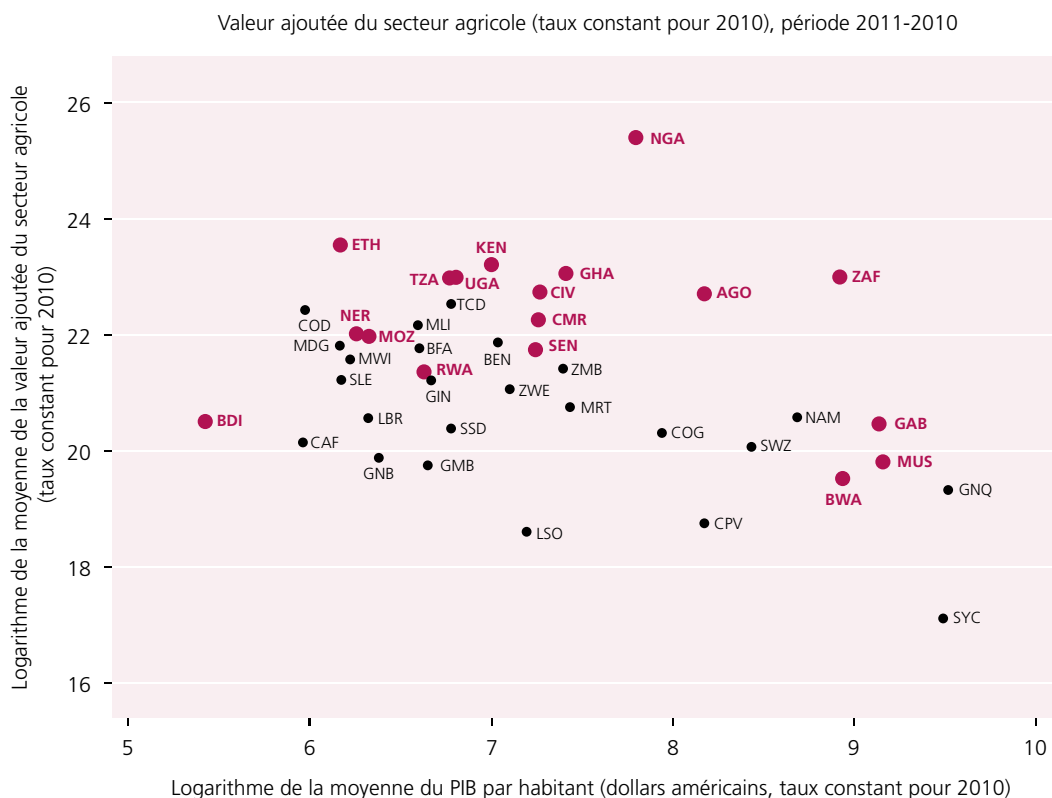
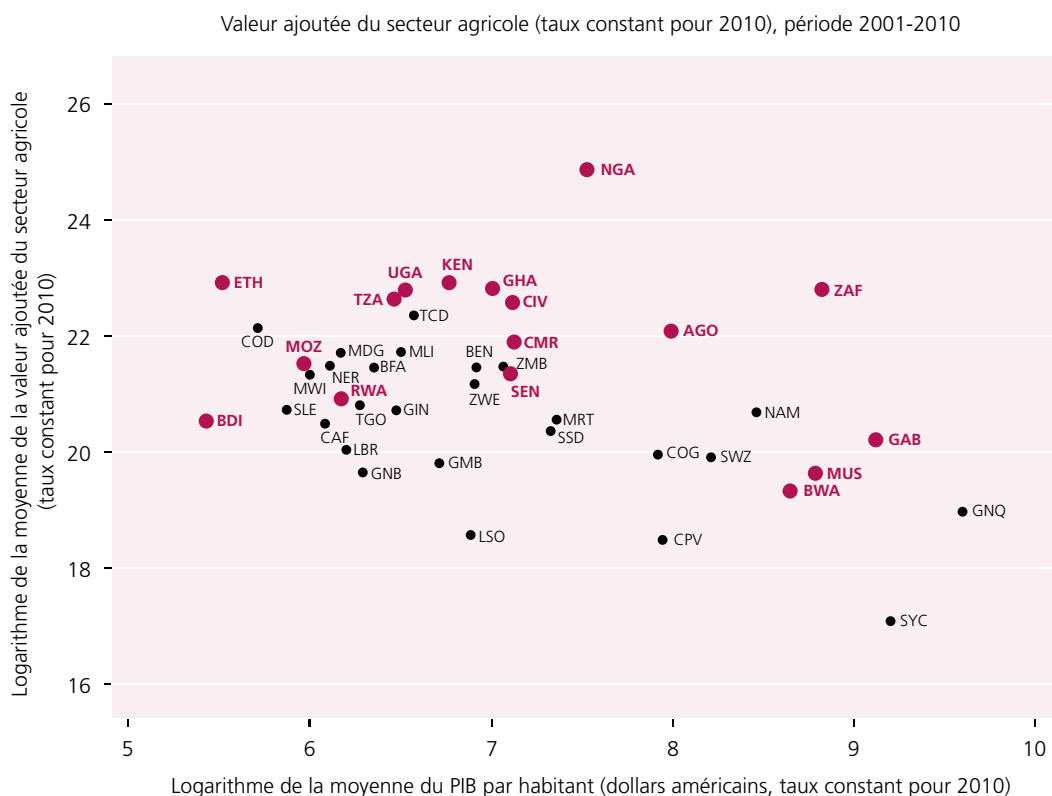
¹¹ OIT (2020c) : *Un manifeste africain pour l'emploi. La dynamique de la croissance démographique rend les choses encore plus compliquées*. Genève : OIT.

¹² OIT (2020a) : *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2020*. Genève : OIT : 41.

¹³ Wohlmuth, Karl (2004) : African Entrepreneurship and Private Sector Development, dans : *African Development Perspectives Yearbook 2002/2003* : 205-34 ; Riddell, Roger C., (éd.) (1990) : *Manufacturing Africa*. Londres, Portsmouth : James Curry ; Bass, Hans-Heinrich (1997) : Towards a New Paradigm of Informal Sector Labour Markets, dans : *African Development Perspectives Yearbook 5* : 275-88.

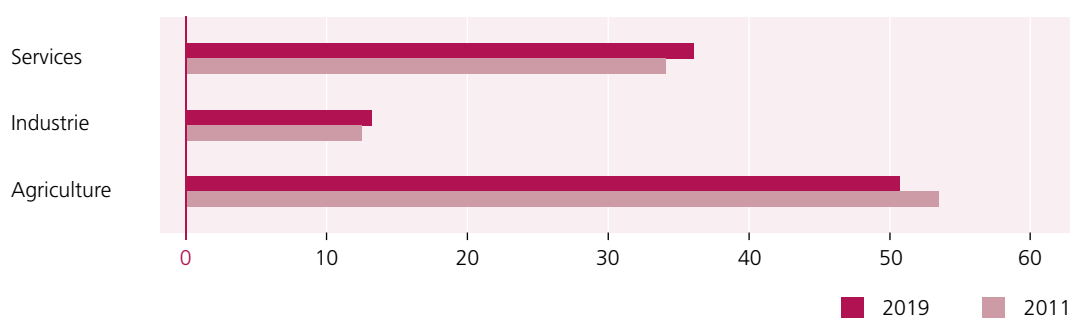
¹⁴ Nous utilisons délibérément les moyennes couvrant deux décennies afin d'exclure les fluctuations saisonnières, ce qui nous permet de mieux rendre compte des tendances à long terme. Base de données : Banque mondiale. L'industrialisation de l'Afrique est limitée sur le plan géographique ; près des deux tiers de la production manufacturière à valeur ajoutée se concentrent dans trois pays d'Afrique du Nord : Algérie, Égypte, Maroc, et deux en Afrique subsaharienne : Nigeria et Afrique du Sud. Les autres pays sont confrontés à une stagnation industrielle, voire à un déclin. Voir BAD : <https://www.afdb.org/fr/news-and-events/africa-industrialization-day-unlocking-africas-value-added-industrial-potential-39116> ; voir aussi l'interview de Carlos Lopes : <https://newafricanmagazine.com/25526/>.

Graphique 3
Évolution de la valeur ajoutée du secteur agricole, par rapport au PIB moyen par habitant (en dollars américains, taux constant pour 2010 ; estimation modélisée OIT), 2001/2010–2011/2020, en milliers



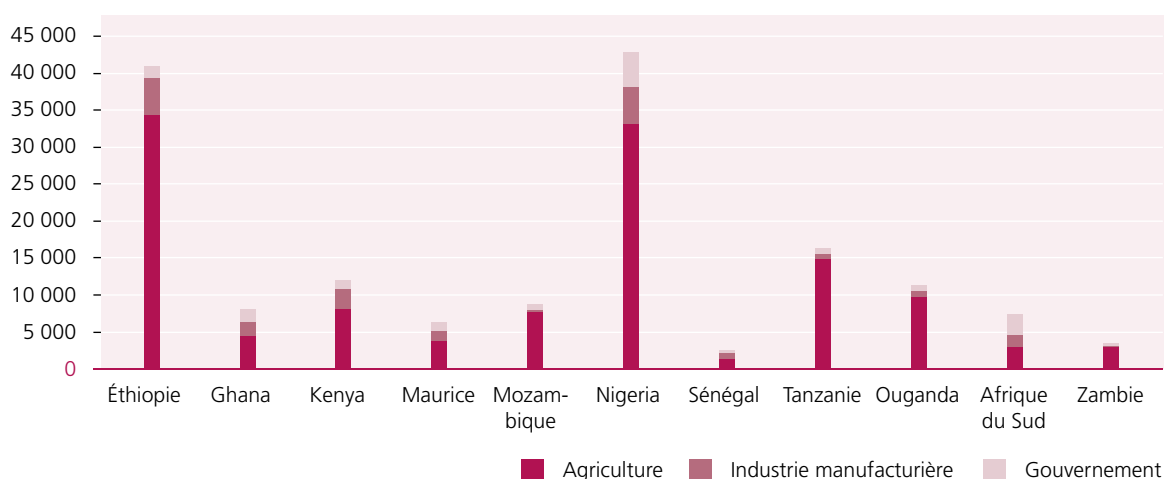
Source : illustration de l'auteur.

Graphique 4
Emploi par secteurs, 2011 et 2019, en pour cent



Source : OIT (2020b) : Rapport sur l'emploi en Afrique (Re-Afrique).

Graphique 5
Répartition de l'emploi, 2018, en milliers



Source : de Vries, Gaaitzen, Linda Arfelt, Dorothea Drees, Mareike Godemann, Calumn Hamilton, Bente Jessen-Thiesen, Ahmet Ihsan Kaya, Hagen Kruse, Emmanuel Mensah et Pieter Woltjer (2021) : The Economic Transformation Database (ETD). Note technique WIDER 2/2021. DOI: 10.35188/UNU-WIDER/WTN/2021-2.

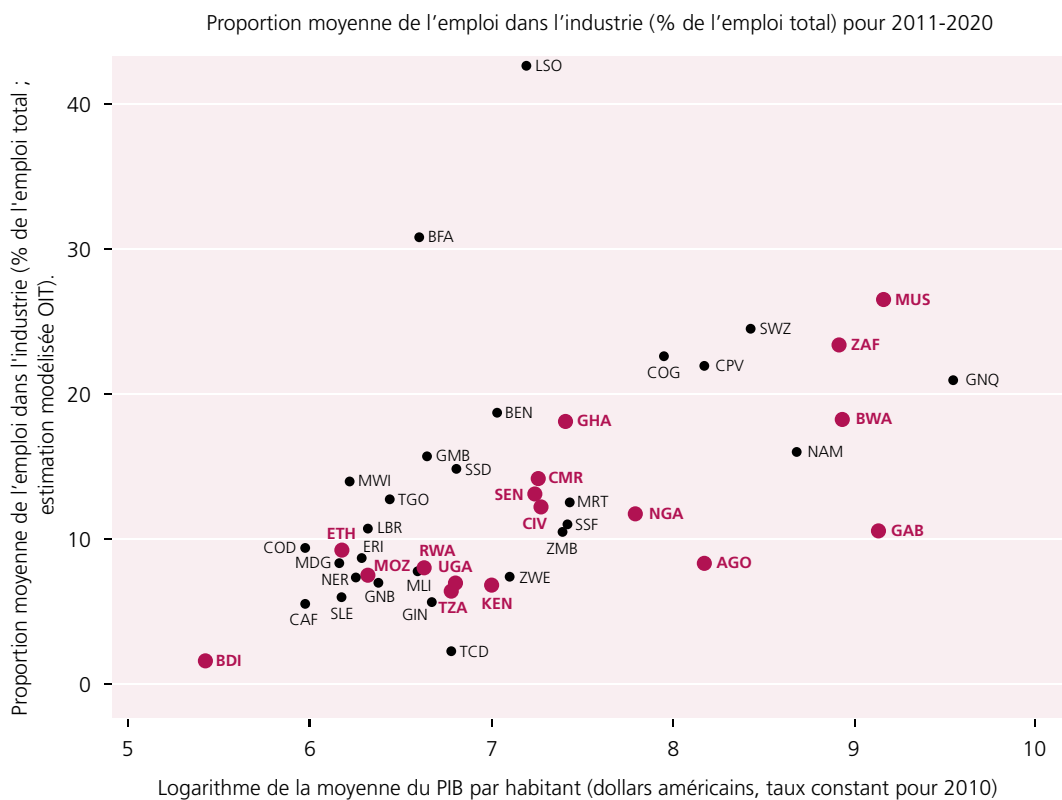
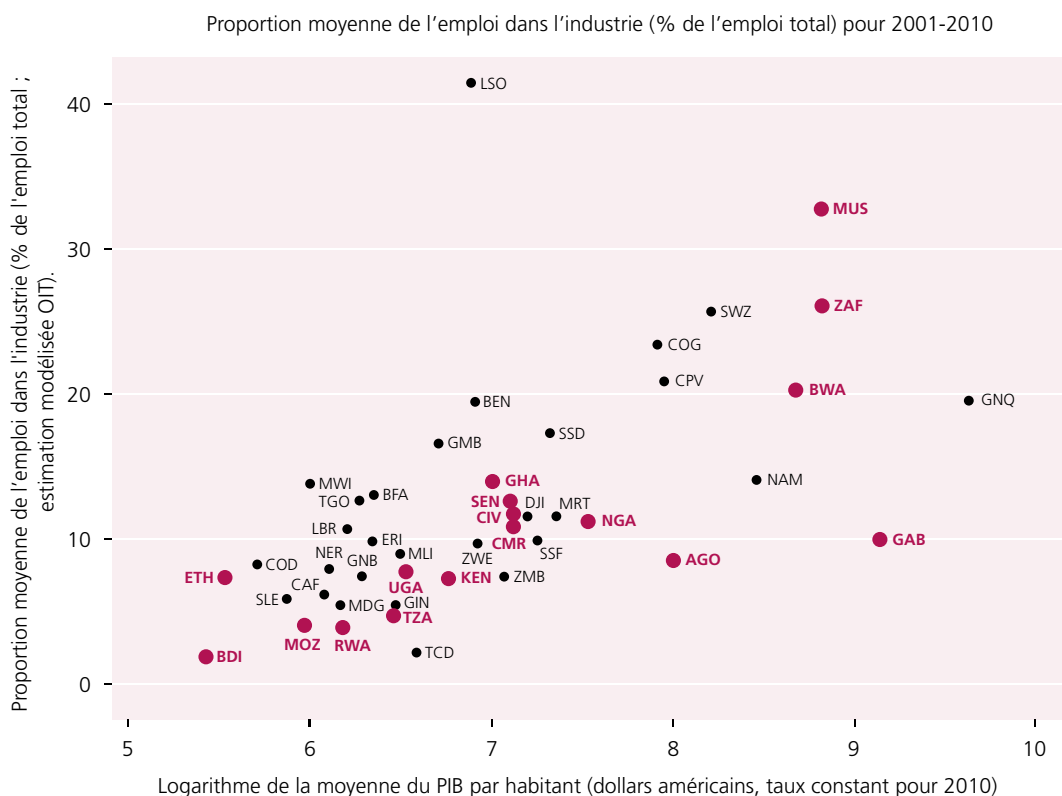
concentrées dans le secteur agricole ¹⁵. Dans un pays africain moyen, le secteur agricole emploie 54 pour cent de la population active. Au Burundi, au Burkina Faso, au Malawi et à Madagascar, plus de 80 pour cent de la main-d'œuvre travaille dans l'agriculture – en Tanzanie et en Éthiopie, ce pourcentage est supérieur à 60 pour cent et dans certains pays d'Afrique australe – comme l'Angola, l'Afrique du Sud, le Botswana et Maurice, le secteur agricole n'emploie qu'entre cinq et huit pour cent de la population.

Les corrélations consolident et amplifient la situation de l'emploi en Afrique subsaharienne. Sur la longue durée de 20 ans, la situation de l'emploi dans l'agriculture n'est certes pas complètement immuable, mais les changements sont plutôt mineurs. L'emploi agricole domine dans les PFR.

¹⁵ Le secteur agricole comprend l'agriculture, la sylviculture et la pêche.

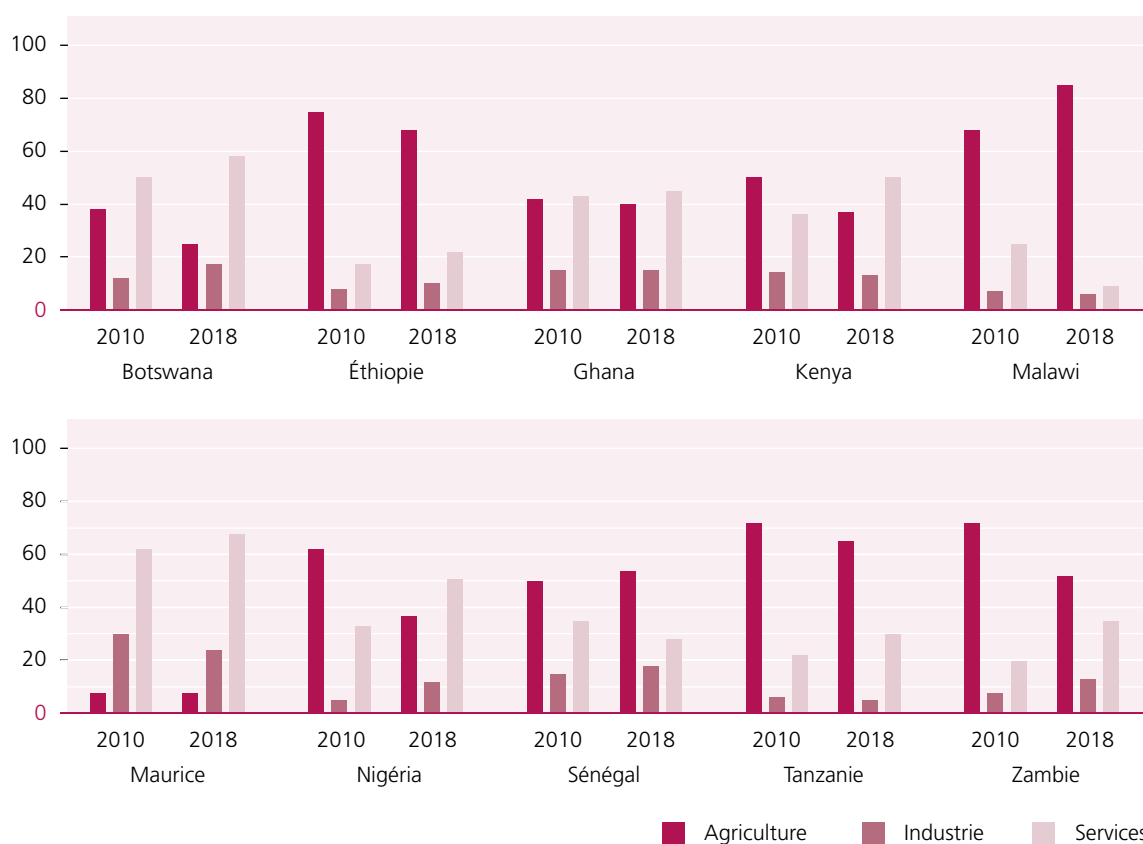
Ici, seuls des changements minimes sont observés avec une légère diminution des pourcentages. Dans un groupe intermédiaire de pays, comprenant la Gambie, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Kenya et le Nigeria, la part de l'emploi dans l'agriculture diminue à mesure que le PIB par habitant augmente. Les changements structurels y sont manifestement plus rapides que dans les pays qui ont déjà rejoint la catégorie des pays à revenu intermédiaire. Cependant, dans l'ensemble, nous observons une tendance à la baisse de l'importance de l'emploi agricole dans ces pays, ce qui est conforme aux trajectoires de base du développement économique. Cela étant, ce n'est pas la tendance que nous observons dans la majorité des pays africains, car la croissance de la population rurale est très élevée et les populations rurales sont donc également en forte croissance, même si cela ne se reflète pas dans l'emploi agricole. On peut supposer que, dans de nombreux pays, la migration vers les villes est plus lente que ce que prévoyaient initialement de nombreuses études.

Graphique 6
Proportion moyenne de l'emploi dans l'industrie (% de l'emploi total ; estimation modélisée OIT).
Logarithme de la moyenne du PIB par habitant 2001/2010–2011/2020, en milliers



Source : illustration de l'auteur.

Graphique 7
Part sectorielle de l'emploi, 2010–2018, en pour cent



Source : OIT (2020b) : Rapport sur l'emploi en Afrique (Re-Afrique), op. cit.

À certains égards, en moyenne, la valeur ajoutée du secteur industriel n'a connu que des changements marginaux au cours des deux décennies. Dans le groupe des pays les plus riches, la part de la valeur ajoutée industrielle continue de se maintenir autour de 19-21 pour cent (avec l'Afrique du Sud à environ 25 pour cent). Mais ce pourcentage n'évolue pratiquement pas au cours de la période. Le groupe des pays moins riches, dont le PIB par habitant est inférieur à 7 000 dollars américains, présente une variation comprise entre 18 et 22 pour cent. Dans certains pays, la valeur ajoutée par l'industrie est en hausse, mais la plupart des pays ne peuvent apparemment pas s'industrialiser davantage malgré la hausse des revenus.

L'emploi industriel en Afrique est très faible¹⁶. La plupart des pays d'ASS n'ont pas développé de secteur manufacturier au-delà de la production de biens traditionnels destinés à la consommation intérieure. L'ASS compte relativement peu de personnes en emploi dans le secteur manufacturier et leur nombre ne croît que lentement. La part de l'emploi industriel dans la grande majorité des pays est inférieure à

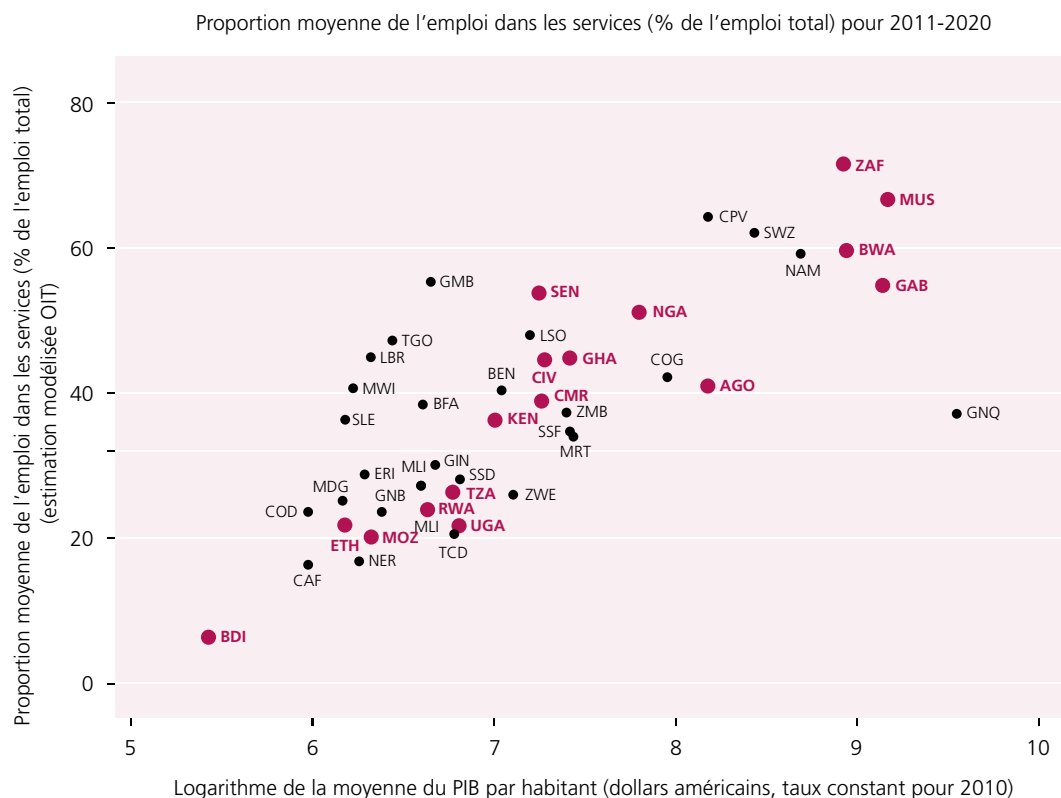
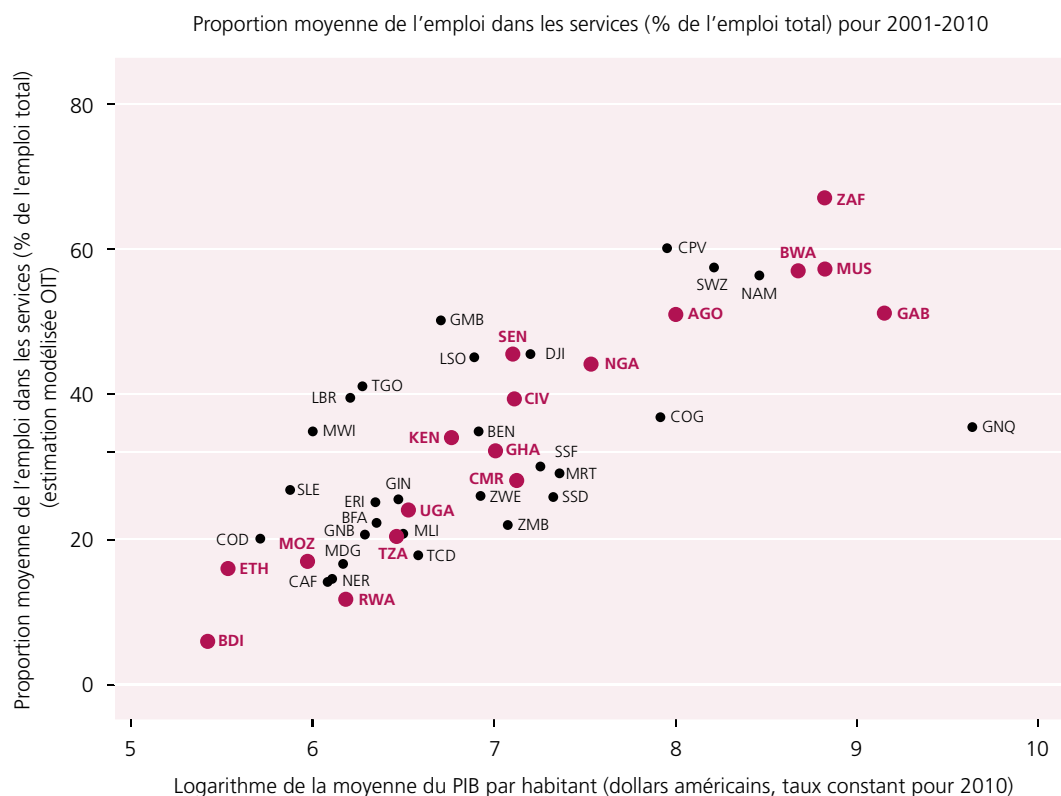
dix pour cent. Dans ces pays, le processus d'industrialisation ne décolle pas. Le groupe des pays plus développés, en revanche, a pu continuer à étendre ou maintenir son emploi industriel. Néanmoins, dans les conditions qui ont prévalu au cours des vingt dernières années, l'industrie n'a eu de manière générale qu'un effet limité sur l'emploi (voir graphique 6), ce qui confirmerait la thèse de la désindustrialisation à un stade précoce du processus de développement. Dans la plupart des pays, le processus d'industrialisation dépend également de la consommation mondiale et des apports d'IDE.

Les processus d'industrialisation sont particulièrement importants pour le développement du marché du travail africain, dans la mesure où, bien souvent, ils se traduisent par des emplois mieux rémunérés et une productivité plus élevée. Compte tenu de l'évolution de l'industrie mondiale (avec une baisse de l'importance de la production industrielle), de nombreux pays africains entrent dans le processus sur le tard. En effet, de nombreux pays ont à peine développé leur secteur industriel, tandis que d'autres sont en cours d'industrialisation depuis les années 1960. Toutefois, ce processus s'est essouffé, avec des conséquences évidentes sur l'emploi industriel. Plusieurs pays ont commencé à se réindustrialiser, mais le succès de ces nouvelles tentatives d'industrialisation dépend en grande partie de l'éventuelle mise en œuvre des mesures nécessaires. Le processus

¹⁶ Zeufack, Albert G, Cesar Calderon, Gerard Kambou, Megumi Kubota, Catalina Cantu Canales et Vijdan Korman (2020) : An Analysis of Issues Shaping Africa's Economic Future. Washington, D.C. : *Africa's Pulse* 22 ; Banque mondiale, disponible à l'adresse : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/34587>.

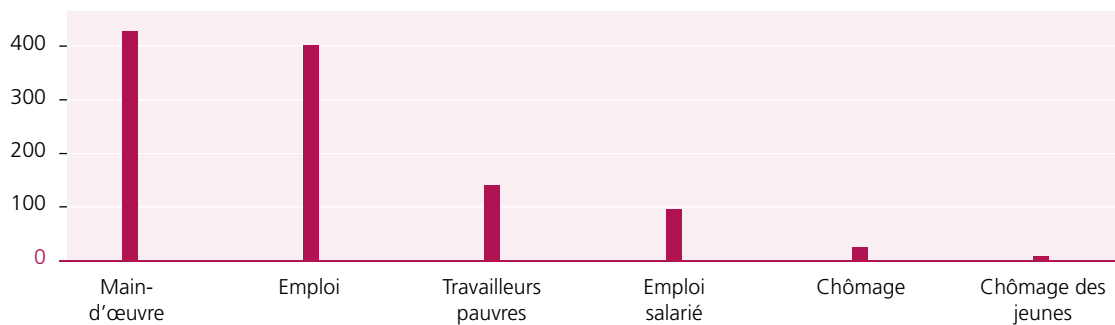
Graphique 8

Proportion moyenne de l'emploi dans les services (% de l'emploi total ; estimation modélisée OIT), logarithme de la moyenne du PIB par habitant (en dollars américains, taux constant pour 2010), 2001/2010–2011/2020, en milliers



Source : illustration de l'auteur.

Graphique 9
Marché du travail africain, 2019, en millions



Source : compilation propre. Données de l'OIT (2020b) : Rapport sur l'emploi en Afrique (Re-Afrique), op cit.

d'industrialisation de l'Éthiopie par le biais des ZES et d'un État développementiste, dont l'objectif est de garantir une augmentation des IDE et donc un élan d'industrialisation et davantage d'emplois, est particulièrement intéressant à cet égard ¹⁷.

La contribution du secteur des services évolue également très peu. Cela vaut tant pour les pays à revenu intermédiaire que pour les pays à faible revenu. En bref, l'évolution est très lente. Seul le secteur des services affiche une certaine tendance à la hausse. Mais même cette tendance est plus lente qu'on ne le pense souvent. Quoique lents, les changements structurels ont néanmoins entraîné une considérable inflexion du marché du travail et de la situation de l'emploi dans la grande majorité des pays africains.

Bien que les parts de valeur ajoutée évoluent au cours d'une décennie, les défis du processus de transformation se reflètent plus clairement dans les chiffres de l'emploi. Ainsi, la part de l'emploi en Afrique subsaharienne s'oriente par exemple clairement vers les services, mais l'emploi dans l'agriculture reste très élevé (voir graphique 7). Dans les économies plus avancées de Maurice et d'Afrique du Sud, le secteur des services représente plus de 50 pour cent de l'emploi, alors que la part de l'agriculture était inférieure à 16 pour cent en 2010.

La proportion de salariés dans le secteur des services augmente, en particulier dans les pays à revenu élevé. Elle y dépasse largement 50 pour cent, voire 60 pour cent dans certains pays, et la tendance est à la hausse. Cela indique que le secteur des services détermine la dynamique des

marchés du travail (voir graphiques 7 et 8). Cette augmentation s'accompagne également d'une hausse absolue des emplois dans le secteur des services de nombreux pays, dont le Kenya, le Rwanda et le Ghana. Outre le secteur informel des services, un secteur des services moderne, avec un nombre croissant d'entreprises de pointe et une main-d'œuvre bien qualifiée, émerge dans presque tous les pays, avec notamment un paysage dynamique dans le domaine des jeunes entreprises.

La majorité des Africains sont employés dans l'agriculture (environ 50 pour cent), un nombre croissant travaille dans le secteur des services (environ 35 pour cent en 2019), et seule une petite proportion de l'emploi se trouve dans le secteur manufacturier (voir graphiques 5, 6 et 7) ¹⁸. Cela étant, dans quelques pays le pourcentage de personnes employées dans le secteur industriel dépasse celui du secteur agricole, notamment Maurice et l'Afrique du Sud. À Maurice, par exemple, le secteur industriel emploie 25 pour cent de la population active ¹⁹.

3.3 LE CHÔMAGE EN HAUSSE ?

La majorité des 456 millions d'Africains (près de 60 pour cent) ont un emploi, la plupart sont indépendants et occupent des emplois précaires. Au total, 33 millions (quatre pour cent) sont au chômage et 286 millions (40 pour cent) restent en marge du marché du travail. En ASS, seul un petit pourcentage de travailleurs est salarié (17 pour cent) ; la plupart sont indépendants dans des exploitations agricoles familiales ou des ménages (55 pour cent). Seuls dix pour cent de l'emploi total consistent en emplois salariés permanents dans le secteur privé. De leur côté, les emplois publics représentent eux aussi une part de dix pour cent (administration publique et entreprises d'État). Les pays

¹⁷ Bhorat, Haroon et Finn Tarp (2016) : *Africa's Lions : Growth Traps and Opportunities for Six African Economies*. Washington, D.C. : Brookings Institution Press ; Newfarmer, Richard, John Page et Finn Tarp, (éd.) (2018) : *Industries Without Smokestacks : Industrialization in Africa Reconsidered*. Oxford : Oxford University Press ; Altenburg, Tilman et Wilfried Lütkenhorst (2015) : *Industrial Policy in Developing Countries*. Cheltenham : Edward Elgar ; Hallward-Driemeier, Mary et Gaurav Nayyar (2017) : *Trouble in the Making ? The Future of Manufacturing-Led Development*. Washington, D.C. : Banque mondiale, disponible à l'adresse : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/27946>.

¹⁸ OIT (2020c) : *Emploi et questions sociales dans le monde* : 102.

¹⁹ Pour des données et des renseignements supplémentaires, voir Monga, Célestin, Abebe Shimeles et Andinet Woldemichael, (éd.) (2019) : *Création d'emplois décents - Stratégies, Politiques et Instruments*. Abidjan, Banque africaine de développement, *Document de recherche sur les politiques 2* ; OIT (2020b) : op. cit.

Tableau 2
Emploi et chômage en ASS, 2000–2019, en pour cent

	2000-2007	2008-2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taux de participation à la main-d'œuvre	69,8	69,9	68	67,9	67,8	67,8	67,7	67,7
Taux de chômage	8,1	7,6	5,4	5,4	5,8	6,0	5,8	5,9
Croissance de l'emploi	3	3	3,4	3	3	3,1		
Emploi vulnérable	72,9	71,4	69,8	69,9	69,7	69,6		
Travailleurs en situation de pauvreté extrême	49,3	39,9	39,8	39,0	38,5	37,7	36,7	35,9
Travailleurs pauvres	23,8	27,7	25,4	25,4	25,4	25,3	25,4	25,4
Croissance de la productivité	2,9	1,8	1,5	0,5	1,2	1,7		

Source : OIT (2020a), *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2020* ; Genève : OIT ; OIT (2020b), op. cit.

africains où l'emploi salarié permanent/formel dans le secteur privé est le plus répandu sont l'Afrique du Sud (46 pour cent de l'emploi total) et le Botswana (23 pour cent).

Les taux de croissance de l'emploi sont très faibles dans toutes les régions d'Afrique. En Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale et en Afrique de l'Est, ils se situent en moyenne entre deux et trois pour cent, soit bien moins que la croissance démographique. En Afrique australe, les taux de croissance de l'emploi sont bien en-deçà de trois pour cent depuis 2000, et même deux pour cent au cours des cinq dernières années.

Le tableau 2 montre les principales tendances de l'évolution de la situation de l'emploi en Afrique. Le taux de participation à la main-d'œuvre est d'environ 70 pour cent. Le taux de chômage est tombé à six pour cent. L'emploi précaire est très répandu. La proportion de travailleurs en situation d'extrême pauvreté (vivant avec moins de 1,90 dollar américain par jour) a reculé, mais les travailleurs pauvres (moins de 3,20 dollars américains par jour) sont plus nombreux. La croissance de l'emploi a stagné à un taux de trois pour cent par an. Peu élevé, le taux de chômage n'est pas pour autant le signe d'un marché du travail sain et d'emplois abondants. Au contraire, il met en évidence l'absence de travail rémunéré pour de nombreuses personnes dans les économies africaines.

Le taux de chômage varie considérablement d'un pays à l'autre. Les études montrent que, dans la plupart des pays africains, moins de 20 pour cent des personnes entrant sur le marché du travail trouvent un emploi salarié, bien que des taux plus élevés soient signalés en Afrique du Sud, au Botswana et au Nigeria.

En Afrique australe – notamment en Afrique du Sud, en Eswatini, au Lesotho et en Namibie – le nombre de chômeurs est extrêmement élevé. Le taux de chômage en Afrique australe est de 30 pour cent, contre six à huit pour cent dans les pays d'Afrique de l'Ouest et de l'Est. Le taux de croissance du PIB de l'Afrique du Sud a considérablement chuté et est inférieur à trois pour cent depuis cinq ans,

tombant même sous la barre d'un pour cent en 2019/2020. Cette situation s'accompagne d'une hausse spectaculaire du chômage, en particulier chez les jeunes. Jusqu'en 2006, l'Afrique du Sud a connu une phase que l'on peut qualifier de « croissance sans emploi ». Après 2006, la croissance a considérablement chuté, accompagnée d'une hausse des indicateurs du chômage. C'est ce qu'indiquent les rapports officiels sur le taux de chômage, qui était estimé à 24 pour cent en 2010 et qui a atteint près de 30 pour cent en 2020. La croissance de l'emploi est très faible dans tous les secteurs, de sorte que les nouveaux arrivants sur le marché du travail, en particulier, ont peu de chances de trouver un emploi. Avec un peu plus de 40 pour cent de la population active, la capacité d'absorption est très faible par rapport aux autres pays à revenu intermédiaire. En revanche, cette part est de 60 pour cent au Mexique, de 50 pour cent en Turquie et de près de 70 pour cent au Brésil. Chez les jeunes, ce taux est encore plus faible, à peine 20 pour cent. Une évaluation du chômage par groupe de population indique clairement un éventail étendu²⁰.

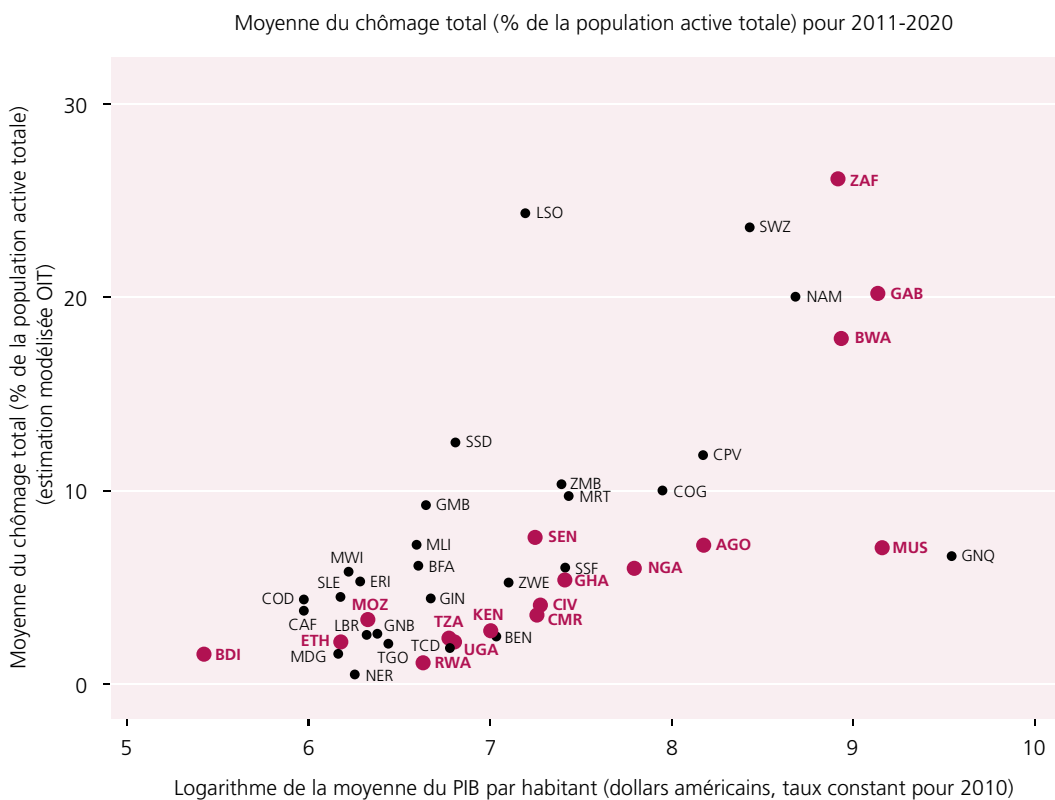
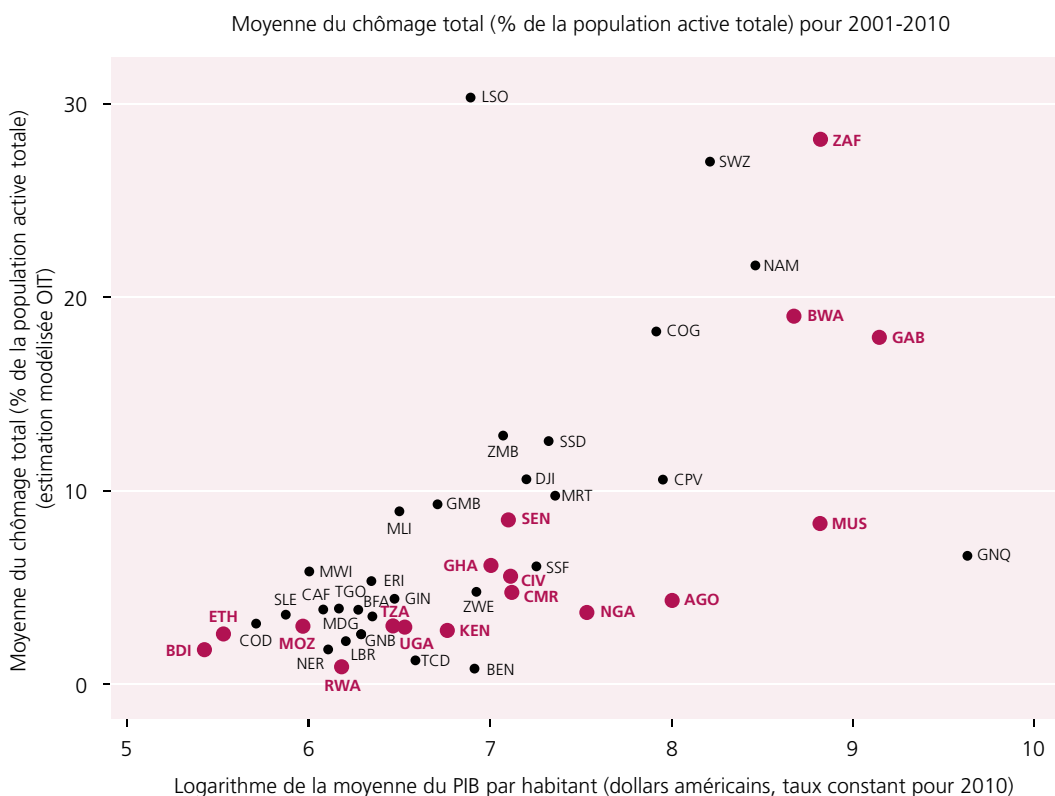
La situation des autres pays africains contraste totalement avec celle de l'Afrique du Sud. Ici, le taux de chômage est souvent inférieur à cinq pour cent, mais cela est principalement dû au fait qu'il n'existe pas de système d'allocations de chômage et que les chômeurs doivent rapidement trouver un emploi pour couvrir leurs dépenses courantes, que ce soit dans le secteur informel, en tant qu'agriculteur urbain, ouvrier agricole urbain, aide agricole ou travailleur familial.

Les observations suivantes, qui portent sur l'évolution du chômage par rapport aux niveaux de revenus, montrent

²⁰ Voir Bhorat, Haroon et Morné Oosthuizen (2020) : *Jobs, Economic Growth, and Capacity Development for Youth in Africa*. Le Cap : Document de travail DPRU 202005 ; disponible à l'adresse : <http://www.dpru.uct.ac.za/working-papers>. Voir aussi Danquah, Schotte et Sen (2019) : op. cit. ; Burger, Philippe et Frederick Fourie (2019) : *The Unemployed and the Formal and Informal Sectors in South Africa*, dans : *South African Journal of Economic and Management Sciences* : 1-12 ; Etim, Ernest et Olawande Daramola (2020) : *The Informal Sector and Economic Growth of South Africa and Nigeria : A Comparative Systematic Review*, dans : *Journal of Open Innovation, Technology, Market and Complexity* 6, 134 : 1-26.

Graphique 10

Chômage total moyen (% de la population active totale), par rapport au PIB moyen par habitant (en dollars américains, taux constant pour 2010), 2001/2010–2011/2020, en milliers



Source : illustration de l'auteur.

des tendances claires sur une période de 20 ans. La comparaison des évolutions en 2000-2010 et 2010-2020 confirme à quel point le balancier s'est déplacé (voir graphique 10). Alors que dans un grand nombre de PFR le taux de chômage moyen est inférieur à quatre pour cent, les PRI de la tranche inférieure affichent déjà un taux moyen de dix pour cent. Les PRI de la tranche supérieure, comme l'Afrique du Sud, le Gabon ou la Namibie, ont des taux supérieurs à 20 pour cent. Cependant, au cours de la période de dix ans considérée, la dynamique fondamentale de la croissance et de l'emploi a évolué. Dans les PFR aussi, le chômage augmente avec le PIB par habitant. Dans les PRI de la tranche inférieure, les chiffres du chômage semblent diminuer à mesure que le PIB par habitant augmente, comme c'est le cas, en moyenne, dans les pays africains plus riches.

Les chiffres moyens du chômage masquent toutefois une différence majeure. Le nombre d'hommes au chômage augmente légèrement dans toutes les catégories de revenus et, à l'exception de l'Afrique du Sud, les chiffres ont tendance à baisser dans les PRI. Certains pays se trouvent dans une situation particulière avec des valeurs aberrantes, comme le Lesotho, qui a pu réduire quelque peu le chômage des hommes au cours de la période de 20 ans, principalement en raison de la migration vers l'Afrique du Sud.

Le chômage des femmes présente des différences plus marquées. Alors que dans les PFR, il est le plus souvent légèrement supérieur à celui des hommes, il augmente particulièrement fortement entre la première et la deuxième décennie examinées, dans les pays dont les revenus sont légèrement supérieurs à ceux des PFR. Mais dans une large mesure, il s'agit d'une différenciation pays par pays, soumise à des conditions spécifiques. Le Nigeria, le Cap-Vert et la RD Congo présentent des tendances différentes. Ici, le chômage des femmes est plus élevé que celui des hommes dans les pays les plus riches, mais il a diminué au cours de la période considérée. En d'autres termes, aucune tendance claire d'augmentation ou de diminution du chômage ne peut être déduite des chiffres correspondants, qui sont liés à la croissance et à l'augmentation des revenus par habitant.

3.4 LE CHÔMAGE DES JEUNES

Le défi de l'emploi en Afrique concerne essentiellement l'emploi des jeunes. La situation des jeunes se distingue clairement de la tendance du chômage global. Le taux de chômage des jeunes en ASS est de 8,7 pour cent (2019)²¹. Sur les quelque 420 millions de jeunes Africains (âgés de 15

à 29 ans), un tiers est actuellement au chômage et un autre tiers occupe un emploi vulnérable. Quelque 15 pour cent seulement ont un emploi salarié. La situation des jeunes varie fortement d'un pays à l'autre. Le nombre de chômeurs est particulièrement élevé en Afrique australe, où il avoisine en moyenne les 50-55 pour cent depuis 30 ans, ce qui est bien plus élevé que la moyenne en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale et en Afrique de l'Est (moins de dix pour cent). La situation de l'Afrique du Sud est particulièrement précaire.

La catégorie des *Ni étudiants, ni employés, ni en cours de formation* (NEET)²² est très répandue, notamment dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Le nombre de NEET y a augmenté pour atteindre environ 30 pour cent, tandis que dans les PRI de la tranche inférieure, il est de 22 pour cent –avec une légère tendance à la hausse. Dans les PFR, la proportion est relativement plus faible, de l'ordre de 16 à 18 pour cent. Il en ressort qu'à mesure que les revenus augmentent, le nombre de NEET ne diminue pas, au contraire. Ce développement inversé est préoccupant. D'autres indicateurs montrent également qu'à mesure que le niveau de revenus augmente, le chômage et le sous-emploi chez les jeunes ont tendance à croître²³. Les jeunes femmes sont particulièrement touchées par ces tendances. La part des NEET chez les jeunes hommes en Afrique de l'Ouest est d'environ 19 pour cent (2020), tandis que chez les jeunes femmes, elle est de 29,5 pour cent (soit dix points de pourcentage de plus). Cela vaut pour toutes les autres régions d'Afrique (voir graphique 11). En d'autres termes, les jeunes femmes supportent une part disproportionnée du poids du sous-emploi.

L'exemple de l'Ouganda illustre à quel point la situation s'est détériorée pour les jeunes. La population ougandaise est jeune et en croissance rapide. Les jeunes âgés de 15 à 34 ans représentent près de 40 pour cent de la population, mais près de 70 pour cent de la population en âge de travailler. Selon les estimations, dans les années 2020, l'économie ougandaise devra créer trois fois plus d'emplois chaque année que dans les années 2000, où la création d'emplois était en moyenne de 300 000 emplois par an. Le million d'emplois supplémentaires par an doit chercher en priorité à offrir aux jeunes des emplois rémunérés et non à les renvoyer dans le secteur informel²⁴. La situation est

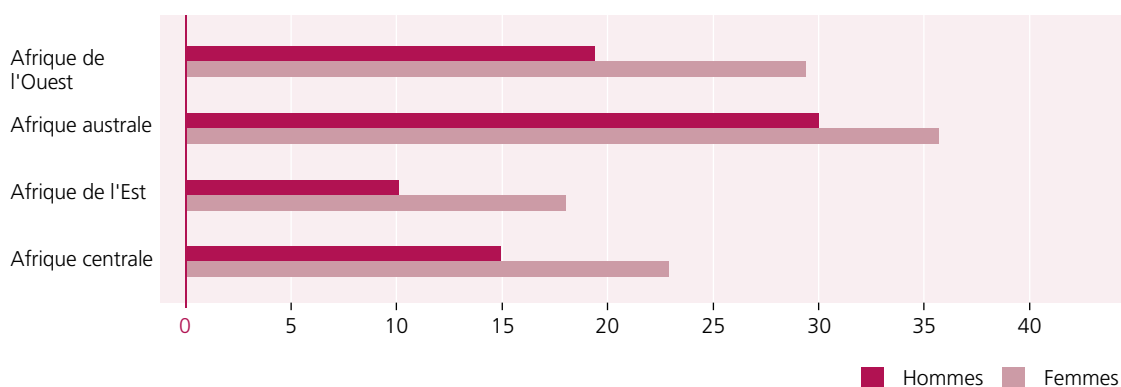
²¹ Bhorat et al. (2020) : 12. Voir aussi Banque africaine de développement, Banque asiatique de développement, Banque européenne pour la reconstruction et le développement et Banque interaméricaine de développement (2018) : *The Future of Work*. Abidjan. Voir Fox, Louise, Philip Mader, James Sumberg, Justin Flynn et Marjoke Oosterom (2020): Africa's « Youth Employment » Crisis is Actually a « Missing Jobs » Crisis. Washington, D.C. : *Brookings Brooke Shearer Series 9* ; disponible à l'adresse : <https://www.brookings.edu/research/africas-youth-employment-crisis-is-actually-a-missing-jobs-crisis/>.

²² Le taux de NEET est défini comme suit : « La part des jeunes qui ne sont pas dans l'éducation, l'emploi ou la formation exprime le nombre de jeunes qui ne sont pas dans l'éducation, l'emploi ou la formation en pourcentage de la population totale des jeunes. Il fournit une mesure des jeunes qui sont en dehors du système éducatif, qui ne sont pas en formation et qui n'ont pas d'emploi, et offre donc de mesure plus large des entrées potentielles des jeunes sur le marché du travail que le chômage des jeunes, puisqu'il inclut également les jeunes en dehors de la main-d'œuvre, du système éducatif ou de la formation. », OIT (2020), Description de l'indicateur : Part des jeunes qui n'ont pas d'emploi, d'éducation ou de formation (taux de NEET des jeunes). <https://ilostat.ilo.org/fr/resources/concepts-and-definitions/description-youth-need/>.

²³ OIT (2020b) : op. cit.

²⁴ Merotto, Dino (2020) : *Uganda : Jobs Strategy for Inclusive Growth*. Washington, D.C. : Banque mondiale, disponible à l'adresse : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/33342>.

Graphique 11
Taux de NEET des jeunes, par sexe, 2020, en pour cent



Source : OIT (2020b) : Rapport sur l'emploi en Afrique (Re-Afrique), op cit.

également extrêmement tendue dans d'autres pays. En Afrique, seuls le Mali et le Gabon ont vu leur main-d'œuvre croître plus rapidement que l'Ouganda, dont la croissance annuelle moyenne est de 3,8 pour cent.

La situation au Sénégal est quelque peu différente : les travailleurs informels sont principalement employés dans l'agriculture (23 pour cent), le commerce de détail (22 pour cent) et l'industrie manufacturière (12,5 pour cent). Le secteur tertiaire prédomine. Au total, 45 pour cent des Sénégalais de 15 ans et plus sont en situation d'emploi. Plus de 97 pour cent des emplois sont considérés comme informels. Le fait que 41 pour cent des 15-34 ans ne soient ni employés ni dans le système éducatif (NEET) est considéré comme particulièrement critique. C'est le cas de 51 pour cent des femmes et de 29 pour cent des hommes de cette tranche d'âge. Le taux de NEET chez les jeunes ruraux qui s'élève à 49 pour cent est supérieur à celui de la capitale sénégalaise, Dakar, avec 32 pour cent²⁵.

Une étude de Lefevre, Roubaud, Torelli et Zanuso (2017) sur l'évolution de la situation en Côte d'Ivoire²⁶ indique que les jeunes de 15 à 24 ans représentent près d'un tiers de la population en âge de travailler. D'importants progrès ont été réalisés en matière de scolarisation. Les difficultés sur le marché du travail restent cependant préoccupantes. Les jeunes représentent pas moins de 40 pour cent des personnes sans emploi. Le taux de chômage des jeunes s'élève à 25 pour cent, tandis que 22 pour cent ne sont ni employés, ni scolarisés, ni en formation. Cette concentration de jeunes dans le secteur informel est d'autant plus critique

²⁵ <https://lavoixdelavallee.wordpress.com/2020/02/02/comprendre-le-marche-de-lemploi-au-senegal-avec-leri-esi-2017/>. Voir Mbaye Aly M. et Fatou Gueye (2018) : Labor Markets and Jobs in West Africa. Abidjan : Banque africaine de développement, Document de travail série 297.

²⁶ Lefevre, Isaure, François Roubaud, Constance Torelli et Claire Zanuso (2017) : La difficile insertion des jeunes sur le marché du travail en Côte d'Ivoire, dans : *Afrique Contemporaine*, 3-4 : 263-64 et 233-7 ; Roubaud, François (2014) : L'économie informelle est-elle un frein au développement et à la croissance économiques ?, dans : *Regards croisés sur l'économie* 1, 14 : 109-21.

que la part des entreprises informelles ayant un réel potentiel de croissance est extrêmement faible. L'analyse de Lefevre, Roubaud, Torelli et Zanuso montre que l'insertion des jeunes sur le marché du travail est non seulement structurellement difficile, mais que le problème semble s'aggraver. La quasi-totalité des jeunes (97 pour cent) travaillent dans le secteur informel.

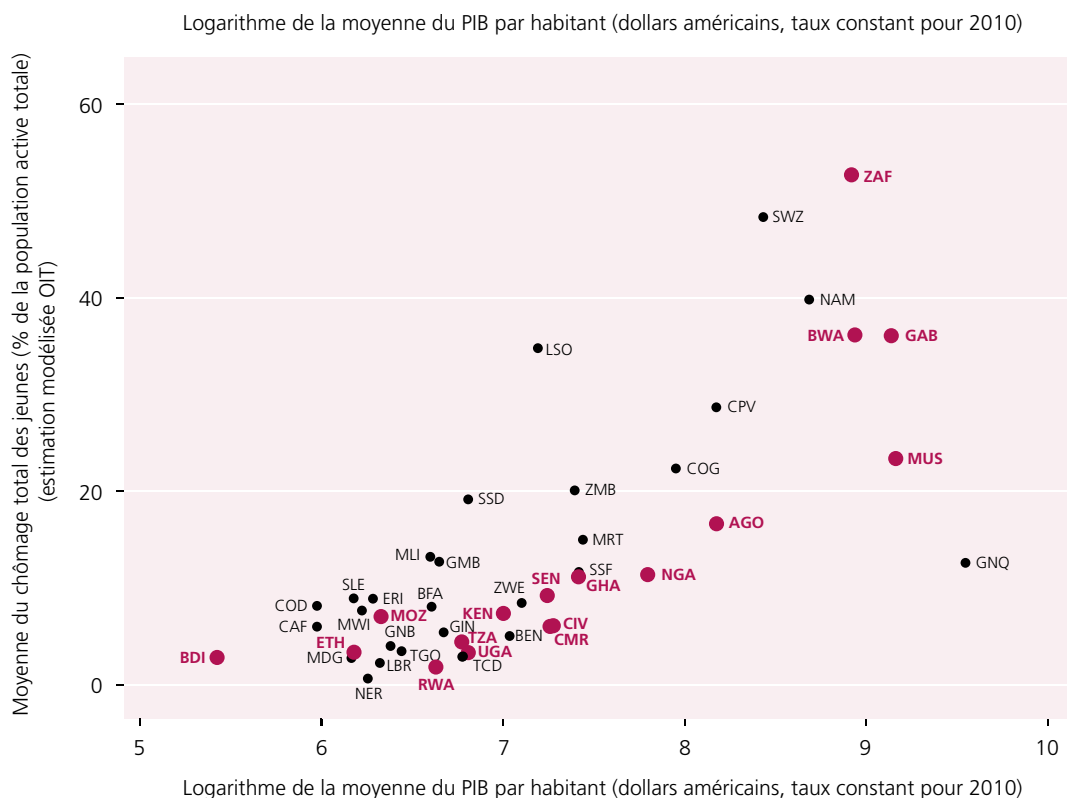
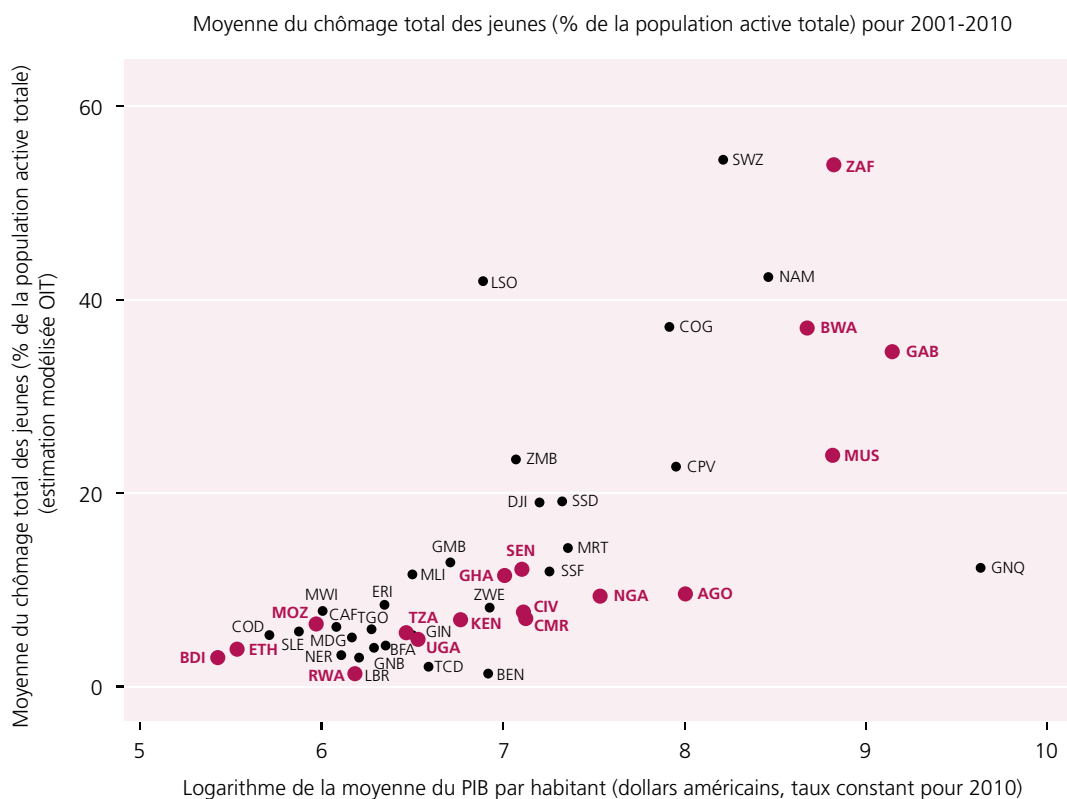
La question que nous devons nous poser est la suivante : Le chômage des jeunes va-t-il continuer à augmenter – et pas seulement à cause de la croissance démographique rapide et de la part croissante des jeunes, mais aussi parce que le taux de chômage progresse au cours du processus de développement ? Les évaluations pour 2000-2010 et 2010-2020 montrent clairement à quel point la situation est critique. Tout d'abord, comme pour le taux de chômage global, il existe une nette divergence entre les taux de chômage des jeunes des PFR et des PRI (graphique 12).

On peut déduire de ces corrélations que le chômage des jeunes est généralisé et en hausse. Les tendances du chômage des jeunes femmes et des jeunes hommes sont similaires. Cela laisse entendre qu'un grand nombre de chômeurs finissent par se retrouver dans les secteurs informels ou dans les régions rurales avec leur famille, car le marché du travail n'offre pas ou peu d'emplois.

L'analyse montre que le taux moyen de chômage des jeunes dans les PFR s'élevait à environ dix à 15 pour cent sur la période 2000-2020. Quand bien même ces taux diminuent sur la période de 20 ans considérée, cela ne signifie pas que la situation des jeunes s'est améliorée dans les PFR. Au contraire, pour la grande majorité des jeunes la situation a généralement empiré. Ils trouvent moins d'emplois dans les secteurs formels car la demande de travailleurs y est faible. Cela signifie que la jeune génération qui ne trouve pas de travail dans les secteurs formels et dans l'administration doit s'orienter vers des emplois informels.

D'autre part, le taux de chômage reste particulièrement élevé dans les PRI. Là aussi, le nombre d'emplois pour les jeunes suit une trajectoire à la baisse. En d'autres termes,

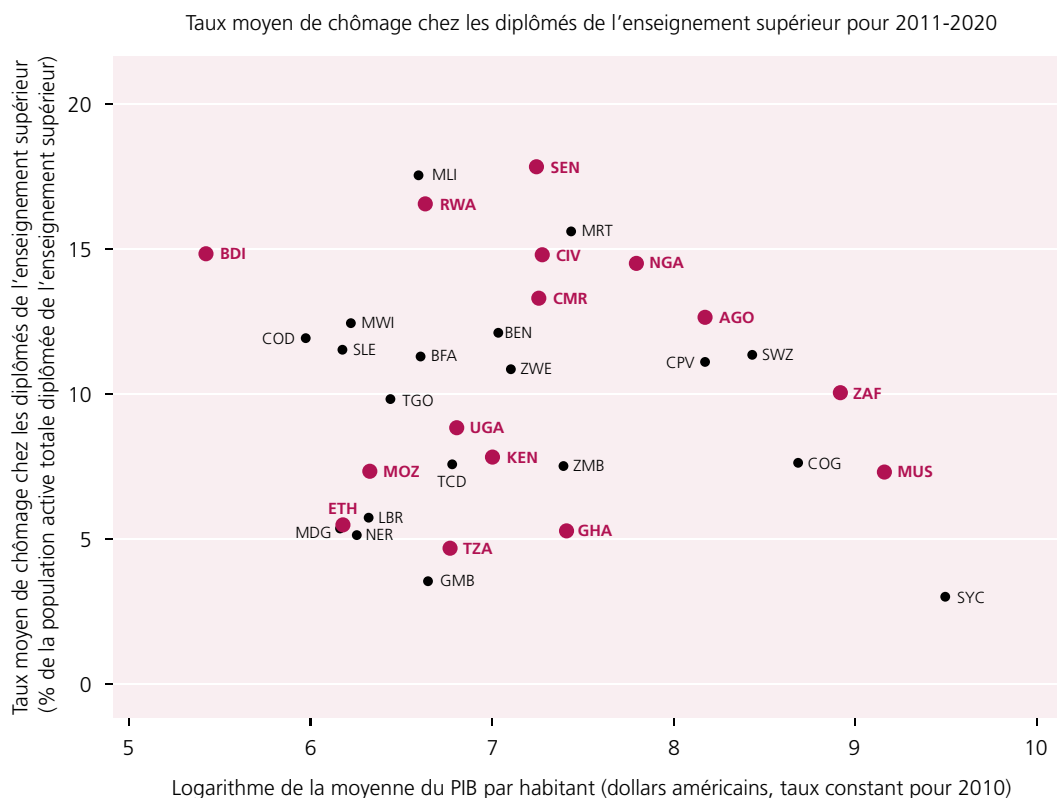
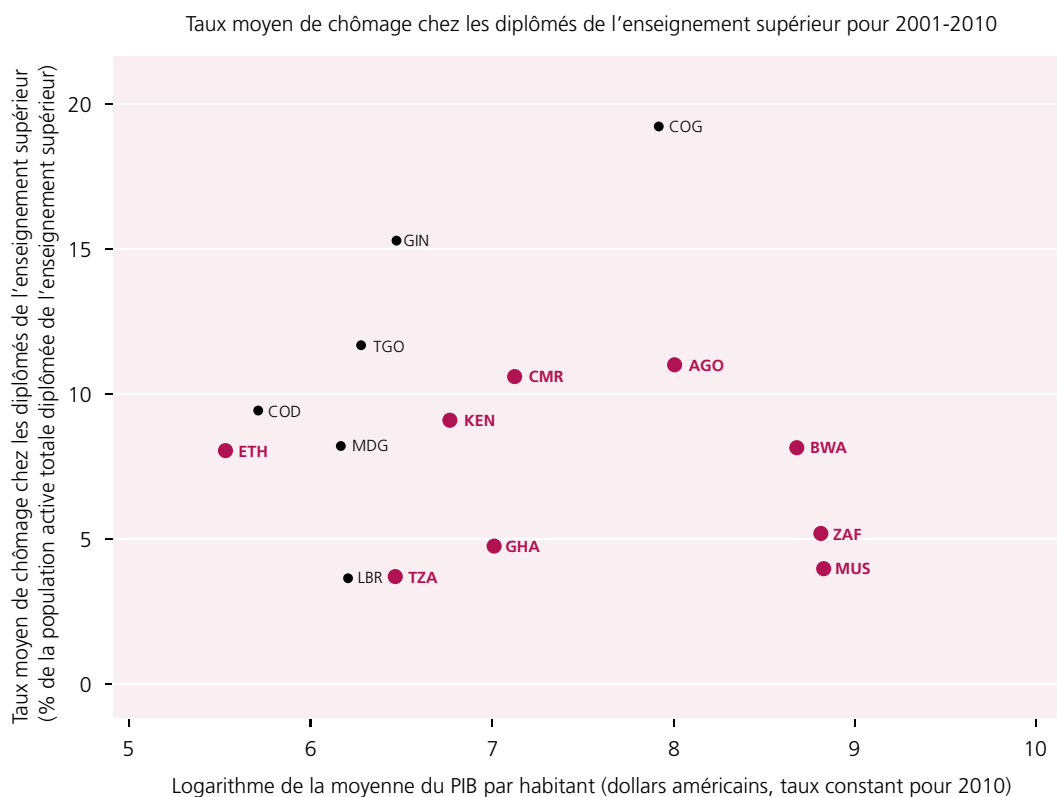
Graphique 12
Chômage total des jeunes (% de la population active totale âgée de 15 à 24 ans), 2000-2020, par rapport au logarithme de la moyenne du PIB par habitant (en dollars américains, taux constant pour 2010), 2001/2010–2011/2020, en milliers



Source : illustration de l'auteur.

Graphique 13

Chômage moyen chez les diplômés de l'enseignement supérieur (% de la population active totale diplômée de l'enseignement supérieur), par rapport au logarithme de la moyenne du PIB par habitant (en dollars américains, taux constant pour 2010), 2001/2010-2011/2020, en milliers



Source : illustration de l'auteur.

fondamentalement, malgré l'augmentation du PIB par habitant, il y a peu de signes d'amélioration de la situation des jeunes sur les marchés du travail.

Il est évident que les pays dont le PIB par habitant est en hausse sont en général moins exposés à de fortes augmentations du nombre de jeunes hommes au chômage. Il en va tout autrement des jeunes femmes, qui ont tendance à être confrontées à une hausse du chômage lorsque le PIB par habitant augmente. La proportion de jeunes femmes sans emploi est particulièrement élevée dans les PRI d'Afrique australe. Cela s'explique en grande partie par les perspectives scolaires moins bonnes pour les jeunes femmes. En revanche, le chômage des femmes comme des hommes reste très faible dans les PRI d'Afrique. Les jeunes n'ont donc pas d'autre choix que de travailler dans les ménages, dans l'agriculture ou dans le secteur informel. Le processus de croissance accompagné d'une augmentation de la richesse ne leur offre pas de bonnes perspectives d'emploi dans les secteurs formels.

Les jeunes plus instruits devraient normalement avoir de meilleures chances sur le marché du travail, d'autant plus que la demande de travailleurs qualifiés dans les secteurs des services des centres urbains est en augmentation. Un paradoxe se fait jour donc. Normalement, on s'attendrait à ce que les plus qualifiés trouvent plus facilement un emploi. Et, dans une certaine mesure, c'est effectivement le cas. Mais la demande de travailleurs mieux formés est faible, car il existe très peu d'entreprises de taille moyenne. Les petites et moyennes entreprises (PME) se développent à peine et les grandes entreprises ne génèrent pas une forte demande de main-d'œuvre. En outre, l'État, qui verse souvent des salaires plus élevés que le secteur privé, n'embauche pas beaucoup de jeunes. Les autres jeunes sont voués au chômage ou tentent de vivre en révisant leurs attentes à la baisse, c'est-à-dire que les jeunes les plus instruits s'orientent vers les secteurs les plus dynamiques qui ont besoin de travailleurs instruits. La très grande majorité des jeunes instruits se retrouvent dans la « zone stagnante »²⁷. Ces évolutions sont donc ancrées dans la structure du secteur privé et révèlent une division majeure au sein de la société. Bien que les pays africains connaissent des développements très différents, on note une composante d'hétérogénéité structurelle qui se révèle difficile à surmonter avec les programmes d'emploi actuels. Aucun effet de ruissellement n'est réellement démontré. Au contraire, les jeunes actifs instruits abaissent les niveaux de productivité parce qu'ils sont contraints d'accepter des emplois à faible productivité et faiblement rémunérés. C'est du moins la situation dans la majorité des pays d'Afrique subsaharienne. Le contexte en Afrique du Sud est tout à fait différent. Dans ce pays, les investissements à forte

intensité capitalistique – notamment par les entreprises publiques – dominant, ce qui a pour effet d'exclure du marché du travail une grande partie de la main-d'œuvre instruite et surtout la main-d'œuvre moins instruite. Seul un petit nombre d'entreprises étrangères investissent – principalement dans les secteurs industriels et des produits de base à forte intensité capitalistique, avec de faibles effets sur l'emploi (voir paragraphe 3.5.).

L'agriculture domine toujours le marché de l'emploi et doit également assimiler les jeunes chômeurs, ce qui augmente l'offre de main-d'œuvre dans les campagnes au lieu de la diminuer. Le piège de l'offre illimitée de main-d'œuvre est toujours présent et est alimenté par le changement structurel que nous observons actuellement²⁸. Ainsi, non seulement nous constatons une transition des emplois agricoles à faible productivité vers les activités de services à faible productivité, mais aussi un excédent de jeunes plus instruits dans les secteurs à faible productivité – un phénomène principalement associé à la perspective d'emplois non rémunérés dans les ménages familiaux.

Les corrélations ne montrent pas nécessairement dans quelle mesure une meilleure instruction ouvre de meilleures perspectives d'emploi (voir graphique 13). Le niveau d'éducation dans les écoles et les universités est tout simplement trop hétérogène. Mais, là encore, les résultats sont très clairs. On observe une fragmentation beaucoup plus importante du marché du travail pour les jeunes instruits. Plus le niveau d'instruction est élevé, plus les jeunes risquent d'être au chômage. Avec une fourchette de cinq à 18 pour cent, le chômage est clairement plus élevé chez les jeunes les plus instruits que chez l'ensemble des jeunes. Cela est particulièrement vrai pour les PFR et les PRI de la tranche inférieure. Cependant, la situation est sensiblement différente dans les pays d'Afrique australe, c'est-à-dire les pays dont le PIB moyen par habitant est généralement plus élevé. Ceci est particulièrement frappant pour les jeunes les plus instruits en Afrique du Sud, en Namibie, à Maurice et surtout aux Seychelles. Le taux de chômage des jeunes dans ces pays est nettement inférieur à celui des pays dont le PIB par habitant est plus faible. Toutefois, il est également important d'établir une distinction. En Tanzanie, au Ghana, en Gambie, au Liberia, mais aussi au Togo, au Kenya et en Ouganda, le taux de chômage moyen des jeunes est inférieur à dix pour cent. Au Mali, au Rwanda, au Sénégal et en Côte d'Ivoire, en revanche, il est beaucoup plus élevé.

3.5 LA SITUATION DE L'EMPLOI DES FEMMES

Le processus de transformation a modifié le marché du travail en ASS. Toutes les données indiquent qu'il est plus difficile pour les femmes et les jeunes femmes de tirer profit de ces

²⁷ Taylor, Lance et Özlem Ömer (2020) : *Macroeconomic Inequality from Reagan to Trump : Market Power, Wage Repression, Asset Price Inflation, and Industrial Decline*. Cambridge : Cambridge University Press. Dans cette étude, les auteurs considèrent l'économie comme un ensemble de secteurs « dynamiques », mis en balance avec des « zones stagnantes ». Ils constatent que la croissance plus rapide de la productivité dans le secteur dynamique oblige les travailleurs à s'orienter vers la zone stagnante.

²⁸ Lewis, Arthur (1954), *Economic Development with Unlimited Supplies of Labour*, dans : *Manchester School of Economic and Social Studies* 22 : 139-91.

transitions²⁹. Les inégalités de genre sur le marché du travail se manifestent sous différentes formes, selon le niveau de développement du pays. La participation des femmes et des hommes au marché du travail est très similaire dans les pays à faible revenu et dans les pays à revenu faible à intermédiaire. Quel que soit le genre, les personnes sont obligées de travailler pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Mais il existe aussi des différences considérables, qui se manifestent surtout dans l'inégalité d'accès au travail salarié.

La part de la main-d'œuvre féminine dans l'agriculture est supérieure à la part de la main-d'œuvre masculine. Mais les femmes possèdent moins de terres, ont moins accès au crédit, à la technologie et aux autres moyens de production, ce qui limite leur productivité et se traduit par un nombre plus élevé de femmes confrontées à l'extrême pauvreté. Plus de 60 pour cent des femmes en milieu rural tirent leurs revenus de petites exploitations agricoles. Elles sont souvent non rémunérées ou sous-payées. Elles assument une part disproportionnée des tâches de soins à autrui, notamment la garde des enfants, des personnes âgées et des malades. Il y a davantage de femmes que d'hommes analphabètes.

Les hommes sont plus avantagés dans la mesure où ils produisent en partie des cultures marchandes, alors que les femmes produisent principalement des aliments pour la subsistance et la consommation locale. Le meilleur accès des hommes aux circuits d'exportation creuse donc l'écart entre les genres. Les secteurs des produits de base implantés dans des enclaves avec forte intensité de capital sont majoritairement masculins.

Dans les pays à revenu faible à intermédiaire, les femmes et les hommes quittent l'agriculture pour rejoindre les secteurs urbains informels et, dans une moindre mesure, le travail salarié dans les secteurs formels. Les femmes, comme leurs homologues masculins, ont accès à davantage d'opportunités économiques dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Cela s'explique par le fait que les marchés du travail urbains offrent une grande variété de professions, de l'industrie manufacturière aux services en passant par le travail de bureau. Néanmoins, compte tenu des tendances, les taux d'urbanisation plus élevés ne devraient pas conduire à une plus grande égalité des genres en matière d'emploi.

Les femmes travaillent principalement à leur compte dans le secteur informel. Il existe peu d'emplois pour les femmes dans l'industrie moderne. Les hommes ont beaucoup plus de chances que les femmes de trouver un emploi salarié dans le cadre du processus d'urbanisation. Les données montrent également qu'une fois que les pays ont atteint

des niveaux de revenus moyens supérieurs, les hommes ont plus de chances d'accéder à des emplois formels que les femmes. Ce phénomène est également lié au niveau d'éducation, qui désavantage les femmes.

Les IDE peuvent être associés positivement à l'égalité des genres en matière d'emploi. Les entreprises multinationales fournissent souvent des emplois aux femmes, par exemple dans l'agriculture moderne orientée vers l'exportation ou dans l'industrie textile. À long terme, cependant, les IDE peuvent conduire les femmes à perdre leur emploi au profit des hommes ou à être reléguées en aval dans la chaîne de production, vers la sous-traitance. En outre, les IDE peuvent creuser davantage l'écart entre les genres, car la formation technique des hommes est privilégiée, ce qui améliore leurs connaissances techniques et limite ainsi l'accès des femmes à la technologie et à l'emploi.

3.6 IDE, CHAÎNES DE VALEUR MONDIALES, COMMERCE ET EMPLOI

L'INVESTISSEMENT DIRECT ÉTRANGER (IDE)

Même s'il ne nous est pas possible d'être plus précis dans nos analyses, en raison du manque de données relatives à l'incidence des IDE sur l'emploi, nous disposons de quelques indications sur les ordres de grandeur. Dans ses rapports d'attractivité, le cabinet de conseil EY fait par exemple état des nouveaux emplois créés par les investisseurs directs étrangers (voir tableau 3)³⁰.

Entre 2003 et 2014, les IDE en Afrique (ASS plus Afrique du Nord) auraient créé plus de 646 000 emplois dans le secteur manufacturier, 281 000 emplois dans les services, 159 000 emplois dans les industries de pointe et 220 000 emplois dans l'industrie extractive, soit une moyenne d'environ 100 000 emplois par an sur cette période. Avec l'augmentation des apports d'IDE, le nombre d'emplois nouvellement créés a également augmenté (en moyenne, environ 140 000/an sur 2014-2018). Selon l'OIT, « Si l'on prend en compte toutes les entreprises pour lesquelles des données sont disponibles, le secteur secondaire crée 2,75 emplois pour chaque million de dollars d'investissements directs étrangers (IDE). Pendant ce temps, (...) le secteur primaire (l'extraction) crée seulement 0,6 emploi pour chaque million de dollars d'IDE. »³¹.

Au cours de la période 2014-2018, la plupart des nouveaux emplois créés grâce aux IDE se trouvaient en Éthiopie, en Afrique du Sud, au Nigeria, au Kenya et en Ouganda, dont

²⁹ Voir <https://blogs.lse.ac.uk/africaatlse/2018/05/16/africa-at-work-for-women/> ; https://www.ilo.org/africa/media-centre/pr/WCMS_458102/lang--en/index.htm ; voir Klasen, Stephan (2018) : What Explains Uneven Female Labor Force Participation Levels and Trends in Developing Countries ? Göttingen : *Courant Research Centre : Poverty, Equity and Growth – Discussion Papers* 246 ; disponible à l'adresse : <https://ideas.repec.org/p/got/gotrcr/246.html>.

³⁰ Ernst & Young (2019) : How Can Bold Action Become Everyday Action ? Baromètre EY 2019 de l'Attractivité de l'Afrique, Rapport de septembre 2019.

³¹ OIT (2020), op. cit. ; voir également Mbaye et Gueye (2018) : op. cit. ; voir également Lay, Jann et Tevin Tafese (2020) : Promoting Private Investment to Create Jobs. *PEGNET Policy Studies* 2 ; disponible à l'adresse : <https://www.pegnet.ifw-kiel.de/policy-studies/promoting-private-investment-to-create-jobs-a-review-of-the-evidence-13691/>.

la majorité dans l'agriculture, tandis que les emplois industriels jouaient un rôle moins important au cours de cette période (voir graphique 14). Si l'on compare les années 2014 et 2000, les IDE ont créé beaucoup plus d'emplois en Éthiopie et au Kenya, tandis que les chiffres ont eu tendance à diminuer en Afrique du Sud et au Sénégal.

Il n'y a donc pas de corrélation évidente entre l'augmentation des IDE et les emplois supplémentaires. Une évaluation des activités d'investissement des entreprises étrangères indique dans quelle mesure de nouvelles perspectives d'emploi sont créées. L'analyse montre que le nombre d'emplois créés suit une trajectoire à la baisse qui est principalement due à l'intensité capitaliste des investissements. Cette situation risque de s'aggraver encore, car avec l'évolution technologique et la tendance croissante des IDE à cibler des investissements de grande ampleur, il ne sera probablement pas possible de voir à la hausse le nombre d'emplois créés par montant investi à l'avenir.

Il est intéressant de noter que les investissements réalisés par des entreprises africaines en Afrique subsaharienne semblent créer davantage d'emplois. D'après Godard, Görg et Hanley (2020)³², grâce à une cohorte de multinationales africaines, des effets bénéfiques commencent à se faire sentir. Plus précisément, l'investissement des multinationales africaines locales est associé à des résultats positifs en matière d'emploi et de transfert de technologie.

Tableau 3
IDE et emploi, 2014–2018

	Emplois créés, en milliers	Investissement, en milliards USD	Emplois pour 1 million USD / IDE
États-Unis	62	30,9	2,0
France	58	34,2	1,7
Grande-Bretagne	41	17,8	2,3
Chine	137	72,2	1,9
Afrique du Sud	21	10,2	2,1
Émirats arabes unis	39	25,3	1,6
Allemagne	32	6,9	4,6

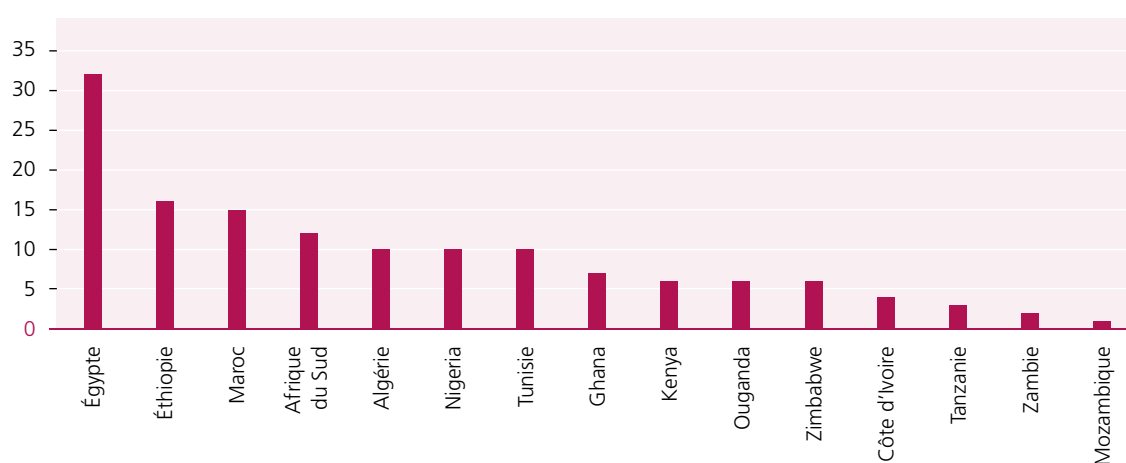
Source : d'après les données de fDi Intelligence ; Ernst & Young (2019) : How Can Bold Action Become Everyday Action ? Baromètre EY 2019 de l'Attractivité de l'Afrique, Rapport de septembre 2019.

Tableau 4
IDE et nouveaux emplois en Afrique, 2014–2018

	Projets	Emplois, en milliers	Capital, en milliards USD
2014	790	168	91,7
2015	793	140	65,1
2016	676	124	91,5
2017	655	132	82,1
2018	710	170	75,5

Source : d'après les données de fDi Intelligence ; Ernst & Young (2019), op. cit.

Graphique 14
IDE et emplois, 2014-2018, en milliers



Source : Ernst & Young (2019), op. cit.

³² Godart, Olivier N., Holger Görg et Aoife Hanley (2020) : Harnessing the Benefits of FDI in African Countries, in *CESifo Forum* 21, 2 : 32-7 ; Gold, Robert, Holger Görg, Aoife Hanley et Adnan Seric (2017) : South-South FDI : is it Really Different ?, dans : *Review of World Economics* 153 : 657-73

CHAÎNES DE VALEUR

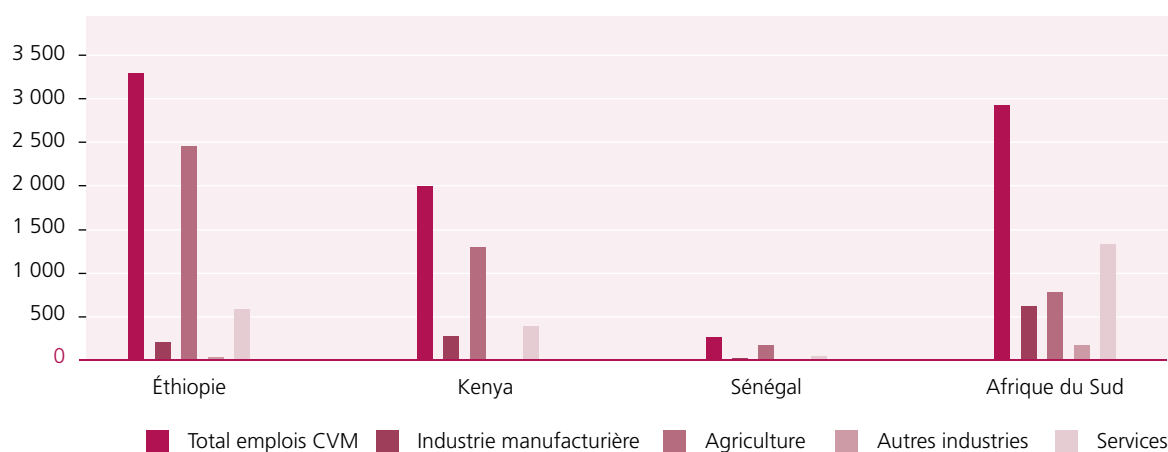
En raison de la hausse de la demande mondiale de produits manufacturés, le nombre d'emplois manufacturiers a augmenté dans les entreprises qui font partie des chaînes de valeur mondiales (CVM). La part de l'emploi manufacturier formel dans le total des emplois des CVM reste faible en Afrique subsaharienne, tandis que les parts de l'emploi agricole et de l'emploi dans le secteur des services dans ce même total restent plus élevées³³. Dans certains pays, l'industrie a été modernisée dans les activités de la chaîne de valeur à forte et faible intensité de connaissances. Par exemple, le Cameroun et le Sénégal ont créé des emplois dans les industries à moindre intensité de connaissances (aliments et boissons, textiles et habillement, bois et papier, produits métalliques), ainsi que dans les industries à forte intensité de connaissances (matériels électriques et machines, équipement de transport). L'industrie des équipements de transport en Éthiopie et en Afrique du Sud et le secteur des matériels électriques et des machines au Kenya ont également connu une hausse de l'emploi. Ce sont les secteurs de l'alimentation et des boissons, des textiles et de l'habillement qui ont enregistré la plus forte croissance de l'emploi. La stimulation de la croissance à valeur ajoutée dans ces secteurs s'accompagne d'effets positifs sur la croissance de l'emploi³⁴.

Les effets des IDE sur la croissance et sur l'emploi résultent principalement des retombées de la productivité sur les entreprises nationales et non nécessairement de l'emploi direct des entreprises bénéficiaires. En Afrique, les avantages de l'implantation d'industries dans une région particulière sont supérieurs lorsque les entreprises nationales se sont installées à proximité de multinationales étrangères et ont instauré des liens avec elles. L'hyperspécialisation du processus de production permet aux entreprises de se concentrer sur un nombre limité de tâches. En conséquence, les entreprises d'ASS qui participent aux CVM sont généralement plus productives³⁵. Cette participation peut se traduire non seulement par des emplois plus nombreux, mais aussi de meilleure qualité. Les entreprises qui font partie des chaînes de valeur peuvent verser des salaires plus élevés et offrir de meilleures conditions de travail. Dans une certaine mesure, cela est dû aux accords internationaux sur le respect des normes sanitaires et environnementales, le travail décent, etc. qu'elles sont tenues d'appliquer. Les entreprises impliquées dans des CVM affichent également une meilleure productivité et offrent des salaires plus élevés grâce à l'accès à la formation et au développement des compétences³⁶.

En ASS, les chaînes de valeur mondiales ont fait des percées dans l'industrie manufacturière, les services et l'agriculture. De nombreuses exportations africaines sont acheminées par le biais des CVM, qui servent également de plaques tournantes pour les nouvelles technologies. En principe, les

Graphique 15

Nombre de travailleurs dans les CVM de la production de biens finals, 2014, en milliers



Source : Données tirées de Pahl, Stefan, Marcel P. Timmer, Reitze Goumar et Pieter J. Woltjer (2019) : *Jobs in Global Value Chains : New Evidence for Four African Countries in International Perspective*. Washington, D.C. : Banque mondiale, disponible à l'adresse : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/32155>.

³³ CNUCED (2020) : Rapport sur l'investissement dans le monde 2020. Genève : CNUCED ; Foster-McGregor, Neil, Florian Kaulich et Robert Stehrer (2016) : *Global Value Chains in Africa*. Maastricht : Document de fond ONUDI et UNU-MERIT à l'attention de l'ONUDI : *Industrial Development Report 2016*. Document de travail IDR WP 2 ; disponible à l'adresse : https://www.researchgate.net/publication/281450577_Global_Value_Chains_in_Africa.

³⁴ Banque mondiale (2020) : *Industrialization for Jobs*. Washington, D.C. : Banque mondiale.

³⁵ Banque mondiale (2020) : *Rapport sur le développement dans le monde 2020 : le commerce au service du développement à l'ère de la mondialisation des chaînes de valeur*. Washington, D.C. : Banque mondiale ; Zeufack, Calderon, Kambou, Kubota, Canales et Korman (2020), op. cit.

³⁶ Cela ne s'applique pas à l'Éthiopie, où des salaires extrêmement bas sont versés dans les ZES. Le salaire minimum national n'est pas appliqué. Voir Danish Trade Union Development Agency (2020) : *Labour Market Profile Ethiopia*. Copenhague : DTDA.

CVM peuvent profiter à l'ASS en facilitant l'accès des entreprises africaines aux marchés mondiaux³⁷. Elles agissent comme des sous-traitants et prennent en charge certaines tâches dans la chaîne de valeur. Les intrants et services requis ne doivent pas nécessairement être produits localement mais peuvent être importés. Néanmoins, l'intégration des entreprises locales dans les CVM doit être considérée avec prudence :

1. La participation des entreprises africaines aux CVM est restée assez limitée.
2. Les effets sur l'emploi sont préoccupants. En effet, la désagrégation mondiale des processus de production a eu tendance à diminuer, ce qui a limité les possibilités d'intégration de l'Afrique dans les CVM. En fin de compte, dans de nombreux pays africains, la participation aux CVM a encore régressé par rapport à un niveau initial déjà relativement faible.

Il est vrai que les pays à faible revenu d'ASS ont connu une très forte croissance économique, laquelle s'accompagne généralement d'une industrialisation orientée vers l'exportation et de l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales. Toutefois, dans le cas de l'ASS, cela ne se vérifie que partiellement. Même en Éthiopie, qui a connu l'un des taux de croissance les plus élevés d'ASS, le développement de l'industrialisation, de l'emploi et du commerce a à peine suivi le rythme de la croissance du PIB.

Contrairement à toutes les attentes, les effets positifs sur l'emploi de la diversification – qui consiste à s'écarter des exportations de matières premières pour se tourner vers une production industrielle à forte intensité de main-d'œuvre – ne se sont pas du tout matérialisés. Il semble que l'orientation vers l'exportation induite par les investissements étrangers ne crée qu'un nombre relativement faible d'emplois. Les pays doivent augmenter leurs exportations pour maintenir les niveaux d'emploi. Les chaînes de valeur mondiales ont également tendance à moins contribuer à la création d'emplois. Principalement en raison de la faiblesse relative des liens avec l'économie locale³⁸.

Traditionnellement, la main-d'œuvre non qualifiée constituait le principal intrant des chaînes de valeur africaines. Les usines produisant des biens de consommation simples, des vêtements, des jouets ou de la nourriture embauchaient également des travailleurs ayant peu de compétences manuelles. En ASS, l'offre de main-d'œuvre non qualifiée est illimitée, ce qui rend la manufacture à forte intensité de main-d'œuvre particulièrement adaptée et offre une grande marge de manœuvre pour se développer sans affronter de goulots d'étranglement du côté de l'offre.

³⁷ Rodrik (2018), op. cit.

³⁸ Rodrik, Dani (2018) : *New Technologies, Global Value Chains, and the Developing Economies*. Oxford : *Pathways for Prosperity Commission Background Paper Series 1* ; disponible à l'adresse ; <https://pathwayscommission.bsg.ox.ac.uk/Dani-Rodrik-paper>.

Dans ce contexte, l'Afrique a donc pu commencer à stimuler la production à forte intensité de main-d'œuvre dans des conditions initiales très médiocres. Toutefois, l'évolution technologique a considérablement affaibli ces avantages. Au cours de la dernière décennie, les importations de producteurs asiatiques à bas coût ont rendu difficile la création d'industries et ont contribué à leur déclin et à la perte d'emplois. Et les tendances récentes en matière de technologie de fabrication ne sont pas non plus de bon augure pour l'Afrique. L'automatisation, la robotique et l'impression 3D sont toutes essentiellement génératrices d'économies de main-d'œuvre. Elles augmentent la demande de main-d'œuvre qualifiée et réduisent la demande de main-d'œuvre non qualifiée. Les biens de consommation simples peuvent être produits à bas coût par des robots, il existe donc un risque que les usines de fabrication ne soient pas créées en ASS ou qu'elles soient délocalisées loin de l'Afrique et relocalisées en Chine, en Europe, etc. Le rapatriement de la production vers les pays de l'OCDE pourrait devenir plus fréquent à l'avenir.

En d'autres termes, un grand nombre, sinon la plupart, des technologies les plus récentes impliquent que l'avantage comparatif des PFR dans le secteur manufacturier aura tendance à se dissiper. En outre, les technologies à forte valeur ajoutée doivent généralement être importées des pays avancés, autrement dit, les entreprises africaines doivent importer des machines et des logiciels pour assurer une production locale compétitive.

Rodrik³⁹ affirme que les nouvelles technologies compliquent la substitution factorielle, en particulier dans les entreprises dont la production est intégrée dans des CVM. Cet état de fait est dû aux normes de précision et de qualité exigeantes associées à ces technologies. Les CVM impliquent également un transfert du contrôle de l'environnement de production qui passe des gouvernements, des producteurs et des consommateurs, à un niveau local, aux entreprises internationales, accentuant ainsi la dépendance des entreprises locales vis-à-vis des normes des entreprises mondiales. À mesure que les exigences en matière de production augmentent, la demande de main-d'œuvre non qualifiée tend à diminuer. Dans l'horticulture africaine, par exemple, les normes sont l'un des principaux moteurs de la dynamique des CVM. Parallèlement à l'essor des CVM qui approvisionnent les supermarchés européens, on a également assisté à une élévation des normes, notamment en matière de qualité, d'aspect visuel, d'hygiène, de sécurité et de traçabilité de la production, ce qui a entraîné une baisse relative de la demande de main-d'œuvre peu qualifiée.

Pahl, Timmer, Goumar and Woltjer (2019)⁴⁰ en concluent que le déclin de la compétitivité et la diminution des besoins en main-d'œuvre par unité de production (grâce à l'adoption de technologies économes en main-d'œuvre qui

³⁹ Rodrik (2018), op. cit.

⁴⁰ Reinjnders, Laurie S. M. et Gaaitzen de Vries (2018) : *Technology Offshoring and the Rise of Non-routine Jobs*, dans : *Journal of Development Economics* 135 : 412-32.

remplacent les tâches de production de routine dans les CVM) ont entraîné, en ASS, un ralentissement de la croissance de l'emploi en raison de la participation aux CVM. La détérioration de la compétitivité a réduit de 0,35 points de pourcentage la croissance de l'emploi dans les CVM en Afrique du Sud, ainsi qu'en Éthiopie (0,78 points), au Kenya (0,1 point) et au Sénégal (0,22 points)⁴¹.

On fait souvent valoir que les CVM et les nouvelles technologies augmentent les chances des pays en développement d'accéder aux marchés mondiaux en leur permettant de se lancer plus facilement dans la production de certaines tâches sans développer de chaînes d'approvisionnement nationales. Dans ce scénario, les entreprises africaines sont des fournisseurs de deuxième niveau dans une chaîne contrôlée par des acteurs clés. Elles sous-traitent sous le contrôle de la gouvernance économique et technique des principaux acteurs de la chaîne. Cela leur permet de bénéficier des transferts de technologie et de connaissances, mais les avantages sont limités. En fait, ce type de gouvernance de la chaîne de valeur peut même nuire aux performances économiques des pays en développement. Premièrement, elles sont généralement orientées vers des compétences spécifiques. Cette limitation nuit à l'avantage comparatif des pays d'ASS dans les activités traditionnelles à forte intensité de main-d'œuvre et réduit leurs profits commerciaux. Deuxièmement, il devient plus difficile pour les PFR d'exploiter leur avantage en termes de coût du travail dans le processus de mondialisation.

On peut déduire de ce qui précède qu'une approche raisonnable consisterait à moins compter sur l'intégration et sur la dépendance économiques internationales et à privilégier un développement économique endogène. Il se peut qu'une politique industrielle et de création d'emplois plus proactive, visant à approfondir les liens entre les entreprises mondiales hautement productives, les fournisseurs locaux potentiels et la main-d'œuvre locale, et à améliorer la production locale à valeur ajoutée, soit le meilleur moyen pour, à la fois, gérer l'importation de technologies et renforcer l'entrepreneuriat local.

LA HAUSSE DES SALAIRES EN CHINE

L'investissement chinois en Afrique subsaharienne suscite un vif intérêt. Selon certaines études, une augmentation des salaires en Chine pourrait créer des millions d'emplois en ASS. Ces augmentations seraient telles qu'elles donne-

raient un élan considérable à l'emploi en Afrique. En 2011, par exemple, l'ancien économiste en chef et premier vice-président de l'Économie du développement à la Banque mondiale, Justin Lin⁴² a annoncé que les IDE chinois pourraient créer des millions d'emplois dans les PFR. Acha Leke et Landry Signé ont déclaré en 2019 que l'Afrique deviendrait le prochain grand pôle de production du monde, les industries délaissant peu à peu la Chine au profit de régions à moindre coût⁴³. Même en 2020, la CEA est toujours convaincue que « la croissance potentielle de l'industrie devrait permettre de mobiliser 666,3 milliards de dollars américains en dépenses inter-entreprises dans le secteur manufacturier et de transférer 100 millions d'emplois à forte intensité de main-d'œuvre de la Chine vers l'Afrique »⁴⁴. Si ces projections se concrétisent, la Chine pourrait être considérée comme « l'escalator du développement » en dehors de ses propres frontières, créant plus d'emplois que tous les autres pays réunis ne l'ont jamais fait. En effet, les entreprises et l'État chinois ont investi (IDE, projets d'infrastructure) et ont également créé des emplois pour les Africains, mais dans une bien moindre mesure que ce qui avait initialement été proclamé un peu partout (voir le graphique 16 pour les comparaisons de salaires).

L'exemple de l'Éthiopie – un partenaire stratégique important pour la Chine – illustre bien dans quelle mesure la hausse des salaires chinois a réellement entraîné une augmentation de l'emploi industriel. Selon la Commission éthiopienne des investissements, quelque 620 projets d'investissement chinois étaient en cours en 2020 (principalement dans le secteur manufacturier et la construction), employant environ 200 000 travailleurs (dont près de 140 000 emplois permanents et 60 000 emplois temporaires)⁴⁵. Ainsi, bien que l'Éthiopie embauche de nombreux travailleurs par rapport à d'autres pays, les Chinois ont contribué à hauteur d'à peine 15 pour cent des emplois

⁴¹ Voir Pahl, Stefan, Marcel P. Timmer, Reitze Goumar et Pieter J. Woltjer (2019) : *Jobs in Global Value Chains : New Evidence for Four African Countries in International Perspective*. Washington, D.C. : Banque mondiale ; disponible à l'adresse : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/32155> ; voir également Pahl, Stefan et Marcel P. Timmer (2020) : Do Global Value Chains Enhance Economic Upgrading ? A long View, in : *The Journal of Development Studies* 56, 9 : 1683-705 ; Zeufack, Calderon, Kambou, Kubota, Canales et Korman (2020) : op. cit.

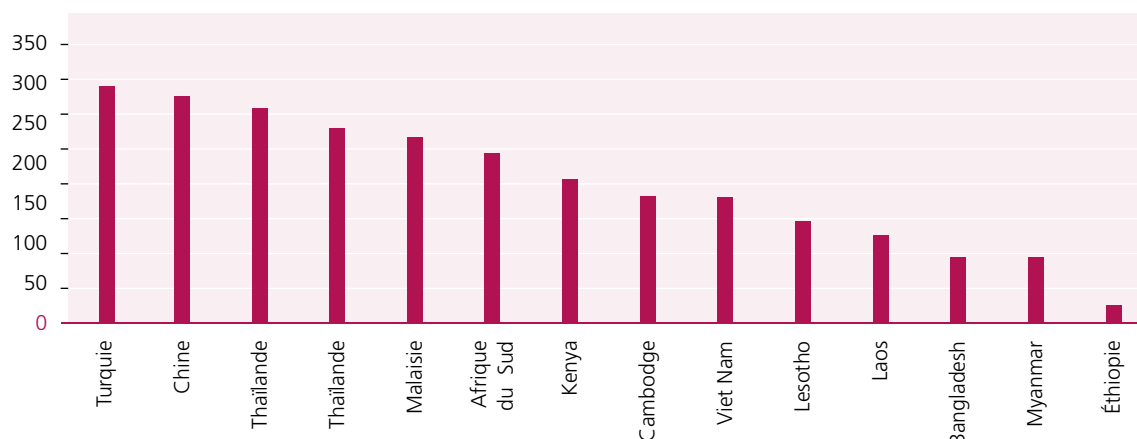
⁴² « La Chine est sur le point d'abandonner les emplois manufacturiers peu qualifiés pour devenir un 'dragon chef de file'. Près de 100 millions d'emplois à forte intensité de main-d'œuvre seront ainsi transférés, suffisamment pour multiplier par quatre le nombre d'emplois manufacturiers dans les pays où les salaires sont plus faibles. » Lin, Justin Yifu (2011) : *From Flying Geese to Leading Dragons*. New Opportunities and Strategies for Structural Transformation in Developing Countries. Washington, D.C. : *Document de travail de la Banque mondiale n° 5702 dans le domaine de la recherche politique* ; disponible à l'adresse : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/3466> ; voir Altenburg, Tilman (2019) : *Migration of Chinese Manufacturing Jobs to Africa : Myth or Reality ?* Washington, D.C. : Brookings (5.3.2019) ; disponible à l'adresse : <https://www.brookings.edu/blog/africa-in-focus/2019/03/05/migration-of-chinese-manufacturing-jobs-to-africa-myth-or-reality/>.

⁴³ Leke, Acha et Landry Signé (2019) : *Africa's Untapped Business Potential. Spotlighting Opportunities for Business in Africa and Strategies to Succeed in the World's Next Big Growth Market*, dans : *Foresight Africa*. Top Priorities for the Continent in 2019. Washington, D.C. : Brookings : 76-95.

⁴⁴ CEA (2020) : *Economic Report on Africa 2020 : Innovative Finance for Private Sector Development in Africa*. Addis-Abeba : 90-1. La déclaration de l'UNECA est fondée sur Lin (2011), op. cit. et Signé, L. (2018) : *The Potential of Manufacturing and Industrialization in Africa : Trends, Opportunities and Strategies*. Washington, D.C. : Africa Growth Initiative, Brookings Institution.

⁴⁵ *The Ethiopian Herald* (8.2.2020) ; disponible à l'adresse : <https://www.press.et/english/?p=18715#>.

Graphique 16
Salaires mensuels dans les industries du textile-habillement, 2018, en dollars américains



Source : Barrett, Paul M. et Dorothée Baumann-Pauly (2019) : *Made in Ethiopia : Challenges in the Garment Industry's New Frontier*. New York : NYU Stern Center for Business and Human Rights.

créés par les IDE en 2016 ⁴⁶. L'industrie manufacturière éthiopienne est le principal secteur d'attraction pour les entreprises chinoises. En plus de créer des perspectives d'emplois directs et de doper les réserves de devises étrangères de l'Éthiopie par le biais des exportations, l'investissement devrait générer d'importants liens en amont et en aval dans l'industrie du textile et de l'habillement du pays, un secteur qui connaît une croissance rapide ⁴⁷.

Une grande partie des investissements chinois s'opère dans des ZES. En Éthiopie, cela représentait environ 86 000 emplois dans les zones industrielles en 2020 (environ 29 000 en 2018) et seulement 74 000 début 2021, en raison de la pandémie ⁴⁸. Dans d'autres pays, les chiffres sont bien plus faibles. Au total, 137 000 emplois ont été créés grâce aux investissements chinois sur le continent africain au cours de la période 2014-2018 (voir tableau 3).

De nombreux auteurs expliquent la possibilité d'accroître les investissements en ASS en faisant valoir que les salaires en Chine augmentent et que l'ASS peut donc devenir une destination pour les IDE dans le secteur manufacturier. Mais l'argument des bas salaires n'est pas très convaincant. Une simple comparaison des salaires – hausse des salaires

en Chine et bas salaires en ASS – n'a guère de sens du point de vue économique. En ASS, les coûts unitaires de la main-d'œuvre (CUM) ⁴⁹ sont généralement élevés – en comparaison de nombreux pays asiatiques ⁵⁰. La plupart des investissements chinois sont réalisés dans les secteurs de l'énergie et des produits de base, à savoir qu'il s'agit d'investissements à forte intensité de capital et de produits de base qui ne sont pas réalisés en raison d'éventuels écarts salariaux mais en raison de la demande de produits de base créée par la modernisation de l'économie chinoise.

Dès lors, que penser de la thèse d'une forte croissance des IDE s'accompagnant d'effets importants sur l'emploi ? Tout d'abord, il convient de noter que la Chine approvisionne, depuis quelques décennies, les marchés africains en produits issus de ses propres industries à forte intensité de main-d'œuvre et à bas salaire, contribuant ainsi à accélérer le déclin de l'industrie manufacturière en ASS et à ralentir la croissance de l'emploi. Des produits toujours moins chers sont importés de Chine et d'ailleurs, empêchant les industries africaines de maintenir leur compétitivité grâce aux bas salaires. Cette situation a été aggravée par le fait que, pendant longtemps, les investissements chinois ont été réalisés dans les secteurs des produits de base en Afrique, qui n'emploient que peu de travailleurs (voir tableau 3). L'accent mis sur ce type d'investissement a également contribué à la désindustrialisation. En d'autres termes, l'affectation de ressources s'est concentrée sur les secteurs à forte intensité capitaliste qui généraient des devises étrangères et donc favorisaient les décisions politiques et

⁴⁶ Voir Nicolas, Françoise (2017) : *Les investisseurs chinois en Éthiopie : l'alliance idéale ?* Paris : Notes de l'Ifri ; disponible à l'adresse : <https://www.ifri.org/fr/publications/notes-de-lifri/investisseurs-chinois-ethiopie-lalliance-ideale> ; voir également Oya, Carlos et Florian Schaefer (2019) : *Chinese Firms and Employment Dynamics in Africa : A Comparative Analysis*. Londres : SOAS, Université de Londres ; disponible à l'adresse : <https://www.soas.ac.uk/idcea/publications/reports/>.

⁴⁷ Whitfield, Lindsay, Cornelia Staritz, Mike Morris (2020) : Global Value Chains, Industrial Policy and Economic Upgrading in Ethiopia's Apparel Sector, dans : *Development and Change* 51, 4 : 1-26 ; disponible à l'adresse : <http://www.investethiopia.gov.et/why-ethiopia/why-invest-in-ethiopia?id=563> ; <https://thediplomat.com/2020/04/china-and-ethiopia-part-4-mekelle-industrial-park/> ; <https://www.ozy.com/around-the-world/how-chinese-entrepreneurs-are-quietly-reshaping-africa/93519/>.

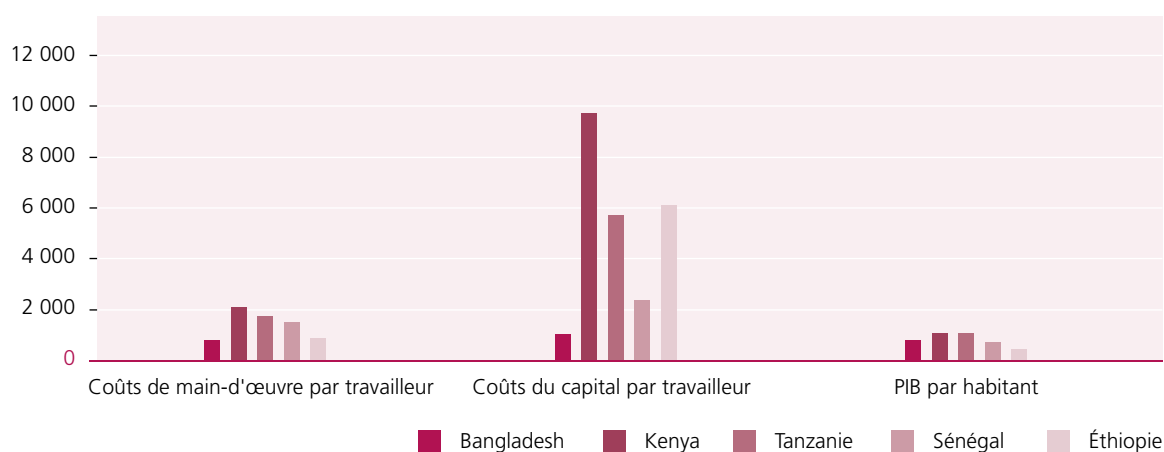
⁴⁸ Cepheus (2021) : *Ethiopia Macroeconomic Handbook 2021*.

⁴⁹ Les coûts unitaires de la main-d'œuvre (CUM) mesurent le coût moyen de la main-d'œuvre par unité de production et sont calculés en établissant le ratio entre les coûts totaux de la main-d'œuvre et la production réelle.

⁵⁰ Banga, Karishma et Dirk Willem te Velde (2018) : *Digitalisation and the Future of Manufacturing in Africa*. Londres : SET, ODI ; disponible à l'adresse : https://set.odi.org/wp-content/uploads/2018/03/SET_Digitalisation-and-future-of-African-manufacturing_Final.pdf.

Graphique 17

Coûts de la main-d'œuvre et du capital, PIB par habitant, en dollars américains PPA



Source : Adaptation de Gelb, Alan, Christian Meyer, Vijaya Ramachandran et Divyanshi Wadhwa (2017) : *Can Africa Be a Manufacturing Destination ? Labor Costs in Comparative Perspective*. Washington, D.C. : CGDEV Working Paper 466 ; disponible à l'adresse : <https://www.cgdev.org/publication/can-africa-be-manufacturing-destination-labor-costs-comparative-perspective>.

économiques des élites politiques et économiques africaines orientées vers la recherche de rentes. La priorité donnée aux investissements à forte intensité capitaliste est allée de pair avec l'expansion d'une offre de main-d'œuvre illimitée et un déficit d'opportunités d'emploi pour la majorité des travailleurs africains. Dans les enclaves des produits de base, les salaires étaient élevés, les États généraient des revenus relativement importants et étaient donc en mesure d'offrir de très bons salaires aux employés des administrations publiques. Ce modèle a été appliqué simultanément en France et au Royaume-Uni, de même qu'en Chine, et a contribué à long terme à créer des distorsions structurelles pour une grande majorité de pays d'Afrique subsaharienne.

Alors que la demande chinoise de produits de base reste élevée, les IDE chinois dans le secteur manufacturier sont relativement faibles. Cela soulève la question de savoir dans quelle mesure l'ASS est capable d'attirer les investissements chinois dans le secteur manufacturier et de créer de l'emploi en raison de la hausse des salaires en Chine et des millions de travailleurs sous-employés en ASS⁵¹. Il convient de noter que si les salaires sont bas dans certains pays africains (voir graphique 17), le coût du capital par travailleur est en fait très élevé – nettement plus élevé qu'au Bangladesh, par exemple. En revanche, les salaires dans les pays africains sont bien supérieurs au PIB par habitant.

Pour pouvoir répondre à la question posée au début du paragraphe précédent, il est intéressant d'examiner de plus près les coûts unitaires de la main-d'œuvre en Chine par rapport aux pays africains. La compétitivité internationale d'un pays dans le secteur manufacturier dépend de ses coûts de production par rapport à ses concurrents. L'utili-

sation des coûts unitaires de la main-d'œuvre (CUM) comme mesure de la compétitivité des coûts met toutefois exclusivement l'accent sur les coûts de main-d'œuvre et la productivité du travail⁵². Plusieurs conclusions importantes se dégagent de l'analyse de Golub, Ceglowski, Mbaye et Prasad (2018). Premièrement, les salaires dans le secteur manufacturier africain sont très élevés par rapport au PIB par habitant (voir le graphique 17). Deuxièmement, jusqu'à récemment, les salaires réels et les niveaux de productivité dans le secteur manufacturier en ASS étaient bien supérieurs à ceux de la Chine, le différentiel de salaire réel étant plus important que le différentiel de productivité. Par conséquent, les CUM dans les économies d'Afrique subsaharienne étaient nettement plus élevés qu'en Chine. Ces CUM élevés ont nui à la compétitivité africaine et expliquent en partie le faible développement de la production à forte intensité de main-d'œuvre en Afrique. Troisièmement, la croissance des salaires réels et de la productivité en ASS est inférieure à celle de la Chine : ces dernières années, les salaires chinois ont augmenté de manière significative, dépassant la croissance de la productivité. Cette situation a réduit l'avantage concurrentiel de la Chine dans le secteur manufacturier et a permis aux PFR d'Afrique d'attirer certains investissements. Cela étant, la plupart des IDE industriels chinois ont été réalisés dans les pays d'Asie en raison de leurs faibles CUM, avec une part minime et décroissante d'apports d'IDE en ASS. Quatrièmement, les salaires réels relatifs ont diminué plus rapidement que la productivité relative dans les pays africains, ce qui a renforcé leur compétitivité par rapport à la Chine. Dans certains pays, les CUM sont même tombés en dessous de ceux de la Chine. Pour la majorité des pays d'ASS, cependant, les CUM relatifs sont restés élevés, et de fait, n'ont pas attiré les investissements industriels.

⁵¹ Golub, Stephen S., Janet Ceglowski, Ahmadou Aly Mbaye et Varun Prasad (2018) : *Can Africa Compete with China in Manufacturing ? The Role of Relative Unit Labour Costs*, dans : *The World Economy* 41, 6 : 1508-28.

⁵² Les coûts en capital et les coûts énergétiques, le capital humain, les infrastructures et la qualité des institutions jouent également un rôle.

La compétitivité internationale de certains pays d'ASS s'est quelque peu améliorée, mais par rapport à la Chine, les CUM africains demeurent largement défavorables. Selon Golub et al. (2018), les salaires élevés dans l'industrie nuisent à la compétitivité dans le secteur manufacturier à forte intensité de main-d'œuvre⁵³. En outre, les infrastructures inadéquates et coûteuses (routes, électricité, TIC, R&D) et la faiblesse des institutions altèrent le contexte économique pour les investissements étrangers. Et surtout, les pays asiatiques à faible revenu conservent un avantage sur les pays africains. La capacité des pays d'ASS à attirer les IDE est donc limitée. Il est peu probable qu'ils puissent rattraper leur retard dans le domaine de la fabrication industrielle et créer des emplois par le biais d'investissements industriels. Seule l'Éthiopie, qui a adopté le modèle chinois et qui subit également une forte pression de la part de la Chine, a été en mesure d'attirer un très faible pourcentage d'investissements chinois grâce à des salaires extrêmement bas. Cependant, par rapport aux préjudices économiques causés par ce modèle de forte croissance induite par les IDE sans réelle croissance créatrice d'emplois, cet investissement est maigre. Dans le contexte de ce nivellement par le bas, l'Éthiopie a déjà atteint le niveau le plus bas (voir graphique 16) – sans aucune certitude que cela se traduira par un bond en avant de la production industrielle. Ceci est d'autant plus vrai que les exportations découlant des IDE dans la production sont fortement dépendantes des importations qui, à leur tour, contribuent à des déficits élevés du commerce extérieur⁵⁴.

Dans le même temps, on assiste à des transformations globales. Traditionnellement, les industries en pleine croissance créent des emplois pour les travailleurs peu qualifiés, mais il est peu probable que cela soit toujours le cas en ASS⁵⁵. Cela s'explique par les coûts d'investissement élevés de la création d'emplois et donc par la diminution du nombre d'emplois, en termes relatifs, dans un processus de production confronté à une automatisation imminente. En outre, du fait de l'automatisation, de la numérisation et du protectionnisme, il ne semble pas que les producteurs chinois quittent massivement la Chine pour exporter à partir du continent africain vers la Chine ou vers les États-Unis et l'Europe. Pendant ce temps, la Chine modernise sa technologie de fabrication (« Made in China 2025 ») par la robotisation, conformément à la directive *jiqi huanren* (les machines remplacent les travailleurs). Il n'est pas non plus anodin que des pressions soient exercées sur les IDE dans les chaînes de valeur de l'ASS en vue de leur mise en conformité avec les normes et standards internationaux. Le faible niveau de qualification en Afrique et les changements rapides induits par les nouvelles technologies rendent diffi-

cile la participation des entreprises africaines aux chaînes de valeur mondiales en tant que sous-traitants, d'autant plus que les entreprises de taille moyenne sont souvent trop faibles sur le plan technologique et économique.

Pour résumer : il est loin d'être acquis que la hausse des salaires en Chine entraînera une augmentation des IDE chinois en ASS pour y produire à bas salaire. Cela vaut également pour les marques internationales, qui sont peu susceptibles de délocaliser à grande échelle une partie de la production de leur chaîne d'approvisionnement de l'Asie vers l'Afrique⁵⁶. En fait, c'est même l'inverse. Les IDE chinois ne créent pratiquement pas d'emplois car la plupart sont à forte intensité capitaliste. On peut affirmer de manière relativement certaine que les IDE en provenance de Chine (ainsi que d'Europe, des États-Unis et des économies émergentes) n'ont pas les effets souhaités sur l'emploi en Afrique. Les effets de la croissance sur l'emploi sont limités car les IDE de la Chine s'orientent principalement vers les secteurs des produits de base et de l'énergie. La plupart des emplois industriels créés par les entreprises chinoises en Afrique étaient peu ou semi-qualifiés⁵⁷.

LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE

Selon le Forum économique mondial, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) constitue une initiative prometteuse apte à transformer le paysage⁵⁸. L'accord de la ZLECA met en relation 1,3 milliard de personnes dans 55 pays. L'Union africaine (UA) affirme que la ZLECA peut potentiellement sortir 30 millions de personnes de l'extrême pauvreté. Si l'accord est pleinement mis en œuvre, les revenus réels pourraient augmenter de manière significative. La suppression des barrières non tarifaires et des droits de douane entraînerait des gains économiques et de distribution. La ZLECA stimulerait considérablement le commerce africain, notamment le commerce intrarégional dans le secteur manufacturier. Le volume des exportations totales pourrait augmenter de près de 30 pour cent d'ici 2035. Dans le scénario de la ZLECA, ce sont les exportations qui devraient augmenter le plus, notamment dans le commerce intra-africain. Selon les calculs de la Banque mondiale et de l'UA, l'accord de la ZLECA devrait également accroître la production et la productivité régionales et entraîner une redistribution des ressources entre les secteurs et les pays. La production augmenterait surtout dans les secteurs des

⁵³ Golub, Ceglowski, Mbaye et Prasad (2018), op. cit. ; voir Hallward-Driemeier et Nayyar (2018), op. cit.

⁵⁴ Kappel et Reisen (2019), op. cit.

⁵⁵ Baldwin, Richard (2019) : *The Globotics Upheaval : Globalisation, Robotics and the Future of Work*. New York ; Baldwin, Richard et Rikard Forslid (2020) : *Globotics and Development : When Manufacturing is Jobless and Services are Tradable*. Cambridge, Mass. : *Document de travail NBER* n° 26731.

⁵⁶ Il existe des différences majeures entre les pays d'ASS et les pays d'Afrique du Nord, dont le niveau d'industrialisation est plus élevé et qui attirent davantage d'IDE. Il est important de noter, par exemple, que la proximité de la région avec l'Europe et, par conséquent, les coûts commerciaux et de transport moins élevés signifient que les chaînes d'approvisionnement des entreprises étrangères jouent un rôle plus important au Maroc, en Égypte ou en Tunisie que dans la plupart des pays d'ASS.

⁵⁷ Pour une analyse détaillée, voir Calabrese, Linda et Xiaoyang Tang (2020) : *Africa's Economic Transformation : the Role of Chinese Investment*. Londres : ODI ; disponible à l'adresse : <https://degrp.odi.org/publication/africas-economic-transformation-the-role-of-chinese-investment/>.

⁵⁸ <https://www.weforum.org/agenda/2021/02/afcfra-africa-free-trade-global-game-changer/>.

ressources naturelles et des services, ainsi que dans l'industrie manufacturière, tandis que la production agricole diminuerait.

La mise en œuvre de la ZLECA favoriserait une augmentation des opportunités d'emploi et des salaires. Les prévisions globales montrent que le produit intérieur brut (PIB) moyen de la région progresserait de 0,66 à 0,97 pour cent par an, et l'emploi progresserait dans les mêmes proportions. Les hausses des salaires réels seraient généralisées et profiteraient aux travailleurs qualifiés comme non qualifiés⁵⁹. La CEA estime que la plupart des emplois seraient créés dans le secteur manufacturier à forte intensité énergétique : la mise en œuvre de la ZLECA pourrait se traduire par une amélioration de la qualité de la vie, en créant plus de deux millions d'emplois, en particulier pour les femmes⁶⁰. Les résultats sur le marché du travail seraient variables d'un pays à l'autre, et certains travailleurs perdraient leur emploi, tandis que d'autres auraient accès à de nouvelles opportunités et à des salaires plus élevés.

Le succès de la ZLECA, selon l'UA, dépend de la flexibilité des marchés du travail, du développement des infrastructures dans les pays et entre ces derniers, de politiques macroéconomiques saines et d'un environnement favorable aux affaires pour les investisseurs nationaux et étrangers. Néanmoins, ces hypothèses particulièrement optimistes ne semblent pas très réalistes. La création d'emplois est liée à la possibilité de faciliter la transition entre les exportations de produits de base et les chaînes de valeur intra-africaines et à plus forte valeur ajoutée⁶¹. Une condition préalable essentielle est que les entreprises africaines, qui seront exposées à une concurrence accrue dans la ZLECA, soient en mesure de relever ces défis. Selon toute vraisemblance, ce sont les entreprises non africaines produisant des biens industriels et des services qui bénéficieront le plus de la ZLECA. En d'autres termes, les entreprises de Chine, d'Europe, des États-Unis et des économies émergentes africaines seront en mesure d'utiliser le marché désormais plus vaste et plus ouvert pour tirer parti de leurs avantages comparatifs. Autrement dit, si les entreprises africaines souhaitent bénéficier de la ZLECA, il faudra mettre en place d'importantes mesures d'accompagnement propices au développement des entreprises, à leur mise à niveau technologique, à leur capacité d'exportation, etc. Si tel était le cas, la mise en œuvre complète de la ZLECA pourrait également favoriser le développement de chaînes de valeur régionales. La possibilité pour les travailleurs africains d'accéder à des opportunités d'emploi grâce à ces liens dépend avant tout de la capacité des entreprises africaines à pénétrer ces marchés.

⁵⁹ Lunenburg, Peter (2019) : 'Phase 1B' of the African Continental Free Trade Area (AfCFTA) negotiations. *South Centre Policy Brief* 63 ; disponible à l'adresse : <https://www.southcentre.int/policy-brief-63-june-2019/>.

⁶⁰ CEA (2020) : *Creating a Unified Regional Market*. Addis-Abeba : CEA.

⁶¹ Zeufack, Calderon, Kambou, Kubota, Canales et Korman (2020), op. cit.

3.7 LA NUMÉRISATION

Nombreux sont ceux qui pensent⁶² que l'automatisation, la robotisation et la numérisation (Industrie 4.0) peuvent avoir des effets positifs sur le marché du travail africain si l'Afrique parvient à mettre en œuvre ces révolutions technologiques au niveau local. Cependant, la littérature relative à l'incidence de la numérisation sur le marché du travail de l'ASS n'est guère concluante. La numérisation et l'automatisation peuvent contribuer favorablement à la croissance économique. Les nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle, les robots, l'impression 3D et le commerce électronique, peuvent entraîner une hausse de la demande et du commerce de nouveaux produits, mais aussi une organisation plus efficace de la production, contribuant ainsi à une augmentation globale de la production et des exportations. L'automatisation de la fabrication et les nouvelles technologies peuvent améliorer l'efficacité de la production et faire gagner en productivité. La réduction des coûts moyens de production due à l'adoption de nouvelles technologies peut accroître la production et les exportations et, par conséquent, également la demande de main-d'œuvre. En outre, les nouvelles technologies contribuent à la réduction des coûts de production, ce qui, ensuite, permet d'attirer de nouveaux entrepreneurs sur le marché et d'augmenter le nombre d'emplois « numériques ». Des études antérieures montrent que les effets des nouvelles technologies sont positifs et significatifs. On considère souvent qu'Internet apporte une contribution positive à la croissance économique, mais on estime que cet effet est minime en ASS en raison du sous-développement de l'infrastructure numérique⁶³. Les technologies numériques pourraient être utiles en vue d'améliorer l'éducation et la santé, d'instaurer des moyens de subsistance décents dans la région et de promouvoir des modes de production et de consommation plus durables sur le plan environnemental. Les gouvernements africains peuvent contribuer à une utilisation plus responsable des technologies numériques du point de vue social et environnemental⁶⁴.

⁶² Ces thèses sont présentées dans de nombreuses publications, notamment par des sociétés de conseil, des responsables de la politique de développement et des organisations internationales. Il convient toutefois de garder à l'esprit que nombre de ces propositions sont initialement fondées sur des scénarios très optimistes, qui sont souvent abandonnés discrètement par la suite.

⁶³ Myovella, Godwin, Mehmet Karacukaa et Justus Haucap (2020) : Digitalization and Economic Growth : A Comparative Analysis of Sub-Saharan Africa and OECD Economies, dans : *Telecommunications Policy* 44 : 1-12 ; Frey, Carl Benedikt et Michael A. Osborne (2017) : The Future of Employment : How Susceptible are Jobs to Computerisation ?, dans : *Technological Forecasting and Social Change* 114 : 254-80 ; voir CUA/OCDE (2021) : *Dynamiques du développement en Afrique 2021 : Transformation digitale et qualité de l'emploi*. Addis-Abeba, Paris ; disponible à l'adresse : https://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/dynamiques-du-developpement-en-afrique-2021_cd08eac8-fr. Hjort, Jonas et Jonas Poulsen (2019) : The Arrival of Fast Internet and Employment in Africa, dans : *American Economic Review* 109, 3 : 1032-79.

⁶⁴ Fritzsche, Kerstin, Stefanie Kunkel et Marcel Matthes (2020) : Digitalized Economies in Africa. Potsdam : IASS *Fact Sheet* 2 ; disponible à l'adresse : https://publications.iass-potsdam.de/rest/items/item_6000438_1/component/file_6000439/content.

Mais la numérisation, la robotisation et l'intelligence artificielle, aussi différentes soient-elles, peuvent également constituer une menace pour l'emploi. L'utilisation de robots ou d'imprimantes 3D et l'automatisation peuvent donner lieu à un remplacement de la main-d'œuvre dans la production traditionnelle à forte intensité de main-d'œuvre (routine) et, par conséquent, détruire des emplois. En d'autres termes, les nouvelles technologies pourraient placer l'ASS dans une situation critique. En particulier, à l'heure où certains pays cherchent à s'industrialiser et à s'établir dans les chaînes de valeur mondiales, la pression de la numérisation peut anéantir tous les espoirs de création d'emplois dans les secteurs modernes. Par conséquent, même si la numérisation crée de nouveaux emplois, elle peut aussi entraîner une progression de l'emploi informel. Étant donné que la numérisation abaisse les barrières à l'entrée, la concurrence s'en trouve exacerbée, avec le risque d'une pression sur les salaires et d'une hausse du travail précaire. La révolution numérique amplifie également les problématiques liées à la dimension spatiale ou territoriale, avec des conséquences sur l'emploi. La concentration de l'économie numérique dans les grandes villes accentue les différences territoriales. Les zones rurales et les petites villes sont déconnectées de la numérisation, alors que de petits pôles d'entreprises offrant des emplois hautement qualifiés émergent dans les centres économiques.

Les femmes ont moins accès au matériel numérique, tout comme la plupart des zones rurales ou isolées et les petites villes, où vivent 80 pour cent des pauvres en ASS. Non seulement leur accès à Internet est limité, mais elles sont exclues de la plupart des emplois du secteur moderne des services. L'automatisation croissante va créer de nouvelles formes de fracture sociale. Les personnes occupant des emplois informels seront particulièrement pénalisées par l'automatisation des tâches de routine ; ce sont les travailleurs plus instruits et employés dans les secteurs formels qui en profiteront le plus. Le « bouleversement de la globalité » devrait accroître les inégalités au sein des pays, car les opportunités induites seront probablement plus accessibles à ceux qui bénéficient déjà du processus de mondialisation⁶⁵. L'exploitation des avantages dans la chaîne de valeur numérique s'avère en outre limitée dès lors que l'économie numérique est dominée par quelques grands acteurs, ce qui rend difficile l'accès au marché pour les PME africaines.

3.8 L'ÉCONOMIE VERTE

Depuis quelques décennies, l'impact humain du changement climatique en ASS est de plus en plus manifeste. L'Afrique subsaharienne est l'une des régions les plus vulnérables aux chocs climatiques, car elle abrite la majorité des pauvres de la planète qui ne pourront probablement pas échapper à l'extrême pauvreté dans un avenir proche,

principalement en raison des effets négatifs du changement climatique sur l'agriculture africaine. La Banque mondiale estime que des millions de personnes en ASS risquent de retomber dans la pauvreté en conséquence directe du changement climatique. Malgré sa faible contribution aux émissions de gaz à effet de serre, l'Afrique est confrontée à des dommages collatéraux exponentiels qui présentent des risques systémiques pour ses économies, ses investissements dans les infrastructures, ses systèmes d'approvisionnement en eau et en nourriture, sa santé publique, son agriculture et ses moyens de subsistance, et qui menacent de réduire à néant ses modestes avancées en matière de développement et de la condamner à des niveaux encore plus élevés d'extrême pauvreté⁶⁶. La part importante de l'agriculture dans le PIB et l'emploi accroît la vulnérabilité, tout comme les activités sensibles aux conditions météorologiques, telles que l'élevage et la pêche, qui entraînent des pertes de revenus et une insécurité alimentaire accrue.

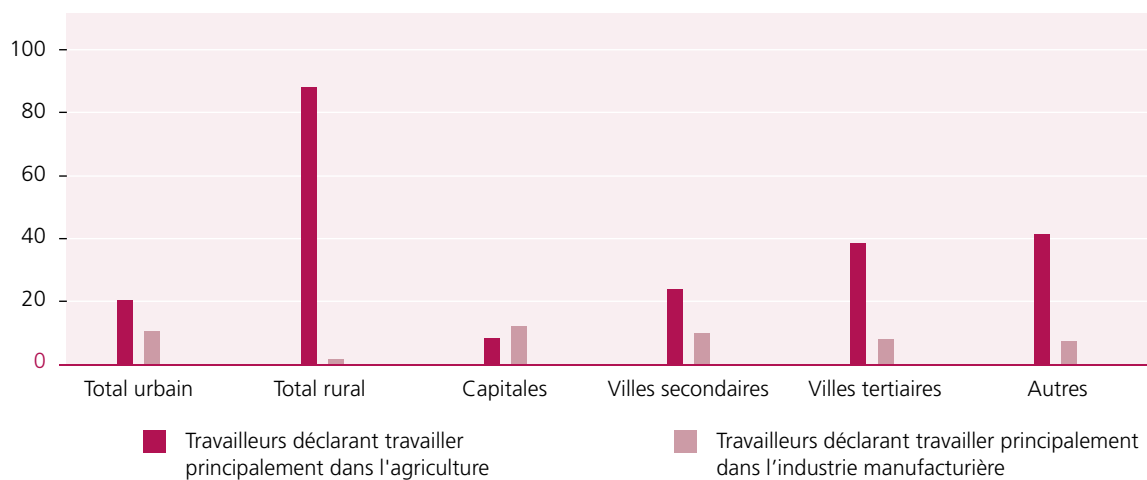
De nombreuses nations africaines se sont engagées à opérer la transition vers l'énergie verte dans un délai relativement court. Une approche prometteuse, adoptée sur tout le continent, visant à réduire les risques liés au climat et les conséquences des phénomènes météorologiques extrêmes, a consisté à réduire la pauvreté. Les leviers de création de valeur ajoutée utilisant des sources d'énergie efficaces et propres seraient à même de réduire la pauvreté plus rapidement que la croissance dans tout autre secteur. Par exemple, un système de micro-irrigation efficace alimenté à l'énergie solaire permet d'augmenter les revenus des agriculteurs, d'améliorer les rendements et de réduire la consommation d'eau, tout en compensant les émissions de carbone. Les études portant sur les effets des politiques vertes sur l'emploi sont peu nombreuses. Celles qui existent constatent que les transitions vertes ont une incidence limitée sur la création globale d'emplois, mais privilégient les emplois hautement qualifiés⁶⁷.

⁶⁵ Goldin, Ian (2020) : *Technology and the Future of Work*. Oxford : *Pathfinders Research Paper*, décembre 2020 ; disponible à l'adresse : <https://www.sdg16.plus/inequality>.

⁶⁶ Azzarri, Carlo et Sara Signorelli (2020) : *Climate and Poverty in Africa South of the Sahara*, dans : *World Development* 125, janvier : 1-19 ; disponible à l'adresse : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X19303390> ; voir également <https://www.afdb.org/fr/cop25/climate-change-africa> ; <https://unfccc.int/news/climate-change-is-an-increasing-threat-to-africa>.

⁶⁷ 1. Évolution nette du nombre d'emplois. 2. Les industries seront plus touchées par la transition énergétique. 3. Emplois créés par les transitions énergétiques. 4. Portée des systèmes de protection sociale, voir Malerba, Daniele et Kirsten S. Wiebe (2021) : *Analysing the Effect of Climate Policies on Poverty Through Employment Channels*, dans : *Environmental Research Letters* 16 : 1-11 ; disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1088/1748-9326/abd3d3> ; Hallegatte, Stéphane, Mook Bangalore, Laura Bonzanigo, Marianne Fay, Tamaro Kane et al. (2016) : *Shock Waves : Managing the Impacts of Climate Change on Poverty (ONDES DE CHOC - Maîtriser les impacts du changement climatique sur la pauvreté)*. Washington, D.C. : Banque mondiale.

Graphique 18

Emploi périurbain. Les exploitants agricoles dans les villes africaines, en pour cent

Source : Henderson, Vernon J. et Matthew A. Turner (2020) : Urbanization in the Developing World : Too Early or Too Slow ?, dans : *Journal of Economic Perspectives* 34, 3.

3.9 DÉVELOPPEMENT URBAIN ET EMPLOI

En 2019, la population urbaine de l'ASS s'élevait à 450 millions d'habitants. La part de la population urbaine est passée de 31 pour cent en 2000 à 41 pour cent en 2019. Néanmoins, la majorité des Africains continuera de vivre dans les zones rurales et les villes intermédiaires jusqu'en 2040. L'augmentation de l'exode rural accroît l'offre de main-d'œuvre peu qualifiée dans les villes, ce qui entraîne un développement du secteur informel urbain en raison de la capacité limitée du secteur formel à assimiler les demandeurs d'emploi⁶⁸.

Bien que le phénomène d'exode rural touche la région depuis des décennies, l'augmentation rapide de la population urbaine en Afrique ces dernières années est pour une grande part attribuée à l'accroissement naturel. On estime que ces migrations des campagnes vers les villes représentent moins de 40 pour cent de la population urbaine⁶⁹.

L'urbanisation est habituellement fortement corrélée à l'expansion de l'emploi et de l'activité économique dans les secteurs plus productifs de l'industrie et des services – stimulant ainsi la croissance du revenu par habitant. En ASS, en particulier, les personnes qui s'installent dans les villes sont plus pauvres, moins instruites, moins productives et moins connectées sur le plan social⁷⁰.

Les enquêtes par panel auprès des ménages menées de 2009 à 2016 montrent que dans de nombreux pays africains, seul un petit nombre de travailleurs quittent les régions rurales pour les zones urbaines et passent de l'informel au formel. Les conséquences de ces transitions rural-urbain sont multiples. On tend à oublier que pour près de 25 pour cent de la population urbaine – et environ 30 pour cent au Mozambique, en Sierra Leone et en Tanzanie – le principal emploi se situe dans l'agriculture⁷¹. Dans les pays d'ASS, les activités périurbaines s'orientent à la hausse plutôt qu'à la baisse. Les villes secondaires et tertiaires présentent la proportion la plus élevée d'activités périurbaines (voir graphique 18).

La part de l'emploi informel urbain était de 96 pour cent au Bénin, 88 pour cent au Burkina Faso, 67 pour cent au Cameroun, 87 pour cent au Sénégal et 75 pour cent au Gabon. Les études d'Ekonomié, Gueye, Haughton, Mbaye et Tall (2020)⁷² s'appuient sur des exemples de l'Afrique de l'Ouest et Centrale francophones pour montrer l'ampleur de l'informalité et du travail indépendant. Il semble que la plupart des personnes en emploi dans le secteur informel ne reçoivent pas de fiche de paie, contrairement à leurs homologues du secteur formel. La plupart des petits employés du secteur informel ne bénéficient d'aucune couverture sociale (pension de retraite ou prestations de sécurité sociale). Les conditions de travail dans le secteur formel sont meilleures que dans le secteur informel. Le cumul d'emplois est une autre particularité plus répandue dans le secteur informel.

⁶⁸ Zeufack, Calderon, Kambou, Kubota, Canales et Korman (2020), op. cit.

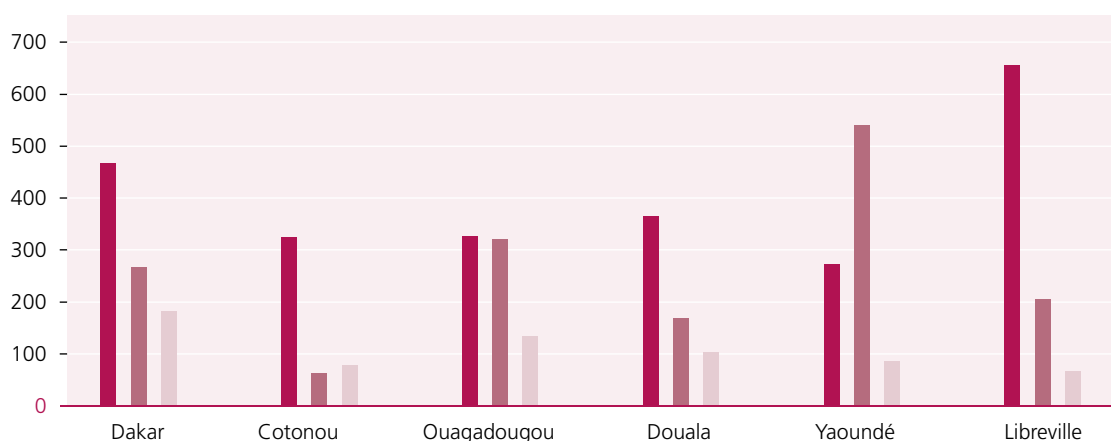
⁶⁹ Voir Jedwab, R., L. Christiansen et M. Gindelsy (2017) : Demography, Urbanization and Development : Rural Push, Urban Pull and ... Urban Push ?, dans : *Journal of Urban Economics* 98 : 6-16 ; Henderson, Vernon J. et Matthew A. Turner (2020) : Urbanization in the Developing World : Too Early or Too Slow ?, dans : *Journal of Economic Perspectives* 34, 3 : 150-73.

⁷⁰ Collier, Paul (2017) : African Urbanization : an Analytical Policy Guide, dans *Oxford Review of Economic Policy* 33, 3 : 426.

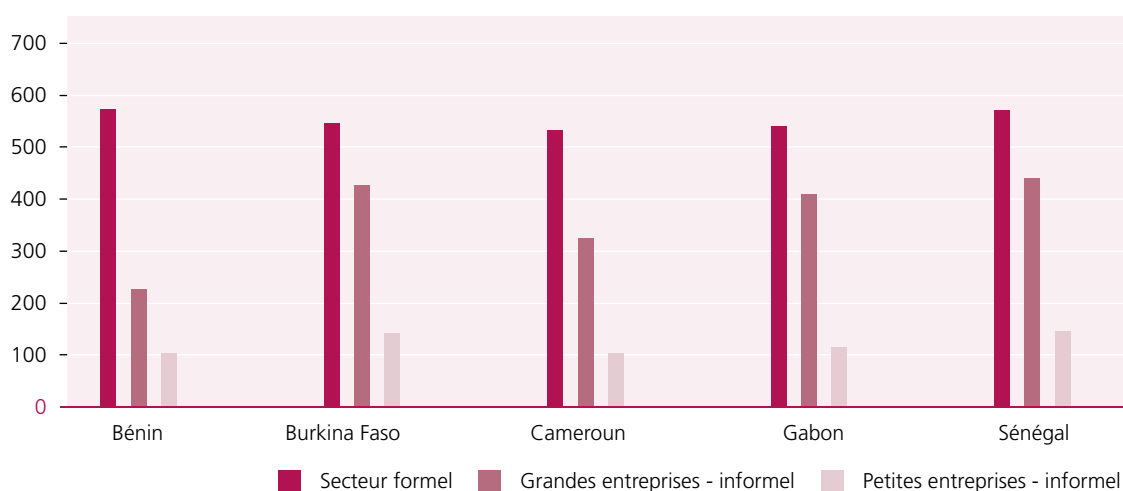
⁷¹ Henderson et Turner (2020), op. cit. ; Hommann, Kirsten et Somik V. Lall (2019) : *Which Way to Livable and Productive Cities ? A Road Map for Sub-Saharan Africa*. Washington, D.C. : Banque mondiale.

⁷² Ekomié, Jean-Jacques, Fatou Gueye, Dominique Haughton, Ahmadou Aly Mbaye et Ibrahima Tall (2020) : The Informal Sector in Francophone Africa, dans Aly Mbaye/Stephan S. Golub/Fatou Gueye (éd.) : *Formal and Informal Enterprises in Francophone Africa*. Ottawa : 79-101.

Graphique 19
Salaire mensuel moyen, 2015, en milliers de francs CFA



Graphique 20
Revenu mensuel moyen, 2015, en milliers de francs CFA



Source : Ekomié, Jean-Jacques, Fatou Gueye, Dominique Haughton, Ahmadou Aly Mbaye et Ibrahima Tall (2020) : The Informal Sector in Francophone Africa, dans Aly Mbaya/Stephan S. Golub/Fatou Gueye (éd.) : *Formal and Informal Enterprises in Francophone Africa*. Ottawa : 79-101.

Les salaires sont évidemment beaucoup plus bas pour les travailleurs informels et les indépendants. Du fait de leur rémunération, ils se rapprochent du seuil de pauvreté, quand ils ne passent pas au-dessous, ce qui explique que de nombreuses personnes cumulent plusieurs emplois pour assurer leur survie. Les salaires du secteur informel sont nettement plus élevés, et c'est à Libreville, la capitale du Gabon, que les salaires les plus conséquents sont proposés. Les revenus mensuels moyens dans le secteur formel sont près de cinq fois plus élevés que dans l'emploi informel (voir graphiques 19 et 20). On peut estimer que plus d'un tiers des populations du Niger, de l'Ouganda et de l'Éthiopie ont des revenus inférieurs à 1,90 dollar par jour.

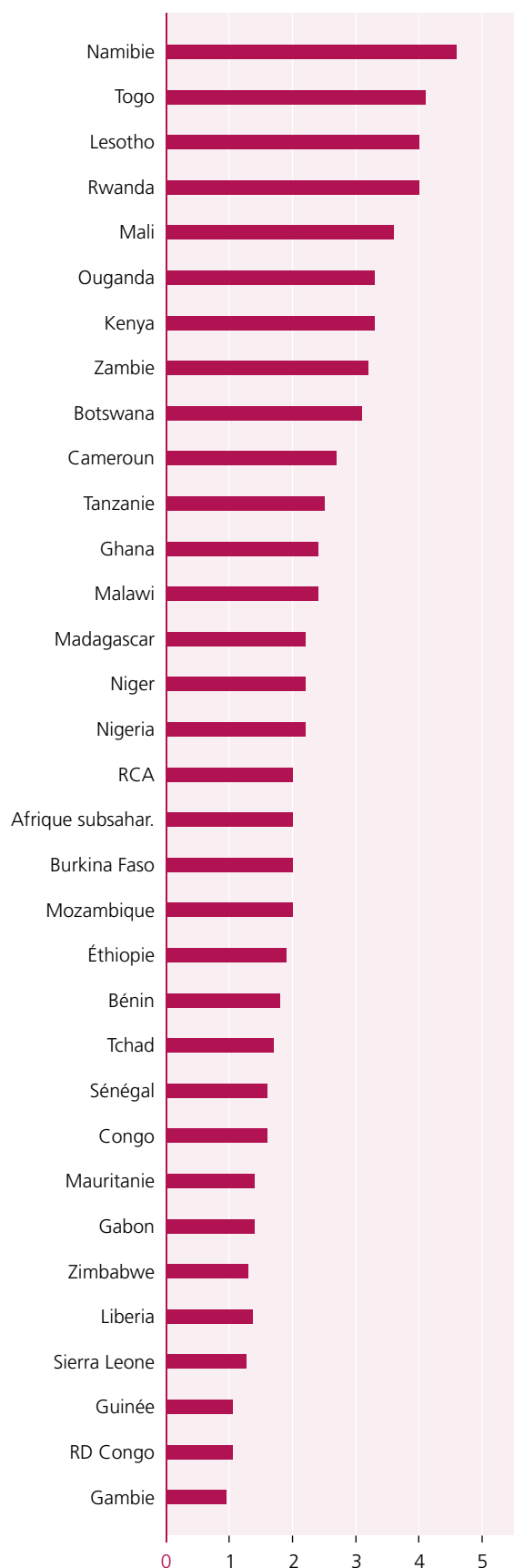
Le graphique 21 illustre dans quelle mesure l'écart entre les services publics et le secteur privé s'est creusé. Dans certains pays, la différence atteint deux à quatre fois le revenu privé moyen, c'est-à-dire que les travailleurs des services publics

bénéficient de l'alignement de l'économie sur un secteur moderne productif très réduit et un secteur informel dominant. Ce n'est pas sans raison que divers auteurs ont décrit la transformation de l'Afrique subsaharienne comme la transition d'une agriculture à faible productivité vers une société urbaine à faible productivité avec un secteur informel (services) dominant accompagnant l'émergence de « villes consommatrices ». Ces « villes consommatrices » répondent aux besoins d'une élite politique, tandis que les « villes productrices » répondent aux besoins des fabricants et des commerçants⁷³.

Le secteur salarié en ASS, bien que très modeste, se caractérise par un degré particulièrement élevé de dispersion des salaires. Les salaires les plus élevés sont généralement

⁷³ Voir Henderson et Turner (2020), op. cit. ; Gollin, Jedwab et Vollrath (2016), op. cit.

Graphique 21
Écart salarial privé-public en Afrique



Source : Bhorat et Oosthuizen (2020) : op. cit, 16.

versés dans les services publics et les grandes entreprises, tandis que nombre de secteurs, comme les grandes plantations et les zones économiques spéciales, proposent des salaires inférieurs au salaire minimum national.

Mais ce n'est pas tout. Dans le cadre du processus de transformation, des pôles industriels ou des zones économiques spéciales apparaissent également dans les villes ou à proximité de celles-ci, et des groupements industriels qui ne se caractérisent plus uniquement par des activités à faible productivité voient le jour. Un nombre restreint, mais croissant, de jeunes entreprises innovantes, d'entreprises basées sur la connaissance et les TIC, coopèrent souvent avec des instituts de recherche et des universités. Et l'on observe une dynamique d'entrepreneuriat visible dans de multiples secteurs, notamment les médias, le tourisme, l'horticulture, l'agro-industrie, les services aux entreprises et le commerce, ainsi que dans les zones rurales. Newfarmer, Page et Tarp (2018) qualifient ces secteurs « d'industries sans cheminée »⁷⁴. En outre, les IDE n'affluent plus seulement dans les secteurs des produits de base, mais aussi dans les secteurs de l'industrie et des services. Même s'il s'agit de branches relativement mineures de l'économie, elles offrent des emplois mieux rémunérés. Cela étant, ces tendances n'ont jusqu'à présent profité qu'à un très petit nombre de villes petites et moyennes.

3.10 ÉCONOMIE INFORMELLE ET EMPLOI INFORMEL

L'emploi informel couvre un large éventail comprenant les salariés, les travailleurs indépendants ou les aides familiales non rémunérées, tous ayant des niveaux de rémunération très disparates (voir graphique 22). Les hommes et les femmes sont également concentrés dans différents domaines d'emploi, les femmes étant principalement employées comme aides familiales et travailleuses à domicile, tandis que les hommes sont majoritairement des salariés en situation d'emploi informel.

LE TRAVAIL INDÉPENDANT

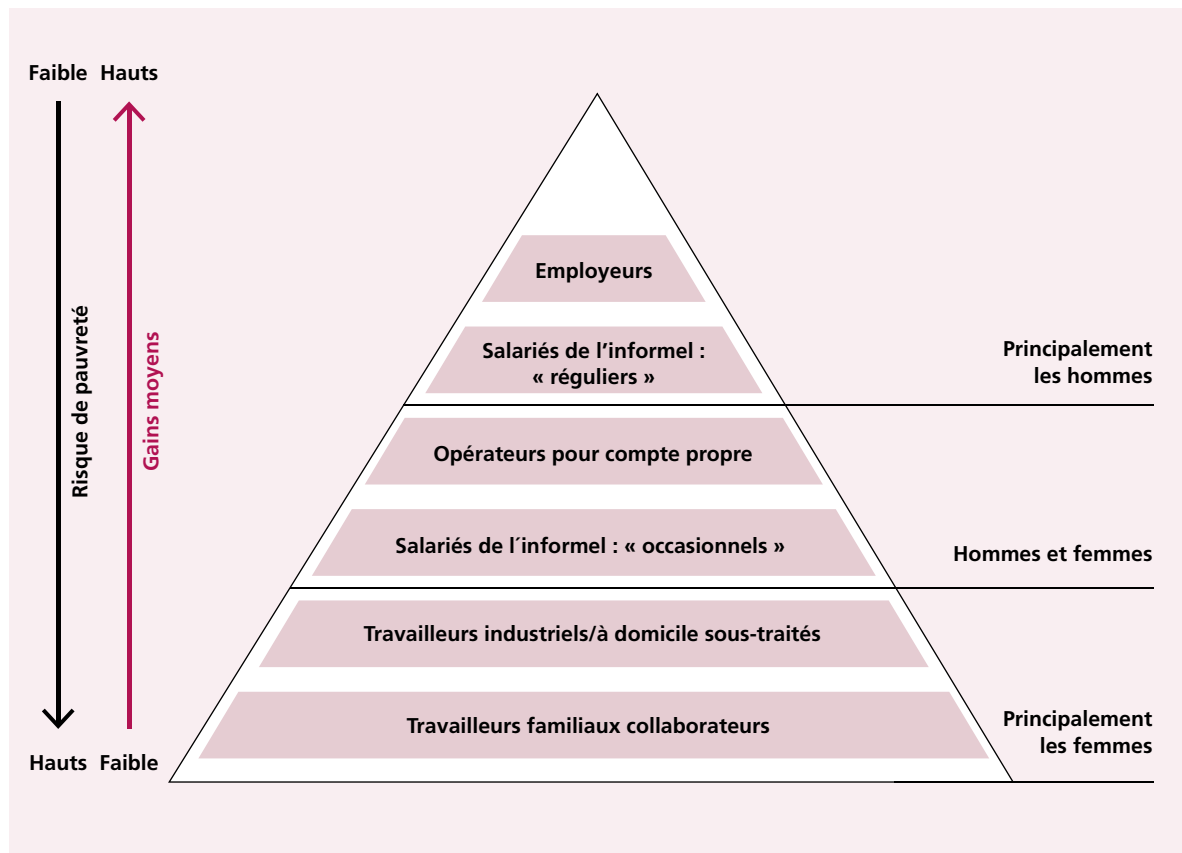
Les évolutions précédemment évoquées se reflètent dans le taux d'emploi indépendant et de travail familial. Les travailleurs à leur compte sont des indépendants « forcés », qui choisissent de créer leur propre affaire non pas par esprit d'entreprise mais parce qu'ils ne parviennent pas à trouver un emploi stable et bien rémunéré dans le secteur salarié (entrepreneurs par nécessité)⁷⁵.

Les taux d'emploi indépendant sont de 85 pour cent au Ghana et à Madagascar, de 83 pour cent au Mali et de 66 pour cent au Kenya. En Afrique du Sud, cependant, le

⁷⁴ Newfarmer, Page et Tarp (2018), op. cit.

⁷⁵ Rud, Juan Pablo et Ija Trapeznikova (2021) : Job Creation and Wages in Least Developed Countries : Evidence from Sub-Saharan Africa, dans : *The Economic Journal* ; disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1093/ej/ueaa110> (manuscrit accepté).

Graphique 22
La pyramide de l'emploi informel



Source : <https://www.wiego.org/blog/how-pyramid-sketch-redefined-informal-economy-%E2%80%94-and-new-data-putting-20-year-old-idea-test>.

taux n'est que de 19 pour cent, reflétant la modeste dimension du secteur informel et les efforts en cours destinés à limiter les activités indépendantes telles que la vente ambulante, qui peut être pratiquée librement dans la plupart des autres pays. L'emploi indépendant représente la moitié de l'emploi total dans les villes d'Afrique de l'Ouest, de 44 pour cent à Dakar à 63 pour cent dans le reste du pays. Ces taux élevés d'emploi indépendant sont avant tout une indication de la rareté des opportunités d'emploi salarié en Afrique⁷⁶. L'emploi indépendant est particulièrement élevé dans les PFR, et d'ailleurs en croissance, en partie en raison de la croissance quasi-nulle du secteur moderne (industrie, services et administration). Dans les PRI, cette part continue également de progresser.

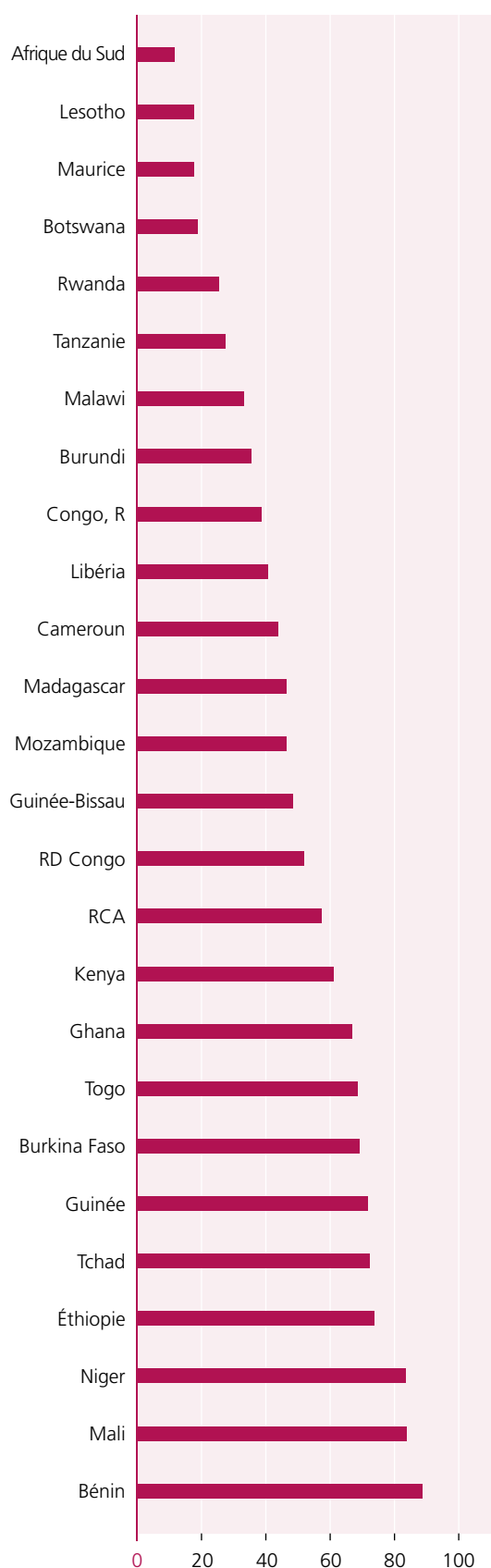
⁷⁶ Voir Mbaye et Gueye (2018), op. cit. ; Fields, Gary S. (2019) : Confronting Africa's Employment Problem, dans : Célestin Monga/ Abebe Shimeles/Andinet Woldemichael (éd.) : Création d'emplois décents – Stratégies, politiques et instruments. Abidjan : Banque africaine de développement, *Document de recherche sur les politiques 2* ; voir Golub, Stephen et Faraz Hayat (2014) : Employment, Unemployment, and Underemployment in Africa. Helsinki : *Documents de travail WIDER* 14.

L'EMPLOI INFORMEL

Le secteur informel (SI) représente entre 25 et 65 pour cent du PIB, l'île Maurice et l'Afrique du Sud se situant au bas de l'échelle avec moins de 25 pour cent, tandis que la Tanzanie et le Nigeria se situent à l'autre extrémité du spectre avec 50 et 60 pour cent, respectivement⁷⁷. Toutefois, l'importance du SI dans la production économique de l'Afrique (PIB par habitant) diminue à mesure que le niveau de prospérité augmente. Le développement au Sénégal, par exemple, illustre parfaitement l'importance du secteur informel. Comme dans la plupart des pays d'ASS, la part du secteur des services dans le PIB augmente également au Sénégal. Le tableau 5 indique le déclin de la part de l'agriculture dans l'emploi au Sénégal et l'augmentation de la part des services. Si la grande majorité des entreprises informelles sont très petites, les grandes entreprises informelles jouent un rôle majeur dans certains sous-secteurs, tels que les importations alimentaires, les produits pharmaceutiques, le ciment, la construction, le camionnage et d'autres services.

⁷⁷ Adegoke, Yinka (2019) : Economists Struggle to Figure out Where Africa's Informal Economy Starts or Where it Ends. (6.12.2019) ; disponible à l'adresse : <https://qz.com/africa/1759070/economists-struggle-to-figure-out-where-africas-informal-economy-starts-or-where-it-ends/>.

Graphique 23
Le travail indépendant en Afrique subsaharienne, en pourcentage (%) de l'emploi total



Source : Monga, Célestin, Abebe Shimeles et Andinet Woldemichael (éd.) (2019) : Création d'emplois décents - Stratégies, Politiques et Instruments. Abidjan : Banque africaine de développement, Document de recherche sur les politiques 2.

Tableau 5
Enquête sur les ménages, estimations de l'emploi au Sénégal, 2011 et 2015, en pour cent

	Formal / Informal	2011	2015
Agriculture	Formel	0,8	0,3
	Informel	55,1	36,1
Industrie	Formel	2,8	1,3
	Informel	10,7	7,8
Commerce	Formel	1,2	1,9
	Informel	16,5	18,0
Autres services	Formel	2,5	5,6
	Informel	10,3	29,0
Total	Formel	7,4	9,1
	Informel	92,6	90,9

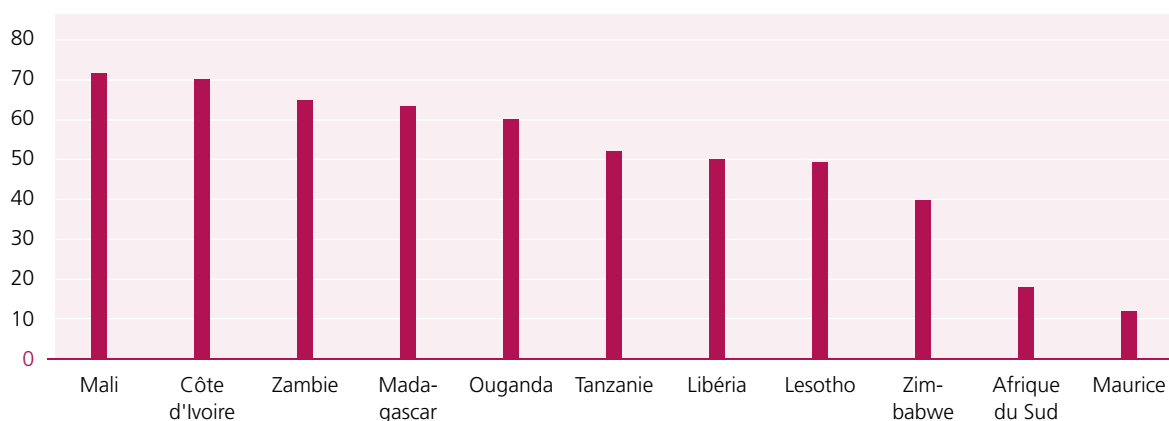
Source : Benjamin, Nancy et Ahmadou Aly Mbaye (2020) : The Informal Sector in Francophone Africa : The Other Side of Weak Structural Transformation (7.7.2020). Washington, D.C. : Brookings ; disponible à l'adresse : <https://www.brookings.edu/research/the-informal-sector-in-francophone-africa-the-other-side-of-weak-structural-transformation/>.

Dans les PFR africains, l'emploi informel représente plus de 70 pour cent de l'emploi total. Au total, 86 pour cent de la population active en Afrique occupe un emploi informel. En outre, 93 pour cent des nouveaux emplois en Afrique sont dans le secteur informel. Le graphique 24 illustre le poids de l'emploi informel en ASS, montrant clairement qu'il est le plus élevé au Mali, en Côte d'Ivoire, en Zambie et à Madagascar, et le plus faible dans des PRI comme l'Afrique du Sud et Maurice.

En matière d'emploi informel, le Kenya peut être considéré comme un cas très intéressant. Bien que les données soient sujettes à interprétation, la tendance est assez claire. Tandis que l'emploi formel a fortement diminué sur une période d'environ 40 ans, l'emploi informel a augmenté dans les mêmes proportions (voir graphique 25), et l'écart s'est considérablement creusé. Au Kenya, au début de l'année 2000, l'emploi informel s'élevait à 73 pour cent (2018 : 83 pour cent) et l'emploi formel à 27 pour cent en 2000 et 17 pour cent en 2018. Ce profond changement structurel se caractérise par un travail à bas salaire, l'insécurité et l'abrogation de toutes les normes en matière de temps de travail, de salaire minimum, de travail décent, etc. Trois emplois sur quatre en ASS peuvent être qualifiés de précaires, les personnes travaillant comme aide familiale non rémunérée ou étant à leur compte. La médiocre qualité de l'emploi se reflète également dans la forte proportion de travailleurs pauvres dans l'emploi total. En 2011, pas moins de 81,5 pour cent des travailleurs de l'ASS étaient classés comme travailleurs pauvres.

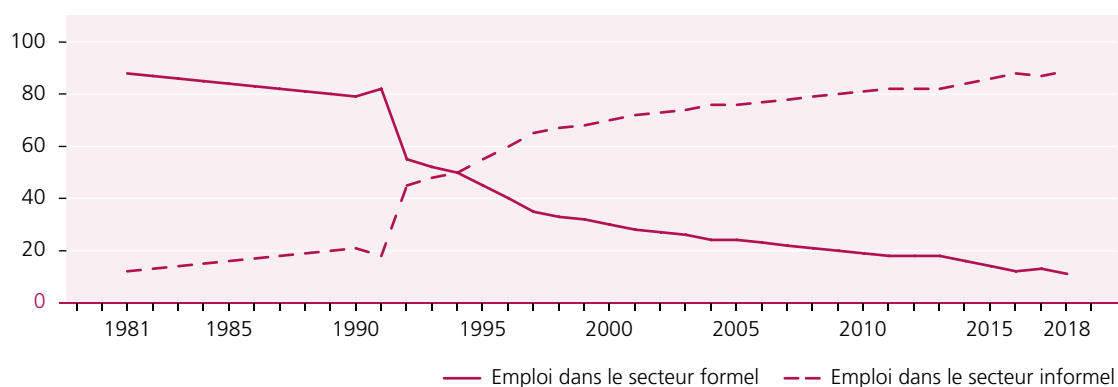
Les données du graphique 26 montrent clairement qu'un secteur informel en pleine croissance absorbe les travailleurs africains qui ne parviennent pas à trouver un emploi salarié. Une augmentation de la part des travailleurs occupant des emplois à bas salaires et à faible productivité signifie que

Graphique 24
Part des employés dans le secteur non-agricole informel, en pour cent



Source : Bhorat, Haroon, Karmen Naidoo et Arabo Ewinyu (2017) : The Tipping Point : The Youth Bulge and the sub-Saharan African Labor Market, dans : Increasing Employment Opportunities. Foresight Africa : 33 ; disponible à l'adresse : <https://www.africaportal.org/publications/increasing-employment-opportunities-navigating-africas-complex-job-market/>

Graphique 25
Emploi formel et informel, Kenya, 1989-2018, en pour cent



Source : Ahmad, Abdiaziz A. (2019) : Inter-Industry Gender Wage Differentials in Kenya ; disponible à l'adresse : <http://erepository.uonbi.ac.ke/handle/11295/107769>.

l'incidence positive de la croissance de la productivité au sein des secteurs dynamiques sur la réduction de la pauvreté ne se fait guère sentir⁷⁸. Ce qui indique que la pauvreté peut augmenter dans le cadre de ce processus, malgré l'exode vers les villes. La croissance des secteurs urbains informels dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté entraîne une augmentation moyenne de la pauvreté dans les centres urbains et surtout dans les villes petites et moyennes, où les possibilités de travail salarié sont rares.

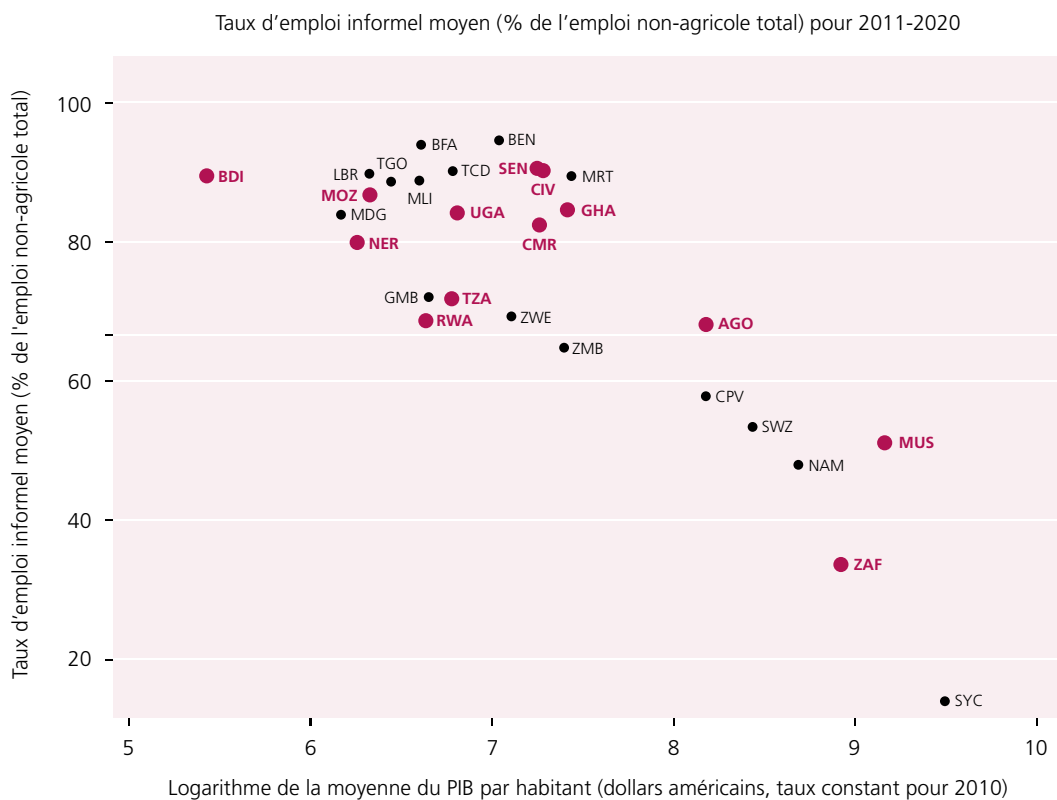
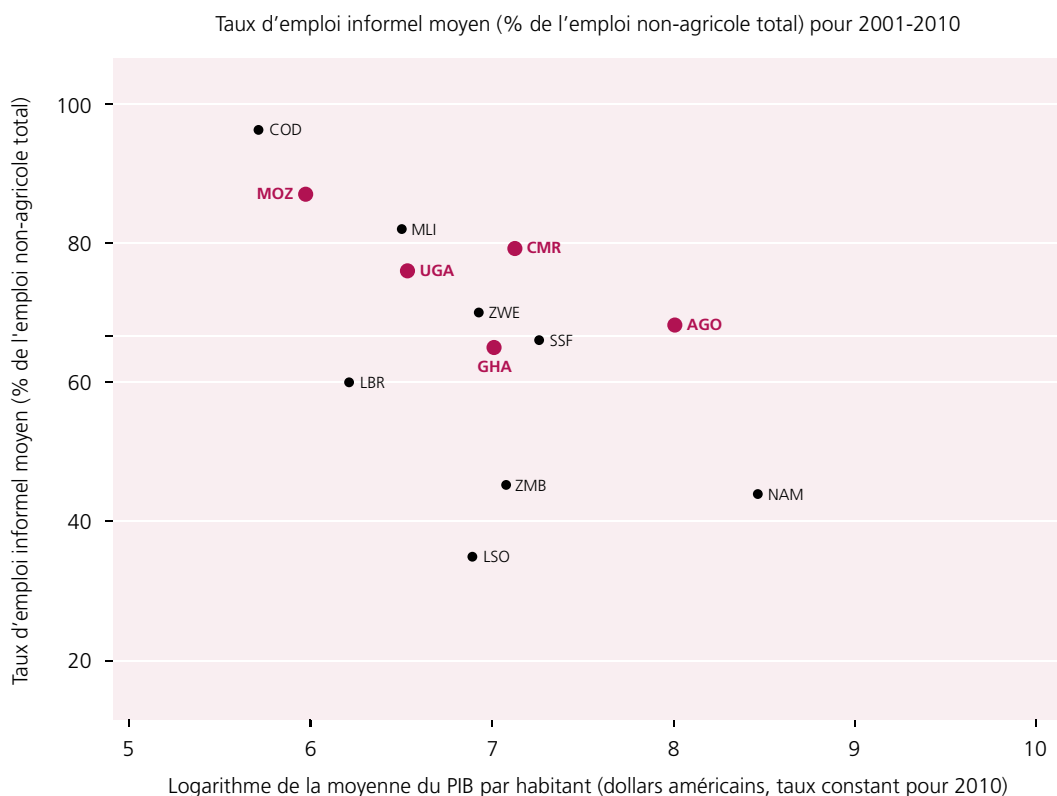
Notre analyse indique une évolution de l'importance de l'emploi informel en tant que part de l'emploi non-agricole. Les données pour les années 2001-2010 sont relativement rudimentaires en raison de la rareté des informations recueillies sur le travail informel au cours de cette période.

On peut néanmoins constater une évolution par rapport à la période 2011-2020, confirmant ainsi d'autres estimations. Nous constatons une part très élevée d'emploi informel dans les PFR ainsi que dans les PRI de la tranche inférieure. Dans les pays dont le PIB par habitant est inférieur à 7 500 dollars américains/an, l'emploi informel représente de 65 à 95 pour cent de l'emploi total (hors agriculture). En dépit des variations observées, le fait que le PIB par habitant soit de 7 000 ou de 6 000 dollars/an joue un rôle important. De son côté, le travail informel dans les PRI, qui se trouvent presque tous en Afrique australe, se caractérise par des parts nettement inférieures (de 40 à 50 pour cent). Il est clair que dans les pays étudiés pour lesquels nous disposons de données concernant les années 2001-2010 et 2011-2020, nous constatons une nette augmentation de la part du travail informel sur cette période. Le pourcentage de femmes travaillant dans le secteur informel est également beaucoup plus élevé. Un groupe de pays dont le PIB par habitant est de 6 000 à 7 000 dollars par an affiche des

⁷⁸ de Vries, Gaaitzen, Marcel Timmer et Klaas de Vries (2013) : *Structural Transformation in Africa : Static Gains, Dynamic Losses*. Groningue.

Graphique 26

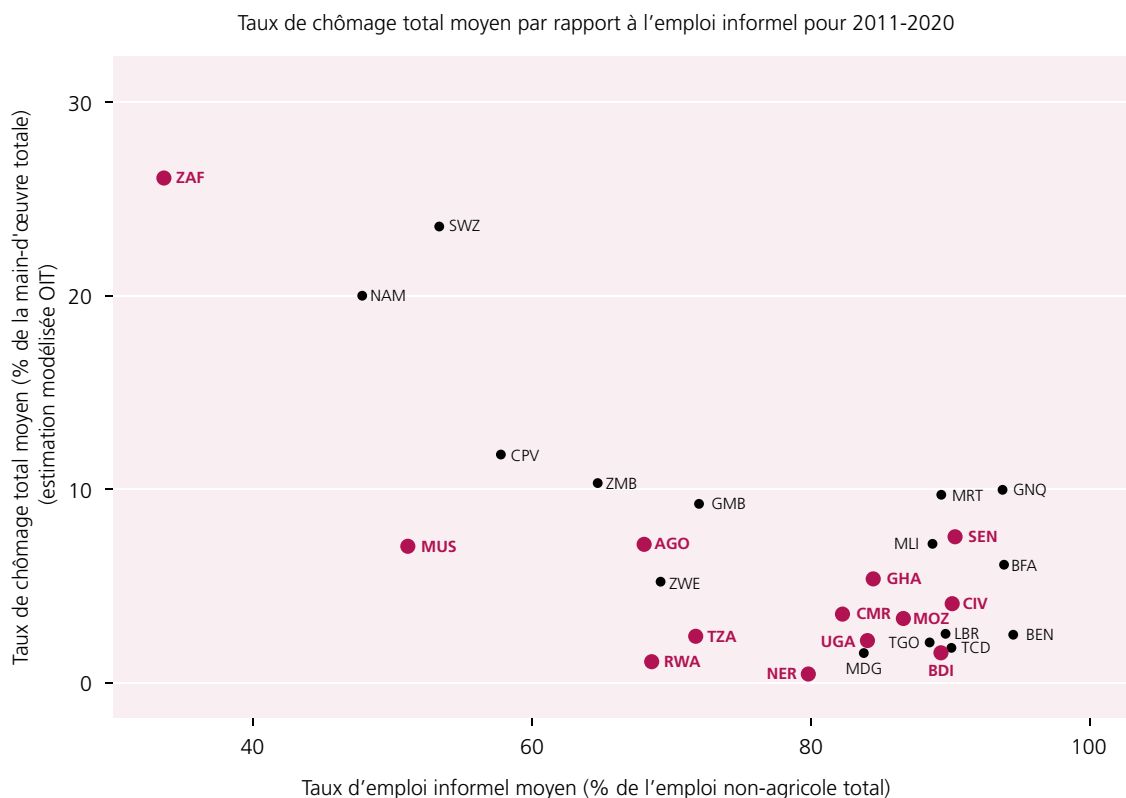
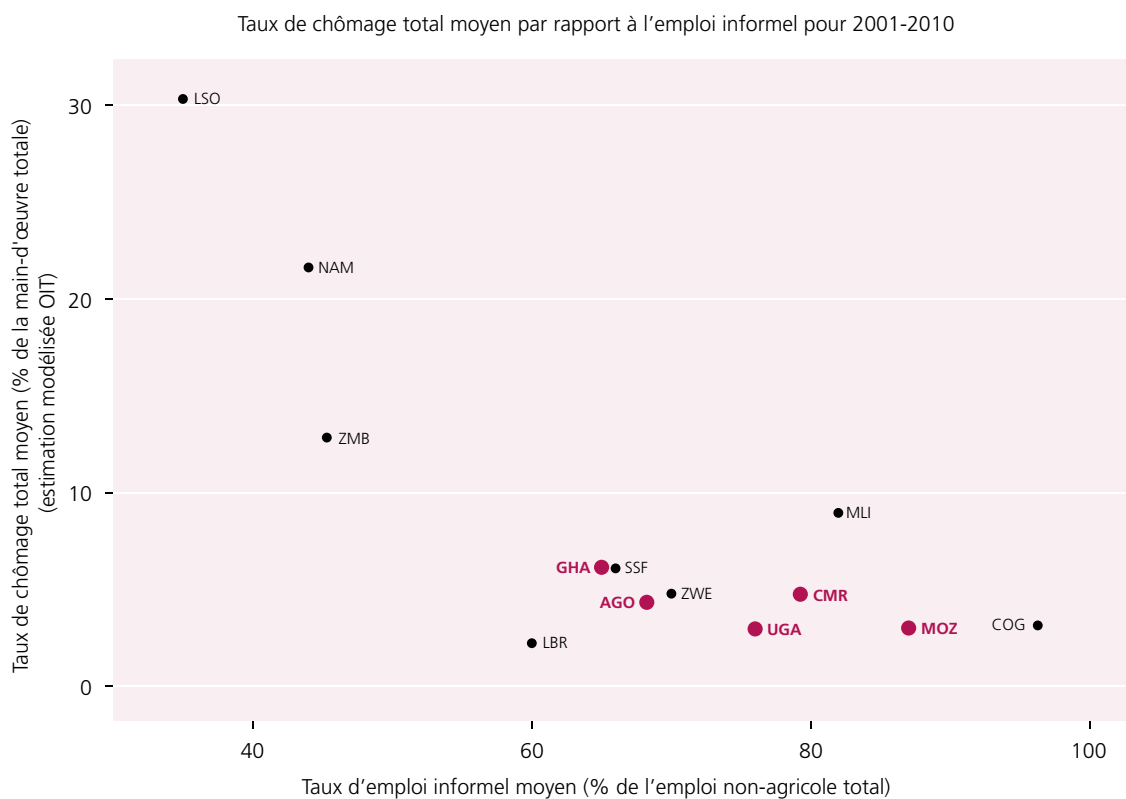
Taux d'emploi informel moyen (% de l'emploi non-agricole total) et PIB par habitant, logarithme de la moyenne du PIB, 2001/2010–2011/2020, en milliers



Source : illustration de l'auteur.

Graphique 27

Taux de chômage total moyen par rapport à l'emploi informel, 2001/2010–2011/2020, en pour cent



Source : illustration de l'auteur.

pourcentages de 85 à 95 pour cent de femmes (Bénin, Ghana et Mozambique), tandis qu'un autre groupe (comprenant la Tanzanie, la Gambie et le Rwanda) fait état d'environ 70 pour cent. Dans les PRI de la tranche supérieure, les chiffres se situent entre 40 et 60 pour cent de femmes. Cela signifie que chez les femmes, la part du travail informel est nettement plus élevée que la moyenne.

Notre analyse montre que le non-emploi total est inversement proportionnel à l'emploi informel. Dans un grand nombre de pays où le taux de chômage est très faible, la part de l'emploi informel à bas salaire, qu'il s'agisse d'un emploi indépendant ou d'un travail familial, dépasse largement 80 pour cent. Un deuxième groupe, dont les revenus sont pour la plupart relativement élevés, présente également une part élevée d'emploi informel, de 60 à 70 pour cent. Dans ce groupe de pays, le chômage varie entre environ deux et dix pour cent. Toutefois, trois pays doivent être considérés comme des cas particuliers. La Namibie, l'Afrique du Sud et le Swaziland connaissent également un emploi informel qui, là aussi, a augmenté au cours des deux décennies étudiées, mais le chômage officiel reste élevé, à plus de 20 pour cent. Cela signifie que le chômage et l'emploi informel ont tendance à diverger dans les pays à revenu plus élevé (chômage élevé, emploi informel moyen), tandis que les PFR ou les PRI de la tranche inférieure affichent un emploi informel extrêmement élevé et un chômage faible (voir graphique 27).

La situation est encore plus frappante pour le chômage des femmes et des hommes. Plus l'emploi informel est élevé, plus le chômage est faible. Il est frappant de constater que, dans un grand groupe de PFR, les femmes représentent plus de 90 pour cent de l'emploi informel. En revanche, dans les PRI tels que l'Afrique du Sud, la Namibie et le Swaziland, le chômage des femmes a progressé entre 2000 et 2020. Les femmes ont moins d'opportunités sur le marché du travail formel et restent donc dans l'informalité. Ces descriptions nous invitent à conclure que la situation des femmes sur les marchés du travail africains est extrêmement fragile. La situation des hommes est à peine meilleure, mais elle diffère et, surtout, les situations d'emploi des hommes et des femmes divergent. Les femmes sont bien plus marginalisées sur les marchés du travail et finissent par échouer dans les travaux ménagers, les travaux ruraux informels (subsistance), les travaux agricoles et le petit commerce. En tout état de cause, la tendance observée au cours des deux dernières décennies indique une aggravation de la situation. Globalement, la tendance à l'emploi informel reste d'actualité.

LES FACTEURS QUI ENTRAVENT LA CROISSANCE DES ENTREPRISES INFORMELLES

La situation difficile de l'emploi est très étroitement liée au développement de l'économie informelle, des micro-entreprises et des PME. De nombreux facteurs entravent les performances des entreprises informelles, notamment des *facteurs internes*, tels que le recours à une main-d'œuvre

peu qualifiée et des sources de financement internes inadéquates. Un autre élément défavorable est la mauvaise implantation des entreprises car la majorité des entreprises informelles sont installées à domicile. Cela limite leur développement et leur interaction avec d'autres entreprises, avec à la clé une augmentation de leurs coûts de transaction et une limitation de leur accès aux informations du marché et aux marchés eux-mêmes. Les *facteurs externes* comprennent l'accès limité aux ressources productives (services financiers, services de développement des entreprises, infrastructures économiques et services publics) et les réglementations gouvernementales contraignantes. En ASS, la majorité des PME n'ont pas non plus accès aux services financiers formels. Cela peut les obliger à mettre en place des stratégies de minimisation des risques liées à une croissance limitée des entreprises et de l'emploi. Ces entreprises ciblent le marché des faibles revenus car il est associé à de faibles barrières à l'entrée. Cette barrière est plus élevée pour celles qui sont concentrées dans une région, car elles ont tendance à adopter une stratégie d'imitation et donc à produire des produits similaires, ce qui limite leur potentiel de croissance et leur stabilité et explique, entre autres raisons, pourquoi les entreprises informelles ou les microentreprises connaissent un taux d'échec relativement élevé⁷⁹.

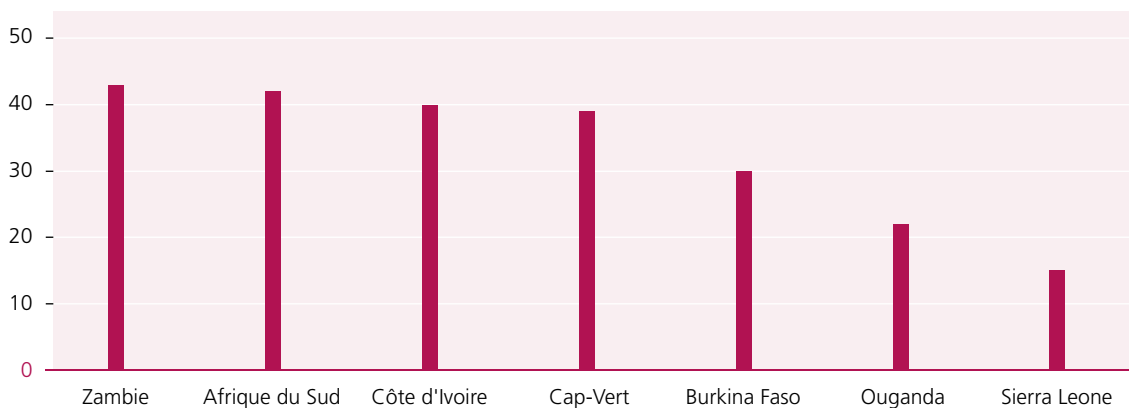
La dimension territoriale du secteur informel est moins abordée dans la littérature afférente. Les résultats de certaines études suggèrent que la proximité de quartiers et de logements à forte densité joue un rôle majeur dans le choix d'implantation des entreprises informelles. Pas moins de 97 pour cent de ces entreprises s'adressent à des clients situés dans une zone très restreinte, sur des marchés voisins ou dans des boutiques de rue.

Les coûts d'entrée sur le marché en ASS sont très élevés. La création d'une entreprise implique souvent des pots-de-vin et des dépenses officieuses. Le favoritisme est très répandu⁸⁰. La mauvaise qualité de l'approvisionnement en électricité est l'un des principaux obstacles à la création et à l'exploitation d'entreprises dans les PFR, et moins de la moitié des entreprises utilisent un groupe électrogène autonome pour faire face aux pannes de courant, ce qui signifie que l'entrée sur le marché entraîne des coûts fixes. En raison de leurs capacités de gestion insuffisantes, la majorité des entreprises informelles impliquées dans des liens verticaux bilatéraux avec des entreprises formelles n'ont qu'un pouvoir de négociation relativement faible. En conséquence, elles risquent davantage d'être exploitées. Étant donné l'offre illimitée de main-d'œuvre, les associations de travailleurs ont généralement peu d'influence sur l'évolution des sa-

⁷⁹ Voir Akinugbe, Oyulele et Karl Wohlmuth (2017) : *Africa's Entrepreneurs and the 'Missing Middle'*, dans Henning Melber (éd.) : *The Rise of Africa's Middle Class*. Londres : 69-94 ; McCormick, Dorothy (1999) : *African Enterprise Clusters and Industrialization : Theory and Reality*, dans : *World Development* 27 : 1531-91 ; Ishengoma et Kappel (2006), op. cit.

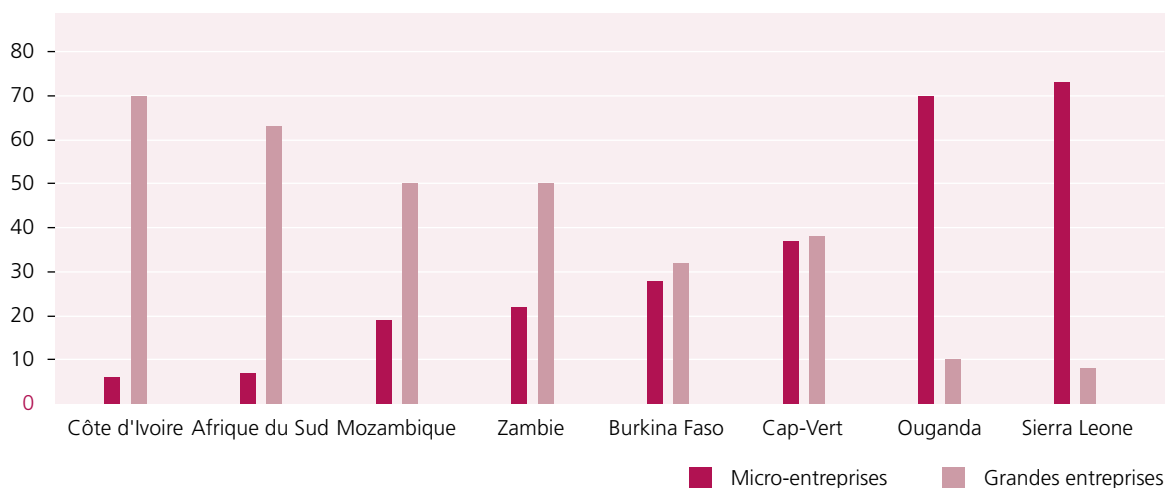
⁸⁰ Voir Kappel, Robert et Babette Never (2017) : *Favouritism in Uganda : How the Political Economy Impacts Micro and Small Enterprise Development*. Leipzig ; disponible à l'adresse : <https://www.ssoar.info/ssoar/handle/document/66777> ; Merotto (2020), op. cit.

Graphique 28

Part de l'emploi dans le premier pour cent des plus grandes entreprises nationales, secteur privé formel, 2018, en pour cent

Source : Merotto, Dino, Michael Weber et Reyes Aterido (2018) : Pathways to Better Jobs in IDA Countries. Washington, D.C. : Job Series 14 : 31 ; disponible à l'adresse : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/30594>.

Graphique 29

Part de l'emploi dans les micro et grandes entreprises, secteur privé formel, 2018, en pour cent

Micro-entreprises : <10 employés. Grandes entreprises : >100 employés Source : Merotto, Weber et Aterido (2018), op. cit.

lares ou sur l'amélioration des conditions de travail. Cela peut se traduire par l'exploitation des travailleurs informels par leurs employeurs. Les mauvaises conditions d'emploi et de travail compromettent également la productivité des entreprises informelles, ce qui entraîne une baisse des salaires.

Le très faible nombre d'entreprises de taille moyenne (20-99 employés) ou grande (100 employés ou plus) dans l'emploi total en Afrique est notable par rapport aux autres PFR et PRI. Les très grandes entreprises (>500 employés) n'employaient que cinq pour cent de l'ensemble des travailleurs. La part de l'emploi dans les micro-entreprises a également augmenté au fil du temps. En 2010, il y avait plus d'emplois dans les petites entreprises et moins d'emplois dans les grandes entreprises qu'en 2001. En 2010, la moitié de l'emploi total se trouvait également dans des entreprises relativement jeunes. La création d'emplois dans

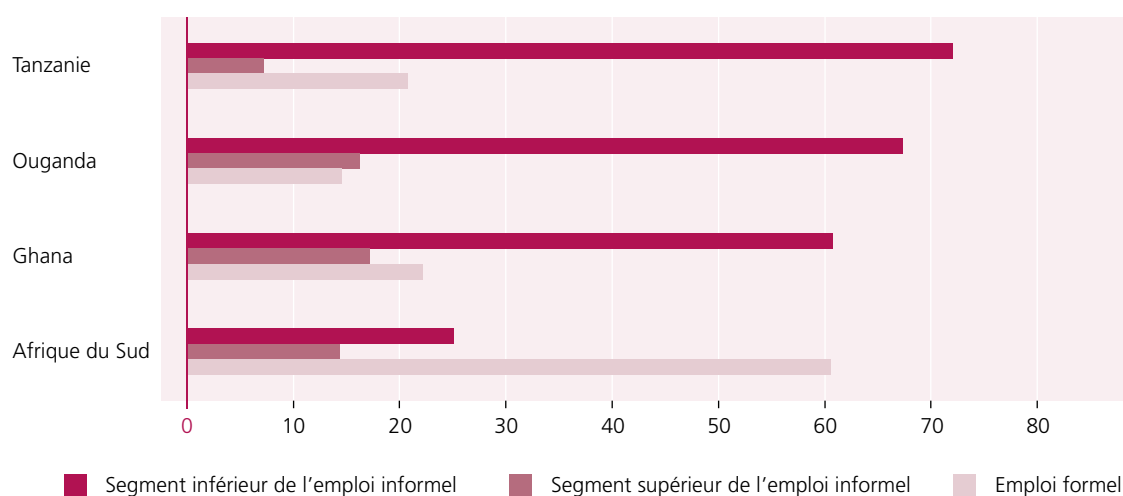
les jeunes entreprises est souvent plus vulnérable, car beaucoup d'entre elles ne survivent pas aux premières étapes⁸¹. Le graphique 28 montre également des divergences importantes. Plus de 40 pour cent des travailleurs salariés en Zambie sont employés par le premier pour cent des plus grandes entreprises du pays, contre 20 pour cent en Ouganda. À l'autre bout du spectre, en Ouganda et en Sierra Leone, la plupart des travailleurs sont employés dans des micro-entreprises (voir graphique 29).

Depuis quelques années, cette tendance de fond se superpose à une différenciation du secteur informel lui-même⁸². Mais cette évolution n'a guère été remarquée. Comme dé-

⁸¹ Voir Ishengoma et Kappel (2011a), op. cit. Merotto (2020), op. cit.

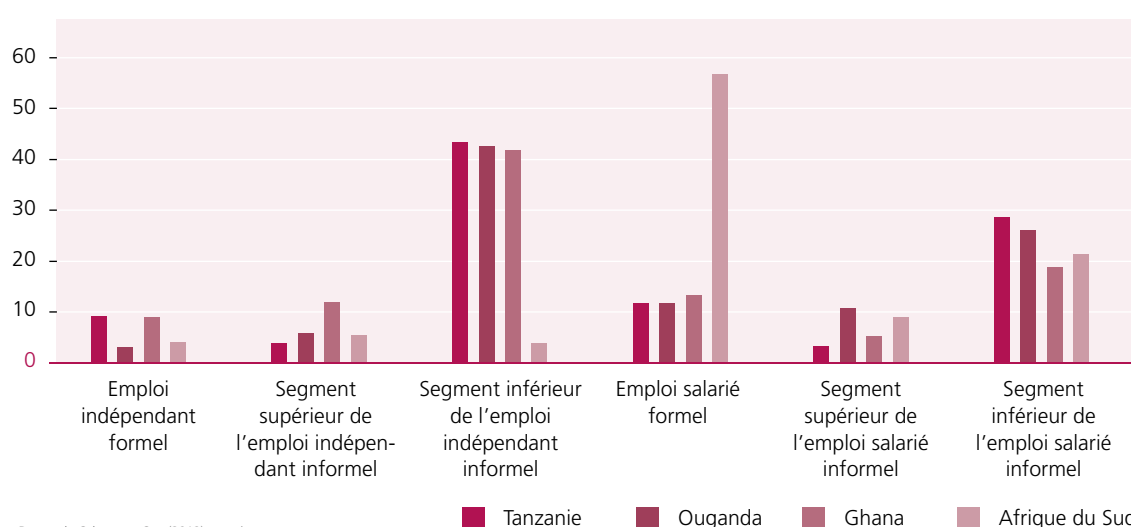
⁸² See McCormick (1999), op. cit.

Graphique 30
Proportion de l'emploi formel par rapport à l'emploi informel, en pour cent



Source : Danquah, Michael, Simone Schotte et Kunal Sen (2019) : *Informal work in sub-Saharan Africa. Dead end or steppingstone ?* Helsinki : Document de travail WIDER 2019/107 ; disponible à l'adresse : <https://www.wider.unu.edu/publication/informal-work-sub-saharan-africa>.

Graphique 31
Proportion de l'emploi en fonction de la situation dans la profession, en pour cent



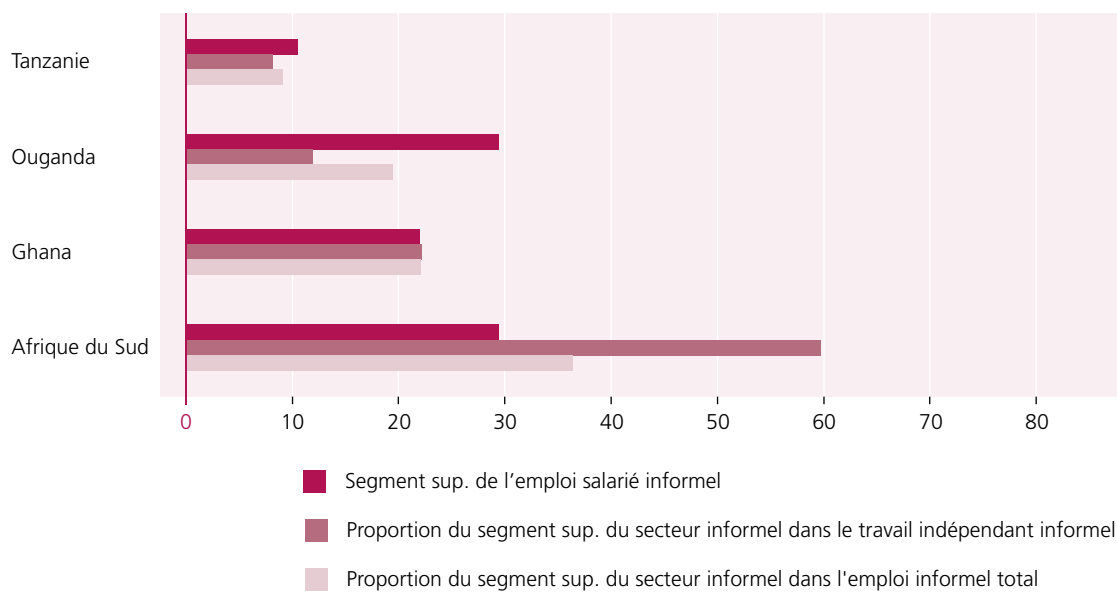
Source : Danquah, Schotte et Sen (2019), op. cit.

crit ci-dessus, le SI traditionnel et le SI moderne divergent selon des critères différents. Danquah, Schotte et Sen (2019), par exemple, constatent l'émergence d'une distinction entre un segment supérieur et un segment inférieur du secteur informel. Ils indiquent que la part du segment inférieur du secteur de l'emploi formel est très élevée en Tanzanie, en Ouganda et au Ghana (environ 60 à 70 pour cent)⁸³. L'emploi salarié formel, en revanche, est très élevé en Afrique du Sud, à plus de 50 pour cent, alors que dans les autres pays, il atteint environ dix pour cent. Les différences sont plus prononcées dans le segment inférieur du travail

indépendant informel. En Afrique du Sud, il est inférieur à quatre pour cent, alors que dans les autres pays, il est supérieur à 40-45 pour cent. Le segment inférieur du secteur de l'emploi salarié informel tient une place importante dans chacun des pays. En Afrique du Sud, la part de l'emploi indépendant informel du segment supérieur est toutefois beaucoup plus élevée, ce qui suggère que la différenciation des SI – partant d'un niveau bas – a progressé (voir graphiques 30-32).

⁸³ Danquah, Schotte et Sen (2019), op. cit. ; Ishengoma, Esther K. (2005) : *Firm's Resources as Determinants of Manufacturing Efficiency in Tanzania. Managerial and Econometric Approach*. Münster.

Graphique 32
Proportion du segment supérieur du secteur informel dans l'emploi



Source : Danquah, Schotte et Kunal Sen (2019), op. cit.

3.11 SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ET TENDANCES

La présente section se propose de synthétiser les principales tendances de l'emploi en Afrique subsaharienne.

Il ressort on ne peut plus clairement de ce qui a été présenté jusqu'ici que la situation de l'emploi sur le continent a considérablement évolué au fil des deux dernières décennies. Les principales raisons en sont le taux de croissance relativement élevé du PIB jusqu'à la pandémie, la croissance démographique très rapide – à l'exception de quelques pays, comme Maurice ou le Cap-Vert – et donc l'augmentation spectaculaire de la part des jeunes dans la population globale, ainsi que le changement structurel unilatéral qui s'est accompagné d'une transition d'une main-d'œuvre relativement improductive dans l'agriculture vers une main-d'œuvre relativement improductive dans le secteur informel des services, à laquelle s'ajoutent des secteurs industriels faiblement développés. Certains paramètres de la transformation structurelle – comme le montre notre analyse – risquent davantage de conduire à une aggravation de la crise de l'emploi en Afrique. De fait, nombre des évaluations relatives aux évolutions en Afrique à ce jour s'avèrent erronées.

Les analyses mettent en évidence les principales tendances suivantes :

- La forte croissance économique de ces 15 dernières années s'est dissociée de la croissance de l'emploi. En conséquence, la croissance sans emploi et une croissance accompagnée d'une augmentation de l'informalité sont de mise dans la plupart des pays. Une augmentation d'un pour cent de la croissance du PIB n'entraînait qu'une croissance de 0,4 pour cent de l'emploi. L'emploi a progressé de moins de 1,8 pour cent, ce qui est bien inférieur à la croissance de trois pour cent de la population active.
- La situation des marchés du travail africains se détériore en raison de la forte croissance démographique persistante. Même dans les villes, la croissance démographique demeure très forte, et cela s'explique principalement par les taux de natalité toujours aussi élevés, bien que plus faibles que dans les régions rurales. La croissance des centres urbains n'a pas pour principale cause l'exode rural. L'afflux de 15 à 20 millions de personnes sur le marché du travail et la faible capacité d'absorption des secteurs formels illustrent à quel point la situation se dégrade. Cinq pour cent à peine des personnes entrant sur le marché du travail seraient en mesure de trouver un emploi dans les secteurs formels.
- Les chiffres moyens du revenu par habitant et les coefficients de Gini sont des indicateurs importants, mais ils ne rendent pas précisément compte du nombre de travailleurs précaires et informels. L'indicateur de 1,90 dollar/jour, par exemple, reflète relativement bien le degré d'informalité et de précarité. La majorité de la population survit dans le secteur informel avec un revenu par habitant inférieur à 1,90 dollar/jour, autrement dit, les personnes qui travaillent sont pauvres. À l'évidence, les inégalités se creusent, avec un nombre croissant de personnes qui sombrent dans l'emploi précaire et la pauvreté. Telle est la réalité dans la grande majorité des PRI. Dans les PRI, l'emploi informel gagne du terrain. Cependant, les PRI n'emboîtent pas le pas aux PRI, où la part d'emplois formels et plus productifs est plus élevée. À l'inverse, les PRI convergent progressive-

ment vers les ratios des PFR. Contrairement à une idée reçue, lorsque les taux de croissance sont élevés et que les niveaux de richesse augmentent, la part du travail informel dans l'emploi total croît plutôt qu'elle ne diminue. L'informalité continue de s'étendre.

- Le nombre de personnes employées dans le secteur formel (administrations publiques, moyennes et grandes entreprises, sociétés étrangères) augmente, mais la part dans l'emploi total reste faible.
- Les investissements étrangers génèrent relativement peu d'emplois. Les emplois créés par les IDE représentent généralement moins d'un pour cent de tous les emplois en ASS. Les administrations publiques embauchent, mais le nombre de personnes recrutées reste assez faible, de sorte que la part des emplois formels dans la population totale en âge de travailler diminue. L'écart entre le nombre d'employés du secteur public et des grandes entreprises industrielles et de services, plus productives, d'une part, et les secteurs informels, d'autre part, se creuse. Dans les secteurs formels, des emplois de qualité sont créés, offrant de meilleurs salaires et une protection sociale. La majorité des travailleurs de ces secteurs ont suivi une scolarité secondaire et post-secondaire. Leurs salaires sont bien supérieurs au revenu moyen par habitant du pays. Les travailleurs n'ayant suivi qu'un enseignement primaire ou n'ayant reçu aucune éducation formelle constituent la grande majorité ; ils ont les revenus les plus faibles et les perspectives d'emploi les plus réduites.
- La majorité de la population active est constituée de travailleurs informels et leur nombre augmente rapidement. L'économie informelle se généralise de plus en plus dans les villes moyennes et petites. L'emploi informel se différencie progressivement, avec un segment supérieur qui se détache du reste. En conséquence, les personnes employées dans ce dernier segment ont une chance de gagner des revenus plus élevés.
- La situation de l'emploi pour la main-d'œuvre jeune se dégrade nettement, en particulier pour les jeunes femmes, les jeunes moins instruits et les travailleurs ruraux. La tendance des jeunes et des adultes à quitter le travail indépendant et familial pour s'orienter vers des emplois décents a été relativement lente jusqu'à présent. Le taux d'activité des jeunes et des femmes était plus faible en 2019 qu'en 2000, et le salaire médian a baissé. Les femmes et les jeunes ont moins de chances d'obtenir un emploi dans les secteurs formels. Ils sont repoussés vers les zones stagnantes, qui sont en expansion en raison de l'afflux de femmes et de jeunes dans les villes.
- L'esprit d'entreprise se concrétise principalement dans des PME et des micro-entreprises, et la demande urbaine dans les villes de petite et moyenne taille ne progresse que lentement. La dynamique de croissance en ce qui concerne la taille des entreprises est faible. Jusqu'à présent, le *Mittelstand* – le « chaînon manquant » – n'a pas réellement joué de rôle important dans l'économie africaine. Il se retrouve coincé entre, d'une part, les grandes entreprises qui profitent du système de favoritisme et utilisent leur pouvoir sur le marché et leur capacité de lobbying et, d'autre part, le nombre excessif de micro et petites entreprises. Toutefois, des grappes industrielles comprenant un ensemble d'entreprises industrielles de taille moyenne apparaissent dans les centres urbains de certains pays. Un paysage novateur constitué de start-ups s'est également imposé durablement. Mais cela reste une niche dans les capitales, dans certaines zones et grappes industrielles et dans les ZES. Les effets sur le marché du travail se font sentir pour les travailleurs instruits et semi-qualifiés. La productivité augmente dans les secteurs de niche.
- Bien que la part de la valeur ajoutée industrielle dans le PIB soit en baisse dans la plupart des pays, le nombre absolu de travailleurs industriels progresse. L'établissement de sociétés étrangères dans les ZES est également associé à un nombre croissant de travailleurs salariés. Cependant, en raison de la croissance nettement supérieure de l'emploi informel, la part de l'emploi formel dans l'emploi total est toujours orientée à la baisse. Ce processus est associé à une baisse de la productivité économique globale et cette tendance est renforcée plutôt qu'atténuée par l'émergence d'entreprises plus productives dans des enclaves industrielles.
- L'évolution technologique de la production mondiale de biens manufacturés comporte un important biais factoriel qui fait baisser la demande relative de main-d'œuvre peu qualifiée dans les CVM. La participation aux CVM et les flux technologiques associés permettent d'accroître la productivité, l'échelle de production et la demande d'emplois locaux. En raison de leur forte intensité capitaliste, les IDE ne créent que très peu d'emplois et ces créations sont en faible nombre par rapport au nombre total d'employés. Les IDE ne créent en moyenne que 150 000 emplois par an. Avec 20 millions de demandeurs d'emploi, leur part ne représenterait que 7,5 pour cent.
- La numérisation, la robotisation et l'intelligence artificielle peuvent créer mais aussi menacer des emplois et entraîner le remplacement de la main-d'œuvre. Les nouvelles technologies pourraient finir par faire basculer l'ASS dans une situation critique. C'est plus particulièrement au moment où certains pays veulent s'industrialiser et s'établir dans les CVM que la pression de la numérisation peut détruire tous les espoirs de création d'emplois dans les secteurs modernes de l'économie. La révolution numérique peut également exacerber les problèmes territoriaux en raison de la concentration de l'économie numérique dans les grandes villes, ce qui accroît les différences entre territoires. Les zones rurales et les petites villes sont déconnectées de la numérisation, alors que des entreprises proposant des emplois hautement qualifiés apparaissent dans les pôles économiques.

- L'argument selon lequel la hausse des salaires en Chine entraînera une augmentation des IDE chinois en Afrique n'est pas étayé. Ce qui est clair, en revanche, c'est que les IDE chinois ne se traduisent pas par les effets souhaités sur l'emploi. Les effets sur la croissance de l'emploi sont limités car la plupart des IDE chinois se situent dans les secteurs des produits de base et de l'énergie. La plupart des emplois industriels créés par les entreprises chinoises en Afrique sont peu qualifiés et semi-qualifiés, c'est-à-dire des emplois à bas salaires.
- L'économie extravertie et asymétrique est une caractéristique manifeste des pays riches en ressources naturelles, où les multinationales prédominent. Leurs investissements à forte intensité capitalistique ne créent pratiquement pas d'emplois, mais ils jouent un rôle important dans le développement de ces pays, avec pour corollaire fréquent des effets de syndrome hollandais. Ces facteurs engendrent une distorsion dans les économies, affaiblissent la production agricole, entraînent une plus grande dépendance à l'égard des importations, restreignent les marchés financiers locaux et font obstacle au développement endogène et industriel. La répartition des revenus dans les économies extractives tend à être très inégale et à marginaliser un grand nombre de travailleurs, occasionnant une forte expansion du SI et contraignant les régions rurales à lutter pour se développer.
- La crise climatique continuera de menacer les moyens de subsistance dans les régions rurales mais aussi dans les régions urbaines, avec des conséquences négatives pour la majorité des travailleurs.

L'étude recense les tendances de l'emploi en Afrique. Elle démontre que la situation varie fortement d'un pays à l'autre et met également en évidence des différences significatives entre les groupes de PFR et de PRI. Les tendances émergentes sur les marchés du travail sont devenues encore plus évidentes pendant la pandémie, ainsi que l'illustre la crise des marchés du travail. La crise pèse sur les marchés du travail. On observe une augmentation de l'emploi vulnérable et une baisse de la demande d'emplois dans les secteurs formels.

Mais de nouveaux défis se profilent. Les pays africains connaissent de profondes transformations caractérisées par l'urbanisation, les mutations technologiques, une forte croissance démographique et l'évolution des exigences sur le marché du travail. Ces défis imposent des exigences particulières aux politiques de l'emploi. Les défis posés dans l'économie mondiale appellent également des mesures davantage orientées vers les entreprises, car ce sont elles qui fournissent les emplois. Le Botswana et Maurice ont déjà montré que cela était possible, mais les conditions locales étaient très spécifiques. Ces pays avaient déjà entamé le processus de restructuration dans les années 1960, avec des mesures de réforme qui se sont avérées relativement efficaces et ont également suscité des retombées positives

sur l'emploi. D'autres pays n'ont pas connu le même succès et nombre de ces pays à faible revenu sont aujourd'hui à la traîne du développement, une situation qui n'est pas facile à gérer. Les PFR ne disposent que très rarement des ressources humaines et économiques nécessaires pour réussir le processus de transformation et ainsi atténuer les sérieux problèmes du marché du travail.

La situation dans les PRI est différente. Les pays à revenu intermédiaire comme l'Afrique du Sud ou la Namibie, par exemple, se trouvent pris au piège du revenu intermédiaire⁸⁴. Leurs trajectoires de développement témoignent clairement de l'état très critique de leur marché du travail. Le taux de chômage est élevé et, dans le même temps, l'emploi informel est en hausse et, avec lui, son cortège de pauvres. Il s'agit non seulement de l'économie informelle urbaine, mais surtout de la pauvreté informelle rurale, qui touche fortement les femmes et les jeunes. Leur situation se dégrade depuis des années car leur croissance s'accompagne d'une progression de l'informalité.

Les trajectoires de développement varient considérablement d'un PFR à l'autre, mais une tendance commune fondamentale se dégage, à savoir le nombre extrêmement élevé de demandeurs d'emploi, qui ont actuellement peu d'espoir de trouver un emploi rémunéré. Ces personnes ont du mal à trouver un emploi et, en même temps, elles aggravent la situation de celles qui sont en quête d'un travail salarié depuis plus longtemps. Les marchés de l'emploi formel leur sont en grande partie fermés. La forte croissance démographique n'est pas la seule explication, cette situation étant surtout imputable au processus de transformation propre à l'Afrique qui n'a pas conduit à une industrialisation assortie d'emplois productifs et bien rémunérés. L'offre de main-d'œuvre est illimitée, non seulement dans les zones rurales, mais aussi dans les centres urbains et les villes petites et moyennes. La majorité des gens étant peu instruits et issus de milieux pauvres, il ne leur reste que des emplois de base et mal rémunérés ou un travail non rémunéré, en grande partie informel, au sein du foyer familial. Les gens travaillent dur et demeurent malgré tout pauvres. Les femmes sont particulièrement touchées par cette tendance, car leurs possibilités de revenus sont réduites. Une légère différenciation a été observée dans le travail informel, mais ce processus est éclipsé par le nombre croissant de ménages et de travailleurs peu qualifiés pauvres.

⁸⁴ Andreoni, Antonio et Fiona Tregenna (2020) : Escaping the Middle-income Technology Trap : A Comparative Analysis of Industrial Policies in China, Brazil and South Africa, dans : *Structural Change and Economic Dynamics* 54 : 324-40.

4

INTERVENTIONS POLITIQUES ET PROGRAMMES DE SOUTIEN À L'EMPLOI

Depuis de nombreuses années, des organisations internationales, des institutions africaines, des organisations de la société civile et des agences de développement mettent en œuvre des programmes pour s'attaquer aux principaux défis auxquels sont confrontés les marchés du travail en Afrique. Il ne se passe guère plus d'un an sans que de nouvelles initiatives ne soient proposées en faveur de la création d'emplois ou de la réduction de la pauvreté pour l'ensemble de la population africaine, et, ces dernières années, plus particulièrement pour les jeunes (voir encadré 2). Ces programmes diffèrent dans leurs objectifs et leurs approches, mais il est possible d'en faire ressortir les grandes priorités et stratégies suivantes :

1. asseoir les fondamentaux ;
2. soutenir les petites entreprises nationales dans leur croissance pour qu'elles deviennent de grandes et moyennes entités ;
3. accroître les échanges commerciaux et promouvoir les IDE, entrer dans les chaînes de valeur ;
4. faciliter l'urbanisation et investir dans des villes qui permettent à la majorité des personnes vivant dans l'économie informelle d'accéder aux biens publics ;
5. améliorer les compétences et l'éducation de base pour stimuler l'emploi des jeunes ;
6. accorder une attention particulière au secteur informel et à l'agriculture ;
7. créer des emplois décents.

De manière générale, on peut distinguer les interventions côté offre des concepts axés sur la demande et de ceux qui partent des fondamentaux. Nous présentons ici certaines de ces notions de façon succincte.

Au cours des dernières décennies, l'importance de bien poser les fondamentaux a été au centre de nombreuses interventions. De multiples stratégies comprenant des mesures de réforme concrètes se sont appuyées sur cette approche propagée par le G20, le FMI et la Banque mondiale. Une grande attention a été portée sur la question de

la libéralisation du marché, pour laquelle la stabilité macro-économique et l'amélioration des institutions sont déterminantes (« fixation des bons prix » et « instauration des bonnes institutions »). Ce mantra du FMI et de la Banque mondiale a été adopté par des gouvernements, des organisations internationales et maintes parties prenantes. Par ailleurs, les investissements dans les infrastructures étaient fortement encouragés, par exemple dans le cadre du Pacte avec l'Afrique (Compact with Africa, CwA), qui s'inscrivait dans la même logique. Ce sont précisément ces approches qui témoignent du peu de flexibilité dont font preuve les organisations internationales lorsqu'il s'agit de répondre aux défis majeurs auxquels l'Afrique est confrontée. Au contraire même, elles ont en réalité implanté durablement la recherche de rente dans les pays producteurs de produits de base, ont échoué à faire place à des structures économiques diversifiées et ont fortement écarté l'idée de concevoir des politiques industrielles.

En outre, les élites du pouvoir⁸⁵ ont en général suivi le modèle de recherche de rente jusqu'aux années 2000, enracinant ainsi des asymétries ainsi qu'une hétérogénéité structurelles, et par conséquent une croissance accompagnée d'une hausse de l'informalité⁸⁶. L'orientation sur la croissance est importante si elle mène à la création d'emplois. Toutes les mesures politiques macro-économiques qui entraînent une hausse des investissements locaux et étrangers sont donc essentielles. Si une bonne gouvernance, la stabilité économique, la transparence et des mesures de lutte contre la corruption sont privilégiées, à juste titre, les échanges commerciaux, y compris intrarégionaux, qui peuvent créer plus d'emplois et accroître la productivité, sont également cruciaux. L'OIT, par exemple, a indiqué que la Zone de libre-échange continentale (ZLECA) avait le potentiel de stimuler le commerce interafricain, de promouvoir le changement structurel et d'apporter la prospérité à la population

⁸⁵ Voir Cheeseman, Nic, Gabrielle Lynch et Justin Willis (2021) : *The Moral Economy of Elections in Africa*. Cambridge : Cambridge University Press.

⁸⁶ OIT (2020b) : « Pour le moment, la croissance économique ne stimule pas la croissance de l'emploi. Plus exactement, les secteurs qui boostent le plus la croissance économique ne sont pas nécessairement ceux qui créent beaucoup plus d'emplois. C'est notamment le cas en Afrique, où la plupart des pays sont fortement tributaires des ressources naturelles, qui leur procurent des revenus considérables mais qui créent peu d'emplois. »

du continent. En favorisant davantage le commerce intra-continentale à forte intensité de main-d'œuvre, la ZLECA générera plus d'emplois⁸⁷.

Cela étant, le fait de s'attacher exclusivement aux fondamentaux peut également être critiqué, dès lors que cette approche est en partie à l'origine de la crise de l'emploi sur le continent africain. Les IDE ne sont pas tant créateurs d'emplois que cela et le développement industriel n'a pas fait partie des priorités. Dans une large mesure, l'effet de ruissellement attendu ne s'est pas concrétisé. Depuis un certain temps maintenant, les organisations internationales mettent de plus en plus l'accent sur la croissance inclusive, la protection sociale, le changement structurel et le développement industriel, en proposant un éventail de mesures et en apportant les fonds pour réaliser ces objectifs.

Tout ce qui a été dit suggère qu'il est temps de repenser ces approches. Dans ce contexte, certains donateurs bilatéraux – l'UA, la BAD, la CEA, la CNUCED, l'OIT et l'ONUDI – ont formulé des idées pour tenter de remédier à la crise de l'emploi.

En tant que premier partenaire de coopération externe de l'Afrique, l'UE a présenté des documents détaillés sur sa coopération avec le continent – « Vers une stratégie globale avec l'Afrique » (2020), pour le dernier en date – en faisant clairement apparaître ses intérêts, qui s'articulent notamment autour d'un modèle de croissance verte, d'un climat d'investissement amélioré, d'une éducation et des recherches de meilleure qualité, de la création d'emplois, de la transformation numérique, ainsi que de la paix et de la gouvernance. Cependant, comme l'ont montré différentes études, le modèle de coopération envisagé par l'UE ne permet pas d'éliminer les asymétries dans les échanges commerciaux ni de stimuler l'emploi par une forte concentration d'IDE européens. Au contraire, l'UE s'en tient à un modèle qui n'inclut pas de mesures en faveur de la sécurité alimentaire et du développement agricole, et qui ne favorise pas non plus l'industrialisation de l'Afrique. Il est possible de faire avancer le développement économique du continent au moyen d'IDE, à condition que ces investissements ne soient pas exclusivement destinés à l'extraction de matières premières. Les investissements dans l'agriculture et l'industrie manufacturière, en particulier, mais aussi dans le secteur des services, peuvent contribuer à la création d'emplois très qualifiés, à des transferts de technologies et de connaissances, et ainsi stimuler la hausse de la productivité en Afrique, d'autant plus si les entreprises locales peuvent être attirées vers des pôles de compétitivité et des zones économiques spéciales. Toutefois, le concept proposé par l'UE n'inclut pas ces éléments⁸⁸.

Le Pacte avec l'Afrique du G20 (CwA)⁸⁹ a pour principal objectif de rendre plus attrayants les investissements privés en Afrique au travers d'améliorations significatives des cadres macro-économique, entrepreneurial et financier. Il réunit certains pays africains, des organisations internationales qui ont rejoint l'initiative volontairement – principalement le FMI, le Groupe de la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD) – ainsi que des partenaires bilatéraux du G20 et autres dans le but de coordonner les programmes de réformes nationaux, soutenir les mesures politiques de chaque pays et promouvoir auprès du secteur privé les possibilités d'investissements. Toutefois, le CwA appartient déjà au passé. Il ne permet pas de favoriser la grande transformation du continent et de remédier aux asymétries. Alors que le Pacte du G20 avec l'Afrique visait à générer davantage d'IDE au moyen d'importants investissements dans les infrastructures, à améliorer le climat des affaires pour les entreprises et, à terme, promouvoir la croissance économique, il s'avère que les investissements réalisés à ce titre n'ont créé que très peu d'emplois.

Beaucoup d'organisations ainsi que des gouvernements africains ont élaboré des programmes d'interventions axées sur l'offre. Par exemple, dans l'étude sur les emplois de demain du Forum économique mondial, il a été souligné qu'une éducation de meilleure qualité revêt une grande importance, les déficits de compétences restant conséquents. Plusieurs organisations reconnaissent effectivement la valeur des investissements dans le capital humain⁹⁰. L'OIT estime que l'élimination des lacunes en matière de compétences constitue une stratégie essentielle, non seulement dans la lutte pour un travail décent, mais aussi pour la croissance des entreprises, qui ont désigné le manque de compétences appropriées comme étant la plus grande contrainte pour la réalisation de leurs activités.

Dans de nombreux documents d'orientation publiés par des organisations internationales, celles-ci avancent que, souvent, les politiques en matière d'emploi ne sont pas conçues dans un but d'adaptation et de développement des compétences, et qu'elles ne permettent pas la coordination avec les secteurs qui pourraient produire de la valeur ajoutée pour l'économie si la population possédait les compétences spécifiques pertinentes. Ces documents reconnaissent ainsi le fait que l'éducation informelle demeure la première source d'acquisition de compétences en Afrique subsaharienne. Améliorer la qualité de l'apprentissage, mettre à niveau l'apprentissage informel et concevoir plus de programmes de formation en situation de travail peut accroître l'employabilité des jeunes en leur faisant acquérir une expérience professionnelle pratique ainsi que les compétences demandées sur le marché du travail. Il est également important de former des personnes qui ne disposent pas des compétences cognitives de base. Comme l'a fait valoir

⁸⁷ OIT (2020b) : op. cit.

⁸⁸ Kappel, Robert (2021) : Redefining Europe-Africa Relations. Bruxelles, Berlin : FES, *document de travail* ; disponible à l'adresse : <http://library.fes.de/pdf-files/bueros/bruessel/17306.pdf>.

⁸⁹ Kappel et Reisen (2019), op. cit.

⁹⁰ Forum économique mondial (2020) : *The Future of Jobs Report 2020*. Davos ; disponible à l'adresse : <https://www.weforum.org/reports/the-future-of-jobs-report-2020>.

la présente étude, pour la plupart des jeunes africains, le principal problème n'est pas tant l'absence de travail que la difficulté d'accès à des emplois décents et de qualité. La qualité et la pertinence de l'éducation et de la formation peuvent assurément être améliorées, ce qui continuera à apporter des avantages considérables. Toutefois, les approches qui dépendent excessivement d'interventions axées sur l'offre, souvent prédominantes dans les débats sur la politique en matière d'emploi de la jeunesse en Afrique, ne peuvent pas, à elles seules, résoudre ces défis. Il est nécessaire de trouver un équilibre entre les interventions côté demande et les interventions côté offre⁹¹. Ainsi que l'explique Louise Fox, de l'Initiative pour la croissance en Afrique : « Si vous mettez en place de nombreux programmes de formation sans tenir compte des politiques en faveur de l'emploi, vous ne faites que déplacer la courbe d'offre. Ainsi, le nombre des personnes qui deviennent qualifiées pour un emploi augmente, alors que seul un petit groupe obtient un emploi salarié. Nous devons non seulement former des personnes qualifiées, mais aussi déplacer la courbe de la demande vers l'extérieur. Pour cela, il faut avant tout créer de nouvelles entreprises privées, en particulier des entreprises non agricoles et à forte intensité de main-d'œuvre⁹². »

Les interventions axées sur la demande englobent tous les programmes centrés sur le développement des secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des services, ainsi que les programmes en faveur d'une protection sociale complète. Des institutions comme la FAO mettent en évidence le rôle clé joué par l'agriculture, en tant que secteur dans lequel vivent et travaillent le plus grand nombre de personnes.

En 2019, près de la moitié (51 pour cent) de tous les travailleurs étaient employés dans le secteur agricole, généralement de manière informelle et en demeurant dans la pauvreté. Un passage progressif vers des secteurs à plus haute valeur ajoutée, tels que l'agroalimentaire et l'industrie manufacturière, présenterait le double avantage de créer des emplois dans des secteurs à plus forte productivité, tout en élargissant les marchés des fermiers et en augmentant par conséquent les revenus de ces derniers. Les emplois non agricoles se multiplieraient également, car la hausse des revenus agricoles

stimulerait la demande en biens et en services provenant d'autres secteurs. Les politiques industrielles, y compris les mesures sectorielles en faveur d'une croissance inclusive et de la génération d'emplois, font elles aussi l'objet d'une attention particulière dans bien des programmes. Les pays africains s'intéressent de plus en plus à des politiques sectorielles et inclusives pour l'emploi à l'intérieur de cadres politiques intégrés, destinées à favoriser l'emploi et à ouvrir de nouvelles voies pour une croissance plus inclusive. Si, à court terme, l'emploi indépendant est déterminant pour assurer des moyens de subsistance à un grand nombre de travailleurs, toute stratégie à long terme visant à promouvoir de meilleures conditions de vie et de travail devrait mettre l'accent sur l'emploi salarié. Certaines institutions ont identifié des secteurs prioritaires qui sont effectivement créateurs de valeur ajoutée et d'emplois et ont des effets multiplicateurs, en plus de liens importants avec l'économie nationale. Des mesures incitatives devraient être mises au point pour encourager les entreprises à tirer parti de leurs avantages comparatifs, à se développer et à renforcer leur capacité exportatrice et, dans le même temps, à pénétrer les chaînes de valeur mondiales. Il existe un consensus dans la littérature sur le fait que les PME sont les principaux moteurs de la création d'emplois, de la diversification des exportations et d'un large développement économique. Soutenir les PME pour favoriser leur accès aux marchés locaux, régionaux et mondiaux leur offrirait des possibilités pour étendre leurs activités. Parmi les principales activités de soutien figurent la fourniture de services de développement aux entreprises, l'accès fiable à l'électricité et la limitation des contraintes au développement, à savoir l'accès au financement, la corruption, la mauvaise qualité des infrastructures, la bureaucratie gouvernementale inefficace, les incertitudes quant aux politiques gouvernementales, et le manque de main-d'œuvre qualifiée et de formation professionnelle continue. De nombreuses organisations considèrent la formalisation des PME du secteur informel comme une étape importante pour le recrutement d'un plus grand nombre de travailleurs salariés.

91 OIT (2020b) : op. cit.

92 Déclaration de Louise Fox, dans : Ministère des Affaires étrangères (2017) : Boosting Youth Employment in Africa : What Works and Why ? Rapport de la conférence organisée par INCLUDE. La Haye ; McKenzie, David (2017) : How Effective are Active Labor Market Policies in Developing Countries. Washington, D.C. : *Document de travail du Groupe de la Banque mondiale n° 8011 dans le domaine de la recherche politique* ; Card, David, Kluve, Jochen et Andrea Weber (2018) : What Works ? A Meta Analysis of Recent Active Labor Market Program Evaluations, dans : *Journal of the European Economic Association* 16, 3 : 894-931. En matière de coopération au développement, le renforcement des capacités et les compétences jouent un rôle essentiel et constituent un point de départ pour de nombreuses organisations de développement qui, souvent, mettent en place de coûteux programmes dans le but de révéler, renforcer, créer, adapter et maintenir les compétences. L'objection de Louise Fox n'est pas à prendre à la légère ; le développement des compétences doit, effectivement, être étroitement lié aux activités appropriées en matière d'emploi, c'est-à-dire au développement de l'entreprise.

Box 2

Employment strategies of African and international organisations

→ **Banque africaine de développement (BAD)** *Strategy for Jobs for Youth in Africa*, 2016-2025⁹³.

Création d'emplois décents – Stratégies, politiques et instruments (2019)⁹⁴ : Le secteur manufacturier offre un surcroît d'avantages économiques à long terme comparé aux autres activités en générant des économies d'échelle, en favorisant la modernisation industrielle et technologique, en encourageant l'innovation et du fait de ses effets multiplicateurs importants. Des politiques macroéconomiques prudentes sont nécessaires. Il est crucial de disposer d'une stratégie pour utiliser avec succès les ZES, les parcs industriels, les zones de transformation agricole, les centres de formation et de renforcement des compétences, et les programmes d'apprentissage et d'incubation.

→ **UA** : *Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse* (2017)⁹⁵.

Plan d'Action sur l'Emploi, l'Éradication de la Pauvreté et le Développement Inclusif en Afrique, Addis-Abeba (2014).

African Plan of Action for Youth Empowerment (APAYE) (2019-2023)⁹⁶ : Donner aux jeunes les moyens de faire les bons choix de vie. Améliorer la santé et le bien-être des jeunes en Afrique et leur assurer des opportunités dans les domaines de l'éducation, de l'entrepreneuriat, de l'emploi et de la participation.

Programme prioritaire quinquennal de l'UA, Addis-Abeba (2017) : · Réduire d'au moins 25 pour cent le taux de chômage · Réduire le taux de chômage des jeunes et des femmes de 2 pour cent par an · Augmenter de 50 pour cent la part de la production manufacturière à forte intensité de main-d'œuvre · Accroître la participation des jeunes et des femmes dans les chaînes de valeur agricoles intégrées d'au moins 30 pour cent.

*One Million by 2021 Initiative*⁹⁷ : Offrir à un million de jeunes africains des possibilités dans les domaines de l'éducation, de l'entrepreneuriat et de l'emploi d'ici 2021.

L'Agenda 2063 pour l'Afrique : Parvenir à une Afrique prospère et égale fondée sur la croissance inclusive et le développement durable.

→ **AUDANEPAD** : *Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique*⁹⁸ : Créer des possibilités d'emploi dans les chaînes de valeur agricoles pour au moins 30 pour cent des jeunes · Soutenir et favoriser l'accès et la participation préférentiels des femmes et des jeunes aux possibilités d'emploi rémunérateur et attractif dans le domaine de l'agroalimentaire.

*Stimuler la croissance inclusive de l'Afrique*⁹⁹ : Un secteur agroalimentaire dynamique, inclusif qui ajoute de la valeur au produit primaire, crée l'emploi et les revenus, contribue à la croissance économique et à la réduction de la dépendance alimentaire en Afrique.

→ **FAO** : *Youth Employment for Sustainability (YES) Afrique. Boosting Job Creation and Reducing Rural Poverty*¹⁰⁰ : Cartographie des politiques fondées sur des données probantes, ainsi que des perspectives entrepreneuriales et des programmes de développement en faveur de la jeunesse · Renforcement des capacités et des institutions en vue d'améliorer les capacités systémiques pour l'emploi des jeunes dans l'agriculture et l'agroalimentaire · Appui au changement d'échelle d'approches fructueuses pour la création de moyens de subsistance durables, notamment dans le domaine du développement de petites et moyennes entreprises et dans le soutien à l'agroalimentaire.

→ **OIT** : *Employment Policies for Inclusive Structural Transformation* (2020)¹⁰¹ : · Rôle des programmes d'investissements à forte intensité d'emploi dans la promotion de la transformation structurelle · Élaboration de politiques pour la création d'emplois décents · Potentiel des programmes d'investissements à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) : qu'il s'agisse de programmes nationaux d'investissement public (PIP), qui accroissent la demande globale au sein de l'économie nationale, ou de programmes publics d'emploi (PPE) mis en œuvre par les gouvernements. · S'attaquer aux défis posés par les inégalités, l'exclusion et la vulnérabilité en créant un marché de l'emploi plus inclusif.

Rapport sur l'emploi en Afrique (Re-Afrique) (2020)¹⁰² : · La stabilisation macro-économique · La mécanisation du secteur agricole · La promotion de l'enseignement et de la formation axés sur la demande et l'offre · La promotion de politiques d'intervention actives sur le marché du travail · L'exploitation du potentiel des technologies numériques · Améliorer les normes du travail · soutenir les entreprises, les emplois et les revenus · Protéger les travailleurs dans leur milieu de travail · S'appuyer sur le dialogue social pour trouver des solutions.

⁹³ Disponible à l'adresse : <https://www.afdb.org/fr/themes-et-secteurs/initiatives-et-partenariats/jobs-youth-africa/what-jobs-youth-africa-strategy>.

⁹⁴ Disponible à l'adresse : https://www.reconnectafrica.com/index.php?option=com_content&view=article&layout=edit&id=3949.

⁹⁵ Disponible à l'adresse : <https://wcaro.unfpa.org/en/publications/au-roadmap-harnessingthe-demographic-dividendthrough-investmentsin-youth>.

⁹⁶ Disponible à l'adresse : <https://au.int/en/documents/20200312/apaye-african-plan-action-youth-empowerment-2019-2023>.

⁹⁷ Disponible à l'adresse : <https://au.int/en/newsevents/20191101/af-rica-youth-day-2019-theme-1-million-2021-count-me>.

⁹⁸ Disponible à l'adresse : <https://www.nepad.org/caadp/publication/malabo-declaration-accelerated-agricultural-growth>.

⁹⁹ Disponible à l'adresse : <https://www.nepad.org/caadp/publication/continental-agribusiness-strategy-framework-document-driving-african-inclusive>.

¹⁰⁰ Disponible à l'adresse : <http://www.fao.org/publications/card/en/c/CA3857EN/>.

¹⁰¹ OIT (2020) : *Global Employment Policy Review 2020 : Employment Policies for Inclusive Structural Transformation*. Genève : OIT.

¹⁰² Disponible à l'adresse : https://www.ilo.org/africa/information-resources/publications/WCMS_761156/lang--fr/index.htm.

Le travail décent au service du développement de l'Afrique (2003) ¹⁰³ : Quatre principes : · *Aptitude à l'emploi* : investir dans l'éducation, la formation et la santé · *Esprit d'entreprise* : favoriser le lancement et la gestion d'entreprises et intégrer les activités existantes dans l'économie formelle · *Égalité des chances* : les gouvernements et les partenaires sociaux doivent mettre en place de nouvelles structures sociales et économiques en vue de renforcer le rôle des femmes dans l'économie et sur le marché du travail · *Création d'emplois* : placer la création d'emplois au centre de la politique macro-économique pour tirer pleinement avantage des mesures structurelles visant l'adaptabilité, l'aptitude à l'emploi, l'égalité des chances et l'esprit d'entreprise.

Towards Decent Work in sub-Saharan Africa Monitoring MDG Employment Indicators (2011) ¹⁰⁴ : Axer les efforts sur les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, dans lesquels les pays africains possèdent des avantages comparatifs – et non sur la promotion d'investissements à forte concentration capitaliste et technologique, qui maintient les pays dans une dépendance à l'égard des produits de base et une situation de déficit en matière d'emplois.

Croissance performante, emploi et travail décent en Afrique (2011) ¹⁰⁵ : · Mobilisation des ressources intérieures · Compréhension des dimensions de la croissance en termes d'emploi, qui nécessite de (a) comprendre ce qui entrave l'expansion de l'emploi productif au niveau sectoriel ; (b) ne pas négliger le secteur agricole ; et (c) exploiter les marchés panafricains, qui doivent compenser l'étroitesse des marchés nationaux et l'accès difficile aux marchés intercontinentaux.

→ **FMI** : *L'avenir de l'emploi en Afrique subsaharienne*, Washington, D.C. (2018) ¹⁰⁶ : · Favoriser la connectivité. Les gouvernements devraient investir dans les infrastructures afin de permettre à la région de tirer profit des possibilités offertes par la quatrième révolution industrielle · Concevoir des systèmes éducatifs flexibles · Urbaniser intelligemment. Les gouvernements devraient exploiter les nouvelles technologies pour instaurer une bonne planification urbaine, formaliser les marchés fonciers, clarifier les droits de la propriété, améliorer la prestation des services et renforcer la gouvernance, la responsabilisation et les infrastructures sociales · Stimuler l'intégration commerciale. Approfondir l'intégration commerciale à travers la ZLECA et en investissant dans des infrastructures régionales · Étendre les dispositifs de protection sociale. Les dispositifs de protection sociale peuvent faciliter les transitions entre les emplois pour les individus et atténuer l'instabilité des revenus.

→ **CNUCED** : *Export Diversification and Employment in Africa* (2019) ¹⁰⁷ : Les pays devraient se spécialiser dans la production et l'exportation des produits pour lesquels ils bénéficient d'un avantage comparatif, tout en important ceux pour lesquels ils

n'en possèdent pas. Du point de vue économique, la spécialisation à l'exportation est considérée comme étant préférable à la diversification.

→ **ONU** : *Troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique* (IDDA3) ¹⁰⁸ : Créer des environnements favorables aux entreprises et cibler les secteurs ayant un potentiel de croissance L'accent est mis sur le rôle central de l'agriculture et des chaînes de valeur alimentaires dans la croissance et le développement de l'Afrique, ainsi que dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance en zone rurale.

→ **CEA** : *The Ouagadougou Declaration. Political Agenda to Mainstreaming Employment in Africa's Development Strategies* (2006) ¹⁰⁹ : Créer un environnement de bonne gouvernance propice aux investissements · Promouvoir le secteur de l'agriculture, les infrastructures et le développement rural · Autonomiser les femmes en les intégrant aux marchés du travail · Cibler et autonomiser les groupes vulnérables.

Financements innovants pour le développement des entreprises en Afrique (2020) ¹¹⁰ : Le financement innovant du secteur privé et de la croissance des entreprises crée de la valeur ajoutée dans les entreprises, des emplois rémunérés et des recettes fiscales, en plus de favoriser des retours sur investissement stables et la croissance des institutions financières, autant d'éléments qui, ensemble, stimulent la croissance économique et contribuent à réduire la pauvreté et les inégalités.

→ **Banque mondiale** : *Creating Jobs for Africa's Growing Population* (2017) ¹¹¹ : Des réformes sectorielles effectuées en priorité dans des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, comme les agro-industries et le bâtiment, mais aussi en faveur des micro-entreprises, l'offre d'un soutien ciblé aux régions vulnérables, l'intégration économique régionale pour le développement de l'industrie manufacturière, et une plus grande diversification économique sont autant de mesures ayant le potentiel de susciter une croissance rapide de l'emploi. Les réformes à plus long terme devraient privilégier la consolidation des institutions, l'amélioration des infrastructures, l'accélération de l'adoption des technologies et le renforcement des aptitudes professionnelles.

L'avenir du travail en Afrique : les enjeux des compétences, du secteur informel et de la protection sociale face au potentiel des technologies numériques (2019) ¹¹² : Les pays d'Afrique subsaharienne ont beaucoup à gagner de l'adoption technologique, mais pour que les travailleurs les moins qualifiés et les moins diplômés en tirent profit, il est indispensable d'accompagner cette transition de politiques et d'investissements porteurs.

¹⁰³ OIT (2003) : *Le travail décent au service du développement de l'Afrique, Dixième Réunion régionale africaine*. Genève : BIT.

¹⁰⁴ Disponible à l'adresse : https://www.ilo.org/global/publications/ilo-bookstore/order-online/books/WCMS_157989/lang--en/index.htm.

¹⁰⁵ OIT (2011), op. cit.

¹⁰⁶ Disponible à l'adresse : <https://www.imf.org/en/Publications/Departmental-Papers-Policy-Papers/Issues/2018/12/14/The-Future-of-Work-in-Sub-Saharan-Africa-46333>.

¹⁰⁷ Disponible à l'adresse : <https://unctad.org/webflyer/exports-diversification-and-employment-africa>.

¹⁰⁸ Disponible à l'adresse : <https://www.unido.org/who-we-are/idda3>.

¹⁰⁹ Disponible à l'adresse : <https://archive.uneca.org/cfm2006/pages/political-agenda-mainstreaming-employment-africa-development-strategies>.

¹¹⁰ Disponible à l'adresse : <https://repository.uneca.org/handle/10855/43834>.

¹¹¹ Disponible à l'adresse : <https://www.worldbank.org/en/topic/competitiveness/publication/creating-jobs-for-africas-growing-population>.

¹¹² Disponible à l'adresse : <https://www.worldbank.org/en/region/afri/publication/africa-future-of-work>.

Le changement d'orientation est particulièrement manifeste dans la politique visant à créer des emplois en Afrique. Celle-ci nécessite d'adopter une approche intégrée, qui aborde la demande (niveau macro-économique) et l'offre (niveau micro-économique), ainsi que les liens entre ces deux dimensions du marché du travail, et qui doit ensuite être appuyée par les ressources nécessaires. Les principaux défis sont les suivants :

1. le nombre d'emplois en Afrique est insuffisant pour la population en âge de travailler (demande) ;
2. de nombreux demandeurs d'emploi ne possèdent pas les compétences dont ont besoin les employeurs (offre) ;
3. il est difficile de mettre en relation les jeunes qualifiés et les employeurs (liens).

Dernier point, et non des moindres : des programmes de protection sociale en Afrique ont été étudiés à maintes reprises. La pandémie a fait ressortir on ne peut plus clairement la nécessité d'adopter de telles mesures. Nombre d'organisations font valoir qu'un développement économique et social durable en Afrique requiert des politiques de protection sociale efficaces, qui comprennent des transferts d'espèces, des travaux publics, des programmes de nutrition et des politiques sociales qui atténuent les risques auxquels sont confrontées les populations pauvres et les incitent davantage à investir dans l'éducation ou dans d'autres moyens de production, ce qui les aide à lutter contre la pauvreté.

5

SUMMARY AND MAIN FINDINGS: EMPLOYMENT REFORM STRATEGIES: WHITHER AFRICA?

Jusqu'ici, le document s'est attaché à identifier les tendances de l'emploi et à passer en revue les mesures en matière de politique de l'emploi. À présent, l'étude développe les éléments constitutifs qui serviront de base aux réformes. Au vu de la complexité de la situation économique du continent, il est évident que des solutions simples ne pourront suffire. Il est assez manifeste, par ailleurs, que personne ne sait pour le moment d'où pourraient provenir les millions d'emplois décents nécessaires en Afrique. Les solutions adéquates sont encore hors de portée, d'autant que les problèmes de l'emploi en ASS s'intensifient plutôt qu'ils ne s'atténuent, et ce malgré une forte croissance économique et l'émergence de secteurs industriels et de services dynamiques dans les centres urbains. Le défi représenté par la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité constituera, à l'avenir, la principale préoccupation des décideurs africains ; et ce défi est appelé à se renforcer encore davantage à mesure que l'impact de la crise climatique s'intensifie. Cette étude a également montré que les mesures en faveur de l'emploi sont particulièrement difficiles à mettre en œuvre. Il est essentiel d'éviter des solutions trop simples et de s'abstenir d'attentes déraisonnablement optimistes. La prise de mesures à court terme reste nécessaire, mais il est en même temps essentiel de tracer la voie en vue de garantir des opportunités d'emploi à long terme au profit de la population.

Il faut à présent bousculer les politiques afin d'inverser la tendance au creusement des inégalités, voire à l'aggravation des crises de l'emploi en ASS. Grâce au modèle de croissance adopté, de bons emplois sont disponibles mais en très petit nombre. Toutefois, la plupart des emplois créés ne permettent pas aux travailleurs concernés d'assurer leur subsistance, et de plus en plus de personnes sombrent dans la précarité. Ces développements sont ancrés dans des problèmes fondamentaux qui résultent de l'hétérogénéité structurelle des économies de la région, des problèmes qui ont été exacerbés plutôt qu'atténués.

Les relations commerciales extérieures de l'Afrique avec l'Union européenne, les États-Unis et la Chine favorisent la fragmentation. La plupart des pays africains affichent des avantages comparatifs sur les marchés des produits agricoles et des produits de base. Particulièrement intense en capital, la production de produits de base ne crée guère d'emplois, cependant. Les importations sont principalement

constituées de capitaux et de biens de consommation en raison du manque d'industrialisation et d'importations alimentaires du fait de la crise alimentaire. Ces développements découlent de la distorsion des marchés agricoles sous l'effet des subventions élevées en Europe, aux États-Unis et en Chine. Il résulte de cette mauvaise répartition des ressources une diminution de la demande de main-d'œuvre.

Les investissements directs étrangers ne créent que très peu d'emplois. Pour la grande majorité de la population d'ASS, les chances d'obtenir un emploi dans le secteur formel sont minces. Les IDE perturbent les structures économiques, conduisant à une répartition non inclusive des ressources. Ces développements doivent être considérés dans le contexte du niveau d'éducation généralement peu élevé et du *Mittelstand* rudimentaire qui, compte tenu des nombreuses distorsions, n'est pas en position de force pour concurrencer les biens importés bon marché.

Les réformes passées sont loin d'avoir résolu la crise de l'emploi. Les mesures contenues dans le Consensus de Washington et le Pacte du G20 avec l'Afrique, par exemple, présentent les caractéristiques d'un modèle qui a déjà contribué à l'inégalité, à la fracture sociale et à la marginalisation accrue de l'ASS dans les années 1980 et 1990, en mettant l'accent sur un meilleur environnement économique, sur les entrées d'IDE, sur la production de produits de base et sur l'énergie.

Le potentiel de développement endogène et d'emploi pour la majorité de la population est loin d'être épuisé.

Dans le débat actuel, les défis majeurs de la technologie et du changement climatique, ainsi que l'importance des normes mondiales, des normes de travail décent, des objectifs de développement durable (ODD), etc., tendent à être abordés sous un angle trop optimiste. Le changement climatique exacerbe la situation sur les marchés du travail. Des millions de personnes perdent leur emploi, par exemple dans le sillage de la menace que représentent la hausse des températures et la multiplication des chocs climatiques pour les moyens de subsistance dans l'agriculture rurale. La poussée technologique engendrée par la numérisation et la robotique ne permet qu'à un groupe très restreint d'entreprises africaines de participer et d'embaucher de

nouvelles recrues, mais les pertes d'emplois sont plus importantes que les bénéfiques étant donné l'intensité capitaliste des investissements. Les nouvelles technologies ouvrent des perspectives de développement économique pour l'ASS, mais même lorsque celles-ci sont mises en œuvre avec succès sur le terrain, elles ne recourent pas à une main-d'œuvre abondante. Au contraire, elles accentuent encore davantage les clivages au sein des sociétés africaines.

Les nombreuses entreprises informelles et la majorité des petites entreprises, en particulier, sont les grandes perdantes dans ce processus et l'emploi précaire devient la norme pour un nombre croissant d'individus.

Dans l'ensemble, nous assistons à une expansion des zones stagnantes, où une grande partie de la population évolue dans l'emploi informel et vit dans la précarité. L'écart entre ces zones stagnantes et le travail dans les petits secteurs industriels et de services ainsi que les emplois bien rémunérés dans les administrations publiques est très marqué. Les zones stagnantes et les zones prospères divergent en raison du modèle d'économie extravertie et de l'orientation des élites vers la recherche de rentes.

Les normes mondiales – comme le travail décent, les droits du travail, le salaire minimum, etc. – formulées par des organisations telles que l'OIT, ainsi que les mesures nationales et régionales peuvent contenir les crises sociales et contribuer à atténuer la dégradation du tissu social. Elles sont toutefois insuffisantes et les gouvernements les mettent rarement en application, permettant aux sociétés qui opèrent à l'échelle internationale d'utiliser ces faiblesses au profit du dumping salarial (par exemple, en contournant ou en ne respectant pas les normes relatives au salaire minimum, à l'environnement ou au travail).

L'ampleur du découplage entre la croissance de l'emploi et la croissance de la productivité revêt une importance capitale, en dépit de tous les beaux discours des organisations internationales au sujet de la croissance inclusive. La croissance de l'emploi est restée stable à trois pour cent par an depuis 2000, mais la croissance de la productivité a été nettement inférieure à deux pour cent tout au long de cette période. C'est là la conséquence des transformations majeures que connaît le continent depuis tant d'années. Les tendances indiquent une augmentation significative de l'emploi informel et une économie de la pauvreté, puisque près d'un quart de tous les travailleurs sont des travailleurs pauvres, l'emploi vulnérable est généralisé et les travailleurs en situation de pauvreté extrême représentent à eux seuls plus de 35 pour cent de la population. Les données sur la situation de l'emploi illustrent la direction empruntée par le processus de transformation, l'emploi vulnérable et la forte présence de l'économie informelle étant, selon toute probabilité, les perspectives qui se profilent pour l'ASS. En raison même du découplage entre la croissance économique et la croissance de l'emploi, ainsi que de la croissance démographique rapide – et parce que seules de légères tendances opposées sont perceptibles – nous pouvons nous attendre à voir ces processus s'intensifier et

entraîner une pauvreté grandissante ainsi que des troubles politiques imminents dans leur sillage. Si les stratégies poursuivies depuis plus de 30 ans sont maintenues, les inégalités de revenus et d'emploi se creuseront encore davantage, ne laissant que de petits îlots d'activités économiques intégrées à l'échelle mondiale avec très peu d'emplois hautement qualifiés, et seules des entreprises de taille moyenne et de croissance modérée émergeront dans les zones métropolitaines et les pôles économiques. Les zones stagnantes de l'emploi précaire, où dominent l'informalité et la pauvreté généralisée, viennent contraster avec ce qui précède¹¹³.

Depuis un certain temps maintenant, l'ampleur de la mondialisation est telle qu'elle a bouleversé le continent africain et les relations de travail. Même si bon nombre de pays avancés ont, ces dernières années, opté pour une stratégie de renationalisation et des mesures protectionnistes, la mondialisation s'est poursuivie à un rythme soutenu, notamment en raison des nouvelles technologies d'automatisation, de l'intelligence artificielle, de la numérisation et de la robotisation. Ces développements représentent non seulement des opportunités mais surtout des défis pour l'ASS étant donné que le continent accuse un retard technologique et que les possibilités de numérisation et d'automatisation dépendent en grande partie de l'implication des acteurs extérieurs. Ainsi, l'ASS risque de se détacher encore davantage du marché mondial, de ne pas être en mesure de rattraper son retard et de se retrouver bloquée au bas de l'échelle du développement. On note ensuite les avantages maintes fois promis des IDE, des flux financiers issus des pays plus développés et des économies émergentes. Mais en réalité, les IDE ne sont guère de nature à résoudre les problèmes de l'emploi en ASS. Au contraire, ils ne font qu'exacerber une situation déjà critique.

Il y a lieu de repenser totalement l'approche de l'emploi en ASS. L'accent doit être mis sur l'avenir du travail en ASS et la garantie de l'accès des populations à des emplois décents et à des moyens de subsistance. Des mesures réglementaires s'imposent par ailleurs aux fins d'atténuer les crises sociales majeures de la pauvreté et du travail informel et la question du potentiel de création d'emplois offert par le développement endogène doit, elle aussi, être abordée, et de toute urgence. Ces efforts exigent des stratégies de développement nationales et régionales ainsi que le développement des entreprises dont la croissance a jusqu'ici été retardée par manque de soutien, voire pour cause d'exclusion. Une autre étape importante de la réforme serait de réduire les privilèges des entreprises étrangères. Dans la quasi-totalité des pays d'ASS, les entreprises étrangères bénéficient de conditions plus favorables que les entreprises nationales, par exemple en termes de fiscalité et d'accès aux financements et à Internet¹¹⁴. Le favoritisme fait partie de l'arsenal

¹¹³ Taylor et Ömer (2020), op. cit.

¹¹⁴ Voir Koivisto, Aliisa, Nicholas Musoke, Dorothy Nakyambadde et Caroline Schimanski (2021) : *The Case of Taxing Multinational Corporations in Uganda*. Helsinki : *Document de travail WIDER 51* ; disponible à l'adresse : <https://www.wider.unu.edu/publication/case-taxing-multinational-corporations-uganda>.

de l'économie politique des États africains ayant adopté le modèle d'économie extravertie, qui n'est autre que la voie la moins complexe pour obtenir des rentes et consolider les relations de pouvoir. Le modèle fondé sur l'extraversion et l'intégration au marché mondial n'a pas eu l'impact escompté en Afrique. Au contraire, les nombreuses mesures de réforme de grande envergure, telles que les Consultations au titre de l'article IV pour les pays d'ASS menées par le Conseil d'administration du FMI, ou l'Indice controversé de la Banque mondiale sur la facilité de faire des affaires, les stratégies de libéralisation pure, l'accent mis sur la finance, le financement et les flux financiers, et la multitude de systèmes faussement incitatifs ont conduit à la désintégration des économies et à une mauvaise répartition des ressources. Compte tenu de la crise de l'emploi, qui s'intensifie depuis un certain temps – et que les conséquences de la pandémie ne font qu'exacerber encore davantage, il faut inverser la tendance et bousculer radicalement les approches. Non seulement en Afrique, mais aussi en Europe, aux États-Unis et en Chine, qui tous contribuent à l'aggravation de la situation ainsi qu'à l'intensification des crises de l'emploi. Un coup de semonce doit être donné de toute urgence aux institutions de Washington, aux organisations de Genève et aux gouvernements à Washington, Paris, Londres, Pékin et Berlin, à Addis-Abeba, Johannesburg et Abuja, aux gouvernements africains, aux organisations de développement et aux associations professionnelles. Il n'est plus possible de poursuivre sur cette voie ; un changement de direction fondamental s'impose afin de créer des emplois durables en ASS et d'éradiquer la pauvreté et la faim.

Dans la section suivante, l'étude se propose de regrouper tous ces aspects afin de les traduire en propositions. Il convient de garder à l'esprit que les politiques d'ajustement structurel et de stabilisation ne se sont pas avérées viables dans le passé. Les idées de libéralisation du marché poursuivies par les organisations internationales depuis les années 1990 ne montrent aucune efficacité face aux distorsions du marché du travail. En d'autres termes, le fait d'« avoir les bonnes institutions et les bons marchés » ne permettra pas de résoudre les problèmes de l'Afrique. Cela s'applique également au Pacte du G20 avec l'Afrique, qui met l'accent sur les réformes institutionnelles, le développement des infrastructures et les IDE, mais omet de faire la part belle aux problèmes de l'emploi.

Les concepts d'industrialisation, la promotion des PME, les mesures de formation, etc. représentent par conséquent des éléments constitutifs importants dans le cadre d'une stratégie efficace face à la crise croissante de l'emploi. Cela étant, nombre de ces concepts doivent également être abordés avec prudence, car ils n'ont que rarement rencontré le succès escompté. De nombreux projets d'industrialisation se sont soldés par un échec, et les ZES n'ont connu, pour la plupart, qu'un succès modeste. Les tentatives visant à renforcer les PME ont rarement débouché sur une issue positive. C'est pourquoi, des idées neuves s'imposent et devraient particulièrement être axées sur les questions de connectivité dans les villes, les liens entre les villes et les campagnes, les connexions entre les entreprises locales et

internationales, l'intégration de l'enseignement et de la formation professionnels au sein de l'entreprise, les efforts de recherche, etc. Une attention particulière doit être accordée aux changements structurels en milieu rural, car c'est là que vivent et travaillent la majorité des pauvres et des employés du secteur informel ¹¹⁵.

ATTÉNUER LA CRISE GRÂCE AU MULTILATÉRALISME

Un nouveau programme multilatéral s'impose par ailleurs dans la perspective de soutenir les efforts de l'Afrique au niveau mondial ¹¹⁶. Depuis une vingtaine d'années, des appels croissants ont été lancés en faveur d'une réforme du système multilatéral, tel qu'on le connaît aujourd'hui. Le multilatéralisme du XXI^e siècle doit donner la priorité au bien-être des plus démunis, contribuer à la création d'emplois décents pour celles et ceux qui évoluent dans les secteurs informels et éliminer le travail précaire et vulnérable.

Les initiatives destinées à instaurer des relations commerciales équitables, mettre en œuvre les normes de l'OIT, élaborer des codes de conduite à l'attention des entreprises, mettre fin aux coupes salariales, poursuivre les dynamiques d'éducation et renforcer les efforts d'intégration africains peuvent toutes concourir à la réalisation de cet objectif. Les gouvernements du monde entier ont déjà adopté l'idée d'accorder la priorité aux plus démunis, dans la logique du principe de l'Agenda 2030 consistant à « ne laisser personne de côté ». À présent, la communauté internationale devrait appliquer ce principe de manière systématique en vue de mettre fin également à la crise majeure de l'emploi en Afrique. Si nous voulons avoir quelque chance d'atteindre cet objectif, les sociétés civiles et les syndicats devraient s'impliquer davantage dans les processus de négociation à l'échelle mondiale. La gouvernance mondiale doit elle aussi dépasser les clubs exclusifs de gouvernements, de régulateurs et de technocrates pour embrasser une forme de multilatéralisme ascendant et inclusif, avec la participation active de la société civile.

INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS, INTÉGRATION DANS LES CHAÎNES DE VALEUR ET NUMÉRISATION

Les IDE et les CVM occupent une place importante dans les discussions et méritent donc une attention plus soutenue. La participation aux CVM peut générer des emplois plus nombreux et mieux rémunérés en réattribuant des ressources vers des activités plus productives et en créant des relations en amont et en aval dans les CVM. L'intégration des entrepreneurs locaux dans les CVM peut certes créer

¹¹⁵ Voir Merotto, Weber et Aterido (2018) : op. cit. ; Lay et Tafese (2020), op. cit.

¹¹⁶ Maihack, Henrik et Manfred Öhm (2020) : *Time for a Post-Coronavirus Social Contract !*. Berlin : Friedrich-Ebert-Stiftung ; disponible à l'adresse : library.fes.de/pdf-files/iez/16387.pdf. <https://www.fes.de/referat-afrika/neugigkeiten-referat-afrika/zeit-fuer-einen-post-corona-sozialvertrag>.

davantage d'emplois et d'opportunités d'emplois pour les nombreux travailleurs non qualifiés, mais une plus grande spécialisation dans les activités hautement qualifiées dans la chaîne de valeur s'avère également nécessaire aux fins de stimuler la productivité. Une croissance inclusive suppose que les entreprises sont intégrées dans les CVM en tant que sous-traitants et que des travailleurs relativement peu qualifiés sont employés. La modernisation de l'industrie locale peut devenir une source importante de croissance de la productivité et d'emplois plus productifs et mieux rémunérés. Selon moi, les programmes d'incitation et la connectivité sont des facteurs particulièrement importants dès lors qu'ils induisent des effets contribuant à la croissance inclusive en approfondissant les liens entre les acteurs clés des chaînes de valeur (CV) et les PME locales, entre les agriculteurs et les consommateurs urbains, et entre les IDE et les entreprises locales. Les liens en amont entre les principaux acteurs des CVM et les entreprises locales permettent le transfert des connaissances et de la technologie et créent des emplois pour les travailleurs qualifiés ¹¹⁷.

Les interactions entre les acteurs de la chaîne de valeur se caractérisent par des processus d'apprentissage. Deux formes d'interaction importantes ont été identifiées :

- La promotion ciblée des partenaires : les entreprises leaders dans les chaînes de valeur transfèrent leurs connaissances de manière active et spécifique et mettent en avant les compétences des fournisseurs dans le cadre de la gouvernance de leur chaîne de valeur. Des systèmes d'incitation permettraient d'accélérer ces processus, comme des mesures d'allègement fiscal au profit des entreprises impliquées dans les CV, des dispositifs de formation ou des contrats publics réservés aux entreprises concernées. En outre, les grappes industrielles pourraient être encouragées, et avec elles leur lot de retombées. Les zones économiques spéciales qui ne sont pas organisées en enclaves mais intègrent les entrepreneurs locaux dans les CV en tant que sous-traitants dans le cadre des IDE, génèrent des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Toutefois, pour que la sous-traitance soit efficace, il faut renforcer les entreprises locales et la réduction des contraintes pesant sur les PME revêt ici une importance particulière. Il s'agira en particulier d'améliorer les infrastructures (routes, électricité, eau, etc.) afin de permettre aux PME locales de ne plus être isolées des marchés et d'intégrer les CV.

Les retombées au sein des partenariats formalisés : dans certains cas, des entreprises chefs de file s'engagent dans des partenariats de développement avec des fournisseurs en ASS et, le cas échéant, des institutions de R&D locales, par exemple dans la perspective d'adapter la technologie internationale aux conditions locales. Dans pareils cas, outre les processus d'apprentissage et de mise à niveau visés, un effet inverse de dégradation n'est pas à écarter et

l'on peut aussi assister à des retombées technologiques non programmées ainsi qu'à des effets d'entraînement ¹¹⁸. Par des effets de démonstration et grâce à l'apprentissage par l'observation, les entreprises au bas de la chaîne peuvent acquérir des aptitudes et des connaissances que les entreprises chefs de file considèrent comme étant le cœur de leurs compétences. Non seulement ces mesures pourraient générer des transferts de technologie et de connaissances, mais elles pourraient aussi renforcer le secteur local des PME.

Souvent invoqué, l'argument faisant valoir un déplacement des IDE en raison de la hausse des salaires dans les économies émergentes, qui à son tour suscitera un élan d'industrialisation et une augmentation significative de l'emploi salarié non qualifié, doit être abordé avec prudence. Il est prouvé que certains des emplois non qualifiés créés au travers des IDE dans les ZES d'Afrique au cours des dernières décennies ont été remplacés par une main-d'œuvre plus compétente et des capitaux. L'automatisation tend à entraîner une réduction de la demande d'emplois dans les processus de travail de routine, en particulier en ce qui concerne la production de biens industriels simples (textiles, chaussures, biens de consommation simples), et moins pour la production agricole. En outre, des études suggèrent que les PFR doivent mettre à niveau leur main-d'œuvre afin de répondre aux exigences des systèmes de production mondiaux actuels. Dans les CVM, des pièces et composants sur mesure sont échangés entre les entreprises qui font partie de la chaîne. Par conséquent, les CVM impliquent généralement des relations à plus long terme entre les entreprises, qui s'avèrent être particulièrement propices au transfert de l'information et de la technologie nécessaire pour produire un produit ou fournir un service. Pour contrôler la production, les acteurs multinationaux essentiels au sein d'une CVM définissent les spécifications et les exigences des produits à des fins de flexibilité, de qualité et de rapidité de la production. En outre, des normes internationales de plus en plus exigeantes se rapportent à la santé et à la sécurité des consommateurs, ainsi qu'aux implications sociales, environnementales et éthiques plus larges du processus de production. Le respect de ces normes internationales est un prérequis essentiel pour une participation fructueuse dans les CVM. Les nouvelles technologies pourraient compromettre l'avantage comparatif des bas salaires des PFR et des PRI. En conséquence, le potentiel des CVM en termes d'attraction des travailleurs non qualifiés ne semble guère augmenter.

Dans ce contexte, les propositions mettant l'accent sur le potentiel des « industries sans cheminées » ont elles aussi leur importance. La croissance de ces industries pourrait également promouvoir les possibilités d'une croissance inclusive, notamment parce qu'elles ont aussi la capacité de

¹¹⁷ Criscuolo, Chira et Jonathan Timmis (2017) : The Relationship Between Global Value Chains and Productivity, dans : *International Productivity Monitor* 32 : 61-83.

¹¹⁸ Voir Maskell, Peter et Anders Malmberg (1999) : Localised Learning and Industrial Competitiveness, dans : *Cambridge Journal of Economics* 23, 2 : 167-85. Smarzynska Javorcik, B. (2004) : Does Foreign Direct Investment Increase the Productivity of Domestic Firms ? In Search of Spillovers through Backward Linkages, dans : *The American Economic Review* 64, 3 : 605-27.

stimuler le savoir qui, à son tour, peut se développer s'il crée un cercle vertueux de retombées en matière d'apprentissage, de diversification des capacités et de connaissances. Les secteurs affichant un potentiel de croissance sont notamment l'agriculture à forte valeur ajoutée, le tourisme, les TIC et les industries créatives, par exemple, qui peuvent tous être générateurs d'emplois plus nombreux et constituer le noyau des industries compétitives. L'établissement de liens systématiques avec les exploitations agricoles et les entreprises locales, par exemple au travers du tourisme alternatif qui, contrairement au tourisme de masse, s'appuie sur la participation des hôtels, restaurants et communautés à l'échelon local, peut représenter des contributions substantielles en vue de surmonter la crise de l'emploi.

Les défis de la numérisation ne sont pas sans implications pour les décideurs. Si la numérisation s'accompagne de retombées positives, elle peut aussi entraîner la disparition de certains emplois. Dans le souci de minimiser le nombre d'emplois perdus, de nombreuses stratégies intégratives doivent être poursuivies, encourageant l'utilisation d'Internet et de téléphones mobiles auxquels la population moyenne peut avoir accès. Le développement et l'utilisation de l'infrastructure Internet permettront aux entreprises de se développer. Du côté de l'offre, les gouvernements d'ASS devraient fournir de meilleurs cadres réglementaires qui encouragent la concurrence et remédient aux imperfections du marché. Dans le même temps, en plus d'améliorer l'infrastructure des télécommunications, des efforts importants doivent être déployés aux fins d'améliorer l'accès à l'électricité, aux transports et à l'eau. Il sera ainsi possible de s'assurer que les inégalités d'accès aux TIC, etc. ne se creusent pas encore davantage. Nombre de pays africains ont mis en place des stratégies de numérisation, mais celles-ci tendent à se concentrer uniquement sur le secteur numérique. La plupart des stratégies visent à étendre la couverture des réseaux d'infrastructure de communication, à promouvoir les pôles et les grappes technologiques et à mettre en œuvre des réformes réglementaires en vue d'attirer des entreprises de premier plan. Elles ne visent que des secteurs spécifiques et tendent à négliger le potentiel de la numérisation à transformer les secteurs non-numériques. Les nouvelles stratégies de numérisation peuvent permettre de combler les écarts territoriaux, sociaux et concurrentiels sur le marché du travail et d'offrir des solutions numériques à l'économie non-numérique en : i) étendant l'innovation numérique au-delà des grandes villes, ii) aidant les travailleurs informels à augmenter leur productivité et en iii) permettant aux entreprises de se faire concurrence dans le domaine numérique.

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT URBAIN

La plupart des personnes pauvres dans les PFR sont des agriculteurs indépendants qui produisent de la nourriture pour leur propre consommation ou pour un marché local, généralement dans des régions reculées. Au fur et à mesure de l'augmentation des revenus de la classe moyenne urbaine et de l'évolution des habitudes de consommation alimentaire, l'un des défis les plus importants sera de s'as-

surer que les plus pauvres puissent diversifier leur travail et leurs revenus en se tournant vers des biens et des services de valeur supérieure. La demande croissante de nourriture en milieu urbain peut avoir une incidence positive en ajoutant de la valeur aux chaînes de valeur locales et régionales par le biais d'incitations et d'allègements fiscaux, créant ainsi davantage d'emplois salariés ruraux.

Avec l'augmentation du nombre d'agriculteurs écoulant leurs produits sur les marchés alimentaires régionaux en pleine croissance et la promotion des chaînes de valeur entre petits agriculteurs et entreprises du secteur de l'agroalimentaire, l'emploi au niveau de l'exploitation agricole, comme en dehors (à l'instar du stockage, du transport et des centres de réfrigération) est appelé à croître et à être mieux rétribué. Les stratégies de transformation des emplois agricoles ne sont pas toutes aussi efficaces pour réduire la pauvreté. Afin de tirer parti du potentiel du système alimentaire en matière d'emploi, l'agriculture africaine doit opérer la transition vers des systèmes alimentaires axés sur le marché et intégrés. Une approche prometteuse consiste à augmenter la productivité du travail des petits exploitants agricoles davantage tournés vers le commerce. Du point de vue stratégique, cette stratégie peut s'avérer efficace dès lors que les petits exploitants n'ont pas tous les mêmes capacités en matière d'adoption de nouvelles technologies, de commercialisation de leurs produits de base et d'adaptation de leur production à l'évolution de la demande des consommateurs urbains. Les agriculteurs les plus démunis peuvent gagner davantage en tant que salariés au sein d'exploitations à visée plus commerciale, et principalement dans l'économie rurale non-agricole. Il convient toutefois de noter que le développement de l'agriculture commerciale à grande échelle est plus intense en capital et ne produit, dès lors, au mieux que des effets limités sur l'emploi ; en d'autres termes, ce type de processus de transformation rurale pourrait potentiellement exacerber les problèmes de l'emploi rural. Il convient à cet égard de prendre des mesures d'atténuation ciblées en faveur de la population rurale plus pauvre ¹¹⁹.

Le renforcement des zones rurales par le développement des infrastructures peut également être problématique. Une telle mesure permettrait de réduire les coûts du transport et d'améliorer la connectivité, mais elle peut également entraîner des pertes d'emplois élevées, une perte de compétitivité des entreprises rurales, l'insécurité et la pauvreté. Ce pourrait être là la conséquence de pressions indues sur l'entrepreneuriat local, qui pourrait même finir par se voir expulsé du marché. Par conséquent, des mesures d'atténuation sont nécessaires en vue d'aider les entreprises à s'adapter, et cet aspect doit être pris en compte lors de la conception et de la mise en œuvre des dites mesures. Les zones périurbaines et les zones rurales situées à la périphérie des grandes villes peuvent en bénéficier en fournissant de la nourriture aux centres urbains. L'étendue de l'expansion de ces zones dépendra du potentiel de réduction des

¹¹⁹ Voir, par exemple Ba, Mamoudou, Amar Anwar et Mazhar Mughal (2021) : Non-farm Employment and Poverty Reduction in Mauritania, dans : *Journal of International Development* 33, 1 : 1-25.

coûts liés au transport. L'amélioration de l'infrastructure entraîne une réduction de ces coûts qui, à son tour, favorise un meilleur accès des périphéries rurales vers les centres urbains ; la situation de ces zones rurales périphériques ainsi que des villes de taille moyenne et petite pourrait donc en pâtir. Cela signifie que l'accès aux marchés est plus aisé, plaçant les entreprises plus fortes dans une situation avantageuse. Les petites et moyennes entreprises en milieu rural se heurtent à une concurrence accrue des entreprises urbaines, et les entreprises rurales locales qui ne sont plus compétitives peuvent être déplacées. En d'autres termes, l'idée généralement admise selon laquelle l'amélioration de l'accès des régions à faible revenu (zones rurales) vers les principaux marchés (pôles urbains) profiterait également au développement de ces régions rurales (et des petites villes) en raison des effets d'entraînement pourrait en fait se révéler erronée. Ces dernières années, nombre de décideurs ont mis l'accent sur la promotion des zones rurales à travers une meilleure infrastructure. Cette dynamique peut également s'avérer fructueuse. Mais en y regardant de plus près, l'approche est problématique. Évoquant la situation de l'accès périphérie-centre, Paul Krugman indique : « Un meilleur accès pourrait en fait ne pas profiter à l'industrie en périphérie ¹²⁰. » Même l'amélioration du système de transport, des transports bon marché et la connectivité ne conduisent pas au développement des industries, à des salaires plus élevés et à des emplois plus nombreux, que ce soit en milieu rural ou en milieu urbain. C'est même tout le contraire. Pour y parvenir, des mesures de suivi supplémentaires sont nécessaires, à l'instar de la promotion de l'industrie, des mesures d'atténuation en faveur des entreprises rurales, des dispositifs de formation, des grappes industrielles locales, etc.

EXPORTATIONS ET EMPLOIS

Comment les entreprises peuvent-elles augmenter la demande locale d'emplois ?

1. En augmentant les exportations. Cependant, la grande majorité des entreprises éprouvent des difficultés dans ce domaine. Très peu sont même capables d'assurer leur propre existence, et donc encore moins d'opérer sur les marchés d'exportation. Les grandes entreprises sont plus susceptibles d'être actives dans le domaine des exportations, investissant ponctuellement dans les pays voisins et créant ainsi des liens avec l'économie locale. Une faible proportion des entreprises de taille moyenne opèrent également par-delà leurs frontières nationales. Les grandes entreprises ainsi que les PME peuvent bénéficier de la ZLECA et de l'ouverture des marchés européens aux exportations africaines. Ces activités ont connu une progression certaine ces dernières années.

2. Une autre option consiste à gagner en compétitivité afin de remplacer les importations. Compte tenu de l'offre bon marché de produits et de services importés depuis la Chine, l'Inde et même les pays voisins, la voie de la substitution aux importations n'apparaît pas comme la plus aisée, mais elle n'en est pas pour autant impossible, principalement en raison de la faible productivité des entreprises, de la qualité des produits et de l'orientation des PME africaines vers les marchés locaux. La plupart des entreprises opèrent dans un rayon limité, affichent un comportement de type marchés aux puces et n'ont pas les moyens de desservir les marchés urbains où se concentre le pouvoir d'achat – comme la demande des consommateurs de la classe moyenne – en raison des coûts de transaction et de transport élevés. Néanmoins, elles ont le grand avantage de connaître les marchés locaux et nationaux ainsi que les habitudes de consommation de la population et elles jouissent d'avantages en matière d'implantation et disposent de réseaux sociaux qui compensent les désavantages liés au prix et à la qualité de leurs produits.
3. Il faudrait également qu'elles soient en mesure de réorienter leur production vers des biens et des services de plus grande valeur. Cette évolution est plus qu'indispensable, mais elle se heurte à de nombreux écueils, notamment les compétences (de gestion) limitées des entreprises et les restrictions auxquelles la plupart d'entre elles sont confrontées ¹²¹. Depuis plusieurs dizaines d'années déjà, les PME sont appelées à améliorer leur compétitivité mais sans qu'on leur précise comment s'y prendre à cette fin ; ces appels commencent enfin à s'essouffler, en particulier au vu du peu d'attention accordé ces dernières décennies aux micro- et petites entreprises ainsi qu'aux travailleurs indépendants. Au contraire, l'accent a été mis sur la promotion de l'établissement d'entreprises étrangères et nationales de grande taille – avec globalement très peu d'incidence sur l'emploi.

INFORMALITÉ ET TRAVAIL INFORMEL

Plusieurs experts ¹²² ont recommandé des stratégies à deux volets qui, outre la promotion du secteur de l'entreprise moderne, veillent également à accroître la productivité et les revenus dans les micro-entreprises paysannes et informelles. L'établissement de liens est un outil particulièrement important afin de niveler les divergences croissantes. Un soutien ciblé en faveur de certains secteurs économiques

¹²¹ Ishengoma et Kappel (2006), op. cit ; Collier (2017), op. cit.

¹²² Altenburg, Tilman (2017) : *Arbeitsplatzoffensive für Afrika*. Bonn : *Document de discussion* GDI 23 ; disponible à l'adresse : <https://www.die-gdi.de/discussion-paper/article/arbeitsplatzoffensive-fuer-afrika/> ; Altenburg, Tilman et Brahma Coulibaly (2018) : *Meeting Africa's Employment Challenge in a Changing World*. Bonn : *Document d'information* GDI Briefing Paper 18 ; disponible à l'adresse : <https://www.die-gdi.de/en/briefing-paper/article/meeting-africas-employment-challenge-in-a-changing-world/> ; Merotto, Weber et Aterido (2018), op. cit.

¹²⁰ Krugman, Paul R. (1991) : *Geography and Trade*. Cambridge, Mass. : MIT Press : 96.

ajouterait de la valeur aux chaînes de valeur locales et pourrait également profiter aux PME, aux agriculteurs ainsi qu'aux travailleurs. Ce soutien inclut de renforcer les relations avec les fournisseurs et le transfert de connaissances entre l'économie moderne et l'économie informelle, ainsi que d'appuyer les programmes d'emploi dans le secteur public qui peuvent servir à soutenir les ménages, les micro-entreprises du SI et aussi l'agriculture. Les programmes publics d'emploi exercent des effets secondaires positifs en fournissant des infrastructures locales et autres qui, à leur tour, augmentent les possibilités d'emploi des travailleurs pauvres et la productivité de l'économie locale.

Ces programmes doivent être pilotés et soutenus par des dispositifs d'incitation, tels que des allègements fiscaux pour les entreprises participantes, un soutien ciblé au travers de la formation et le développement de grappes industrielles qui facilitent les connexions. Il ne suffit pas, et cela a largement été démontré, de soutenir l'éducation dans le SI ou d'assurer des formations en entreprise en recourant à des mesures qui ne conduisent pas à la mise à niveau des entreprises et de la main-d'œuvre. Les systèmes d'incitation sont la meilleure option, y compris l'établissement de fonds apportant un soutien ciblé en vue de l'intégration des entreprises locales dans les chaînes de valeur sur la base de critères concurrentiels. Dans tous les cas, ces critères devraient également s'appliquer aux sociétés étrangères, qui opèrent souvent au sein d'enclaves sans liens en amont étendus. Afin de fournir des emplois de qualité à la jeune population africaine en pleine croissance, la Banque mondiale recommande souvent à la fois de promouvoir le secteur informel et d'encourager les entreprises informelles à formaliser leurs opérations. Ce concept a été souligné à plusieurs reprises par de nombreuses organisations, mais il n'a rencontré qu'un succès plutôt limité jusqu'à présent. Étant donné que le secteur informel représente le pan dominant de l'économie, c'est certainement ici que devrait commencer la promotion. Mais il s'avère difficile d'accélérer le processus de transition des entreprises et de l'emploi du segment inférieur du secteur informel vers le segment supérieur. Quelques mesures pourraient probablement éliminer les goulets d'étranglement existant de longue date et améliorer les opportunités pour toutes les entreprises. Ces mesures comprennent un accès à l'électricité et à l'eau régulier et à bas coût, ainsi que des systèmes de transport public de meilleure qualité et abordables qui améliorent de manière significative les connexions entre les centres urbains et les petites et moyennes villes, ainsi que les connexions avec la campagne, instaurant ainsi la connectivité. Cette tâche est d'autant plus urgente que nombre de travailleurs indépendants consacrent un temps important à leurs déplacements professionnels (se rendre à leur travail et chez leurs clients). La connectivité modifierait les clivages économiques au sein des villes ainsi que le comportement de type marchés aux puces des entreprises du SI. On note en outre un besoin évident de réduire les nombreuses contraintes auxquelles sont particulièrement soumises les PME. La majorité des entreprises informelles sont exclues des relations verticales. Les gouvernements doivent encourager ces relations, premièrement en réservant un pourcentage important de

contrats publics en faveur des PME et deuxièmement, en établissant des règles de sous-traitance destinées à réduire l'exploitation des entreprises informelles par les grandes entreprises. Enfin, des soins de santé publics fiables et gratuits permettraient aux travailleurs du secteur informel de dépenser davantage en faveur du développement des entreprises et d'accroître leur pouvoir d'achat.

ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION

L'Afrique subsaharienne nécessite une transformation économique accélérée pour créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité¹²³. Il convient de noter deux aspects essentiels de cette transformation. La première étape consiste à réaffecter les ressources sectorielles, ce qui augmente la productivité en déplaçant les ressources des activités moins efficaces vers des activités plus productives. Les politiques de réaffectation sectorielle comprennent des mesures visant à développer le marché et à promouvoir le commerce extérieur et les IDE. Ces politiques de restructuration sont d'autant plus importantes dans le contexte des défis climatiques actuels. En effet, les conséquences dramatiques du changement climatique peuvent précisément mettre en péril la transformation de l'Afrique vers un développement durable, l'emploi et la réduction de la pauvreté. Les politiques de restructuration susmentionnées impliquent le déplacement des ressources vers des secteurs modernes de l'économie, c'est-à-dire des activités économiques caractérisées par une plus grande valeur ajoutée (par le biais des CVM, par exemple). La participation et la mise à niveau des CVM exigeraient la création d'emplois au profit de la main-d'œuvre qualifiée mais aussi non qualifiée, grâce à une spécialisation accrue dans les activités peu qualifiées de la chaîne de valeur. Des relations commerciales approfondies et plus inclusives, comme dans le cadre de la ZLECA, pourraient contribuer à réduire les barrières tarifaires et non-tarifaires, à améliorer les infrastructures intracontinentales, à diminuer les coûts commerciaux et à attirer des investissements étrangers et régionaux. La ZLECA peut être utilisée aux fins de développer des chaînes de valeur régionales. Le deuxième aspect de la transformation économique concerne les politiques d'intégration spatiale qui redistribuent les ressources en améliorant l'intégration rural/urbain, les liaisons régionales (intérieur des terres et littoral), et en créant des villes qui favorisent la production dans les secteurs exportables de l'industrie et des services. Des marchés segmentés et des chaînes de valeur déconnectées ont entraîné une inadéquation particulièrement préjudiciable entre l'offre et la demande sur les marchés de toute l'ASS¹²⁴.

¹²³ Zeufack, Calderon, Kambou, Kubota, Canales et Korman (2020), op. cit.

¹²⁴ Fox, Louise, Cleary Haines, Jorge Huerta Muñoz et Alun Thomas (2013) : *Africa's Got Work to Do : Employment Prospects in the New Century*. Washington, D.C. : *Document de travail* 201 du FMI ; disponible à l'adresse : <https://www.elibrary.imf.org/view/IMF001/20832-9781484389195/20832-9781484389195/20832-9781484389195.xml?redirect=true>.

Les entreprises du secteur industriel ne sont pas assez nombreuses pour absorber les personnes qui entrent sur le marché du travail et pour les rémunérer convenablement en cas d'augmentation de la productivité.

On manque de PME, de moyennes entreprises ainsi que de grandes entreprises capables de créer des emplois en nombre suffisant. Le « chaînon manquant » est un obstacle majeur à la croissance de l'emploi. Mais cela n'enlève rien au fait que l'emploi a connu une légère progression dans le SI moderne ou dans le segment supérieur de l'emploi informel.

Tous les appels invoquant de nouvelles solutions, notamment dans le domaine de l'urbanisation, font simplement abstraction des immenses problèmes posés en matière de développement rural (alors que la plupart des Africains et des pauvres vivent en milieu rural) et négligent l'importance du SI, où travaillent la majorité des personnes. Ils occultent également la problématique particulièrement grave, et d'ampleur croissante, du chômage des jeunes et des femmes. Bien entendu, les stratégies visant à développer le secteur des services de technologie de pointe (high-tech) et de technologie intelligente (smart-tech), les industries sans cheminée, l'industrie verte ou même la simple industrialisation des retardataires ou l'industrialisation induite par les IDE ne sont pas sans valeur. Elles sont importantes parce qu'elles répondent à la demande des consommateurs, tout en stimulant la productivité et en offrant des emplois aux personnes les plus instruites. Mais elles ne sont pas des solutions adaptées aux multiples problèmes du marché du travail.

Autre réserve : rien ne prouve que la concentration des mesures sur le SI et les PME résoudra les problèmes d'emploi des jeunes, des femmes et des agriculteurs. Le processus de transformation ne conduit pas non plus uniquement à la création de start-ups et à la croissance des entreprises, il entraîne également des fermetures d'entreprises et avec elles des pertes d'emplois considérables. Les grandes entreprises affichent un taux net d'emploi plus élevé, mais ne peuvent créer suffisamment d'emplois. Ainsi, les entités les plus importantes dans ce contexte sont les PME, les entreprises du segment supérieur de l'informel, la classe moyenne ainsi que les petites entreprises, même si elles ne représentent pas, à ce jour, le principal moteur de la croissance de l'emploi en raison des contraintes auxquelles elles se heurtent. Les stratégies d'emploi des gouvernements devraient davantage accorder la priorité au travail salarié au sein des PME plutôt qu'aux travailleurs indépendants – en effet, en plus d'embaucher des demandeurs d'emploi, les entreprises du segment supérieur, plus productives et en croissance, favorisent également le processus de transformation nécessaire.

Les problèmes de l'emploi en ASS diffèrent considérablement d'un pays à l'autre. En Ouganda, les marchés du travail sont différents de ceux de l'Éthiopie, du Nigeria ou du Togo. Compte tenu de la polarisation à laquelle nous assistons, de nouvelles initiatives en faveur de l'emploi, des

idées neuves et une meilleure compréhension des tendances de développement émergentes sont nécessaires. Cette étude a cherché à mettre en évidence trois au moins des grands défis posés à la politique de l'emploi.

1. La hausse significative du nombre de demandeurs d'emploi va se poursuivre au cours des prochaines décennies.

Le modèle de croissance qui prévalait jusque-là (croissance sans emploi et croissance accompagnée d'une hausse de l'informalité) exacerbe la situation sur les marchés du travail, notamment parce que les évolutions observées sont associées à l'expansion de la pauvreté. Aussi est-il nécessaire de réaligner et mettre en lien la croissance et l'emploi, c'est-à-dire des emplois pour le nombre croissant de travailleurs qualifiés et la grande majorité des demandeurs d'emploi moins qualifiés. Les mesures déterminées en fonction de l'offre et de la demande, ainsi que celles visant l'établissement de liens, sont les plus importantes.

2. Les dynamiques des marchés du travail ne sont pas suffisamment bien comprises étant donné le peu de données disponibles en ce qui concerne l'emploi, le chômage et le travail informel dans la plupart des pays africains. Une gouvernance plus efficace requiert une infrastructure statistique apte à permettre une connaissance plus approfondie du marché du travail.

Ceci étant, les faits établis jusqu'ici permettent de tirer certaines conclusions : un modèle de croissance pur, l'accent mis sur les institutions, la déréglementation du marché et la compétitivité ne sont pas suffisants pour faire face à la crise de l'emploi en ASS. La croissance économique doit être façonnée de manière à garantir des possibilités d'emploi et un bien-être supérieur. Il faudra pour cela opérer une transformation structurelle accélérée et soutenue, qui inclura de cesser d'investir dans l'extraction des ressources et réorienter l'investissement vers des secteurs à plus forte valeur ajoutée, tels que l'industrie manufacturière et certains types de services. Il ne s'agit pas seulement d'industrialisation ; la démarche implique également une meilleure compréhension des potentiels endogènes, des possibilités de développement du marché intérieur, sans tomber dans le piège de l'isolement ou du découplage. Pour la plupart des pays, l'intégration dans le processus de mondialisation est très précaire, ils ne convergent pas et sont à la traîne dans les classements mondiaux. De ce fait, la grande crise de l'emploi est d'autant plus difficile à résoudre.

Les profondes divisions entre travailleurs en Afrique subsaharienne s'accroissent et l'avènement de l'Internet ainsi que la révolution technologique sont appelés à creuser encore davantage ces écarts : le fossé entre les travailleurs qualifiés et les travailleurs moins qualifiés, entre le petit nombre de travailleurs manuels et les travailleurs non-manuels de l'administration publique, entre les universitaires les plus instruits et les travailleurs ordinaires au sein des entreprises multinationales, entre les zones rurales et urbaines,

dans les villes et entre les entreprises informelles et les moyennes et grandes entreprises privilégiées, entre ceux qui sont suffisamment qualifiés pour continuer à bénéficier de la mondialisation et ceux pour qui les emplois encore disponibles sont ceux que personne ne veut. Grande oubliée de la mondialisation, l'Afrique subsaharienne est devenue une région périphérique dans l'économie mondiale. Le fossé se creuse – exacerbé par la course mondiale aux ressources et aux marchés. Le processus d'innovation, le leadership et la domination des grands groupes capitalistiques à la tête du progrès technologique s'accompagnent, en ASS, de l'ascension d'une infime minorité de la société et de la dégradation des entreprises, des moyens de subsistance et des modes de vie. Le retard persistant de l'ASS est manifeste. Le processus de transformation de l'Afrique atteint ses limites – la crise climatique, les révolutions technologiques et l'évolution divergente du monde en témoignent clairement. Sur le plan économique comme sur le plan social, les pays africains traversent une phase critique. Il est grand temps que les États et la société inversent la tendance marquée par le creusement des inégalités et l'assombrissement des perspectives économiques pour la grande majorité des Africains.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Acemoglu, Daron** (2019) : *It's Good Jobs, Stupid, Economists for Inclusive Prosperity Research Brief* (June 2019) ; disponible à l'adresse : <https://www.econtalk.org/daron-acemoglu-on-shared-prosperity-and-good-jobs/>.
- Adegoke, Yinka** (2019) : *Economists Struggle to Figure out Where Africa's Informal Economy Starts or Where it Ends* (6.12.2019) ; Quartz Africa ; disponible à l'adresse : <https://qz.com/africa/1759070/economists-struggle-to-figure-out-where-africas-informal-economy-starts-or-where-it-ends/>.
- Agence danoise de développement syndical** (2020) : *Labour Market Profile Ethiopia*. Copenhague : DTDA.
- Akinkugbe, Oyulele et Karl Wohlmuth** (2017) : Africa's Entrepreneurs and the «Missing Middle», dans : Henning Melber (éd.) : *The Rise of Africa's Middle Class*. Londres : 69-94.
- Alenda-Demoutiez, Juliette et Daniel Mügge** (2019) : The Lure of Ill-Fitting Unemployment Statistics : How South Africa's Discouraged Work Seekers Disappeared from the Unemployment Rate, dans : *New Political Economy* 25, 4 : 590-606.
- Altenburg, Tilman** (2019) : *Migration of Chinese Manufacturing Jobs to Africa : Myth or Reality ?* (5.3.2019). Washington, D.C. : Brookings ; disponible à l'adresse : <https://www.brookings.edu/blog/africa-in-focus/2019/03/05/migration-of-chinese-manufacturing-jobs-to-africa-myth-or-reality/>.
- (2017) : Arbeitsplatzoffensive für Afrika. Bonn : *Document de discussion du GDI 23* ; disponible à l'adresse : <https://www.die-gdi.de/discussion-paper/article/arbeitsplatzoffensive-fuer-afrika/>.
- Altenburg, Tilman et Brahim Coulibaly** (2018) : Meeting Africa's Employment Challenge in a Changing World. Bonn : *Document d'information du GDI 18* ; disponible à l'adresse : <https://www.die-gdi.de/en/briefing-paper/article/meeting-africas-employment-challenge-in-a-changing-world/>.
- Altenburg, Tilman et Wilfried Lütkenhorst** (2015) : *Industrial Policy in Developing Countries*. Cheltenham : Edward Elgar.
- Andreoni, Antonio et Fiona Tregenna** (2020) : Escaping the Middle-income Technology Trap : A Comparative Analysis of Industrial Policies in China, Brazil and South Africa, dans : *Structural Change and Economic Dynamics* 54 : 324-40.
- Azzarri, Carlo et Sara Signorelli** (2020) : Climate and Poverty in Africa South of the Sahara, dans : *World Development* 125 (janvier) : 1-19 ; disponible à l'adresse : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X19303390>.
- Ba, Mamoudou, Amar Anwar et Mazhar Mughal** (2021) : Non-farm Employment and Poverty Reduction in Mauritania, dans : *Journal of International Development* 33, 1 : 1-25.
- Baldwin, Richard** (2019) : *The Globotics Upheaval : Globalisation, Robotics and the Future of Work*. New York : W&N.
- Baldwin, Richard et Rikard Forsild** (2019) : *Globotics and Development : When Manufacturing is Jobless and Services are Tradable*. Cambridge, MA : *Document de travail NBER 26731/119* ; disponible à l'adresse : <https://www.nber.org/papers/w26731>.
- (2003) : The Core-Periphery Model and Endogenous Growth : Stabilizing and Destabilizing Integration, dans : *Economica* 67, 267 : 307-24 ; disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1111/1468-0335.00211>.
- Banerjee, Abhijit V. et Esther Duflo** (2008) : What is Middle Class about the Middle Classes around the World ?, dans : *The Journal of Economic Perspectives*, 22, 2 : 3-28.
- Banga, Karishma et Dirk Willem te Velde** (2018) : *Digitalisation and the Future of Manufacturing in Africa*. Londres : SET, ODI ; disponible à l'adresse : https://set.odi.org/wp-content/uploads/2018/03/SET_Digitalisation-and-future-of-African-manufacturing_Final.pdf.
- Banque africaine de développement, Banque asiatique de développement, Banque européenne pour la reconstruction et le développement et Banque interaméricaine de développement** (2018) : *The Future of Work*. Abidjan.
- Banque africaine de développement, OCDE, PNUD** (2016) : *Perspectives économiques en Afrique 2016*. Paris.
- Banque mondiale** (2013) : *Rapport sur le développement dans le monde 2013*. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- (2020) : *Industrialization for Jobs*. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- (2020) : *Rapport sur le développement dans le monde 2020 : le commerce au service du développement à l'ère de la mondialisation des chaînes de valeur*. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- Barrett, Paul M. et Dorothée Baumann-Pauly** (2019) : *Made in Ethiopia : Challenges in the Garment Industry's New Frontier*. New York : NYU Stern Center for Business and Human Rights.
- Bass, Hans-Heinrich** (1997) : Towards a New Paradigm of Informal Sector Labour Markets, dans : *African Development Perspectives Yearbook* 5 : 275-88.
- Bass, Hans-Heinrich, Robert Kappel et Karl Wohlmuth** (2017) : *Approches relatives à une stratégie nationale pour l'emploi en Tunisie*. Berlin : FES ; disponible à l'adresse : <https://library.fes.de/pdf-files/bueiros/tunesien/13337.pdf>.
- Basu, Arnab K., Nancy H. Chau, Gary S Fields et and Ravi Kanbur** (2019) : Job Creation in a Multi-sector Labour Market Model for Developing Economies, dans : *Oxford Economic Papers* 71, 1 : 119-44.
- Benjamin, Nancy et Ahmadou Aly Mbaye** (2020) : *The Informal Sector in Francophone Africa : The Other Side of Weak Structural Transformation* (7.7.2020). Washington, D.C. : Brookings ; disponible à l'adresse : <https://www.brookings.edu/research/the-informal-sector-in-francophone-africa-the-other-side-of-weak-structural-transformation/>.
- Bhorat, Haroon et Finn Tarp** (2016) : *Africa's Lions : Growth Traps and Opportunities for Six African Economies*. Washington, DC : Brookings Institution Press.
- Bhorat, Haroon et Morné Oosthuizen** (2020) : Jobs, Economic Growth, and Capacity Development for Youth in Africa. Le Cap : *Document de travail DPRU 202005* ; disponible à l'adresse : <http://www.dpru.uct.ac.za/working-papers>.
- Bhorat, Haroon, Karmen Naidoo et Arabo Ewinyu** (2017) : The Tipping Point : The Youth Bulge and the sub-Saharan African Labor Market, dans : *Increasing Employment Opportunities*, Foresight Africa : 33 ; disponible à l'adresse : <https://www.africaportal.org/publications/increasing-employment-opportunities-navigating-africas-complex-job-market/>.
- Brach, Juliane et Robert Kappel** (2009) : *Global Value Chains, Technology Transfer and Local Firm Upgrading in Non-OECD Countries*. Hambourg : *Documents de travail GIGA 110* ; disponible à l'adresse : <https://econpapers.repec.org/paper/zbw/gigawp/110.htm>.
- Burger, Philippe et Frederick Fourie** (2019) : The Unemployed and the Formal and Informal Sectors in South Africa, dans : *South African Journal of Economic and Management Sciences* : 1-12.
- Calabrese, Linda et Xiaoyang Tang** (2020) : *Africa's Economic Transformation : the Role of Chinese Investment*, Londres : ODI. <https://degrp.odi.org/publication/africas-economic-transformation-the-role-of-chinese-investment/>.
- Card, David, Jochen Kluge et Andrea Weber** (2018) : What Works ? A Meta Analysis of Recent Active Labor Market Program Evaluations, dans : *Journal of the European Economic Association* 16, 3 : 894-931.
- CEA** (2020) : *Creating a Unified Regional Market*. Addis-Abeba : CEA. (2020) : *Economic Report on Africa 2020 : Innovative Finance for Private Sector Development in Africa*, Addis-Abeba : CEA ; disponible à l'adresse : <https://uneca.org/era2020>.

- CUA/OCDE** (2021) : Dynamiques du développement en Afrique 2021 : Transformation digitale et qualité de l'emploi. Addis-Abeba, Paris ; disponible à l'adresse : https://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/dynamiques-du-developpement-en-afrique-2021_cd08eac8-fr.
- Charmes, Jacques** (2014) : The Informal Economy Worldwide : Trends and Characteristics, dans : *Margin. The Journal of Applied Economic Research* 6, 2 : 103-32.
- Charmes, Jacques et Philippe Adair** (2014) : L'inconstant caméléon, ou comment appréhender l'informel ? dans : *Mondes en développement* 2, 166 : 7-16.
- Cheeseman, Nic, Gabrielle Lynch et Justin Willis** (2021) : The Moral Economy of Elections in Africa. Cambridge : Cambridge University Press.
- Ciani, Andrea, Marie Cairtriona Hyland, Nona Karalashvili, Jennifer L. Keller, Alexandros Ragoussis et Trang Thu Tran** (2020) : Making It Big. Why Developing Countries Need More Large Firms. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- Cilliers, Jakkie** (2021) : The Future of Africa. Cham : Palgrave, MacMillan.
- CNUCED** (2020) : *Africa Could Gain \$89 Billion Annually by Curbing Illicit Financial Flows*. Genève : CNUCED (28.9.2020) ; disponible à l'adresse : <https://unctad.org/news/afrika-could-gain-89-billion-annually-curbing-illicit-financial-flows>.
- (2020) : Rapport 2020 sur l'investissement dans le monde. Genève : CNUCED.
- Collier, Paul** (2017) : African Urbanization : an Analytical Policy Guide, dans *Oxford Review of Economic Policy* 33, 3 : 405-37.
- Collier, Paul et Anthony J. Venables** (2017) : Urbanization in Developing Economies: the Assessment, dans : *Oxford Review of Economic Policy* 33, 3 : 335-72.
- Coniglio, Nicola D., Francesco Prota et Adnan Seric** (2014) : *Foreign Direct Investment, Employment and Wages in sub-Saharan Africa*. Vienne : ONUDI.
- Coulibaly, Souleymane, Woubet Kassa et Albert G. Zeufack (éd.)** (2020) : *Africa in the New Trade Environment : Market Access in Troubled Times*. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- Criscuolo, Chira et Jonathan Timmis** (2017) : The Relationship Between Global Value Chains and Productivity, dans : *International Productivity Monitor* 32 : 61-83.
- Danquah, Michael, Simone Schotte et Kunal Sen** (2019) : Informal Work in sub-Saharan Africa. Dead End or Steppingstone ? Helsinki : *Document de travail WIDER* 2019/107 ; disponible à l'adresse : <https://www.wider.unu.edu/publication/informal-work-sub-saharan-afrika>.
- de Vries, Gaaitzen, Linda Arfelt, Dorothea Drees, Mareike Godemann, Calumn Hamilton, Bente Jessen-Thiesen, Ahmet Ihsan Kaya, Hagen Kruse, Emmanuel Mensah et Pieter Woltjer** (2021) : The Economic Transformation Database (ETD). *Note technique WIDER* 2/2021. DOI: 10.35188/UNU-WIDER/WTN/2021-2.
- de Vries, Gaaitzen, Marcel Timmer et Klaas de Vries** (2013) : *Structural Transformation in Africa : Static Gains, Dynamic Losses*. Groningue.
- Ekomié, Jean-Jacques, Fatou Gueye, Dominique Haughton, Ahmadou Aly Mbaye et Ibrahima Tall** (2020) : The Informal Sector in Francophone Africa, dans Aly Mbaye/Stephan S. Golub/Fatou Gueye (éd.) : *Formal and Informal Enterprises in Francophone Africa*. Ottawa : 79-101.
- Ernst & Young** (2019) : How Can Bold Action Become Everyday Action ? Baromètre EY 2019 de l'Attractivité de l'Afrique, Rapport de septembre 2019.
- Etim, Ernest et Olawande Daramola** (2020) : The Informal Sector and Economic Growth of South Africa and Nigeria : A Comparative Systematic Review, dans : *Journal of Open Innovation, Technology, Market and Complexity* 6, 134 : 1-26.
- Fields, Gary S.** (2011) : *Working Hard, Working Poor : A Global Journey*. Oxford : Oxford University Press.
- Fields, Gary S.** (2019) : Confronting Africa's Employment Problem, dans : Célestin Monga/Abebe Shimeles/Andinet Woldemichael (éd.) : *Création d'emplois décents – Stratégies, Politiques et Instruments*. Abidjan : Banque africaine de développement, *document de recherche sur les politiques* 2.
- FMI** (2017) : *Perspectives économiques régionales*, 2017. Washington, D.C. : FMI.
- (2020) : *Perspectives économiques régionales - Afrique subsaharienne*. Washington, D.C. : FMI ; disponible à l'adresse : <https://www.imf.org/fr/Publications/REO/SSA/Issues/2020/10/22/regional-economic-outlook-sub-saharan-afrika>.
- Forum économique mondial** (2020) : *The Future of Jobs Report 2020*. Davos ; disponible à l'adresse : <https://www.weforum.org/reports/the-future-of-jobs-report-2020>.
- Foster-McGregor, Neil, Florian Kaulich et Robert Stehrer** (2016) : Global Value Chains in Africa. Maastricht : ONUDI et UNO-MERIT, document de fond à l'attention de l'ONUDI : *Industrial Development Report 2016*. Document de travail IDR 2, 2016 ; disponible à l'adresse : https://www.researchgate.net/publication/281450577_Global_Value_chains_in_Africa.
- Fox, Louise, Philip Mader, James Sumberg, Justin Flynn et Marjoke Oosterom** (2020) : Africa's « Youth Employment » Crisis is Actually a « Missing Jobs » Crisis. Washington, D.C. : *Brookings Brooke Shearer Series* 9 ; disponible à l'adresse : <https://www.brookings.edu/research/afrika-youth-employment-crisis-is-actually-a-missing-jobs-crisis/>.
- Fox, Louise, Cleary Haines, Jorge Huerta Muñoz et Alun Thomas** (2013) : Africa's Got Work to Do : Employment Prospects in the New Century. Washington, D.C. : *Document de travail 201 du FMI* ; disponible à l'adresse : <https://www.elibrary.imf.org/view/IMF001/20832-9781484389195/20832-9781484389195/20832-9781484389195.xml?redirect=true>.
- Gelb, Alan, Christian J. Meyer et Vijaya Ramachandran** (2014) : Development as Diffusion : Manufacturing Productivity and Sub-Saharan Africa's Missing Middle. Washington, D.C. : Center for Global Development, document de travail 357 ; disponible à l'adresse : http://www.cgdev.org/sites/default/files/development-diffusion-market-productivity_final.pdf.
- Gelb, Alan, Christian Meyer, Vijaya Ramachandran et Divyanshi Wadhwa** (2017) : Can Africa Be a Manufacturing Destination ? Labor Costs in Comparative Perspective. Washington, D.C. : Document de travail CGDEV 466 ; disponible à l'adresse : <https://www.cgdev.org/publication/can-afrika-be-manufacturing-destination-labor-costs-comparative-perspective>.
- Godart, Olivier N., Holger Görg et Aoife Hanley** (2020) : Harnessing the Benefits of FDI in African Countries, in *CESifo Forum* 21, 32-7.
- Gold, Robert, Holger Görg, Aoife Hanley et Adnan Seric** (2017) : South-South FDI : is it Really Different ?, dans : *Review of World Economics* 153 : 657-73.
- Goldin, Ian** (2020) : Technology and the Future of Work. Oxford : *Document de recherche de Pathfinders* (décembre 2020) ; disponible à l'adresse : <https://www.sdg16.plus/inequality>.
- Gollin, Douglas, Remi Jedwab et Dietrich Vollrath** (2016) : Urbanization with and without Industrialization, dans : *Journal of Economic Growth* 21, 1 : 35-70.
- Golub, Stephen S., Janet Ceglowski, Ahmadou Aly Mbaye et Varun Prasad** (2018) : Can Africa Compete with China in Manufacturing ? The Role of Relative Unit Labour Costs, dans : *The World Economy* 41, 6 : 1508-28.
- Golub, Stephen et Faraz Hayat** (2014) : Employment, Unemployment, and Underemployment in Africa. Helsinki : *Documents de travail WIDER* 14.
- Gradín, Carlos et Simone Schotte** (2020) : Implications of the Changing Nature of Work for Employment and Inequality in Ghana. Helsinki : Document de *travail WIDER* 2020/119 ; disponible à l'adresse : <https://www.wider.unu.edu/publication/implications-changing-nature-work-employment-and-inequality-ghana>.

- Grimm, Michael, Pieter Knorringa et Jann Lay** (2012) : Constrained Gazelles : High Potentials in West Africa's Informal Economy, dans : *World Development* 40, 7 : 1352-68.
- Hallegatte, Stéphane, Mook Bangalore, Laura Bonzanigo, Marianne Fay, Tamaro Kane et al.** (2016) : Shock Waves : Managing the Impacts of Climate Change on Poverty (ONDES DE CHOC – Maîtriser les impacts du changement climatique sur la pauvreté). Washington, D.C. : Banque mondiale.
- Hallward-Driemeier, Mary et Gaurav Nayyar** (2017) : *Trouble in the Making ? The Future of Manufacturing-Led Development*. Washington, D.C. : Banque mondiale, disponible à l'adresse : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/27946>.
- Henderson, Vernon J. et Matthew A. Turner** (2020) : Urbanization in the Developing World : Too Early or Too Slow ?, dans : *Journal of Economic Perspectives* 34, 3 : 150-73.
- Hjort, Jonas et Jonas Poulsen** (2019) : The Arrival of Fast Internet and Employment in Africa, dans : *American Economic Review* 109, 3 : 1032-79.
- Hommann, Kirsten et Somik V. Lall** (2019) : *Which Way to Livable and Productive Cities ? A Road Map for Sub-Saharan Africa*. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- Ishengoma, Esther K.** (2005) : *Firm's Resources as Determinants of Manufacturing Efficiency in Tanzania. Managerial and Econometric Approach*. Münster : Lit-Verlag.
- Ishengoma, Esther K. et Robert Kappel** (2006) : Economic Growth and Poverty : Does Formalisation of Informal Enterprises Matter ? Hambourg : *Document de travail GIGA* n° 20 ; disponible à l'adresse : https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=909188.
- (2007) : Linkages as Determinants of Industrial Dynamics and Poverty Alleviation in Developing Countries, in D. Dey (ed.) : *Informal Sector in a Globalized Era*. Hyderabad : 89-99.
- (2011a) : Business Constraints and Growth of Micro and Small Manufacturing Enterprises in Uganda, in : *Business Management Review Journal* 11, 1 : 1-29.
- (2011b) : Business Environment and Growth Potential of Micro and Small Manufacturing Enterprises in Uganda, in : *African Development Review* 23, 3 : 352-65.
- Jedwab, Remi, L. Christiansen, et M. Gindelsy** (2017) : Demography, Urbanization and Development : Rural Push, Urban Pull and ... Urban Push ?, dans : *Journal of Urban Economics* 98 : 6-16.
- Kappel, Robert** (2017) : From Informal Enterprises to an African Mittelstand. Differentiations in African Entrepreneurship, Leipzig. disponible à l'adresse : https://www.ssoar.info/ssoar/bitstream/handle/document/65764/ssoar-2017-From_Informal_Enterprises_to_an.pdf?sequence=1&isAllowed=y&lnkname=ssoar-2017-From_Informal_Enterprises_to_an.pdf.
- (2021) : Redefining Europe – Africa Relations. Bruxelles, Berlin. Friedrich-Ebert-Stiftung ; disponible à l'adresse : <http://library.fes.de/pdf-files/bueros/bruessel/17306.pdf>.
- Kappel, Robert et Babette Never** (2017) : *Favouritism in Uganda : How the Political Economy Impacts Micro and Small Enterprise Development*. Leipzig ; disponible à l'adresse : <https://www.ssoar.info/ssoar/handle/document/66777>.
- Kappel, Robert, Utz Dornberger, Michaela Meier et Ute Rietdorf (éd.)** (2003) : *Klein- und Mittelunternehmen in Entwicklungsländern*. Die Herausforderungen der Globalisierung. Hambourg.
- Kappel, Robert et Helmut Reisen** (2019) : *Le Pacte du G20 avec l'Afrique : L'audace d'espérer*. Berlin : Friedrich-Ebert-Stiftung ; disponible à l'adresse : <https://tucc.fes.de/news/study-g20-compact-with-africa-the-audacity-of-hope>.
- Kerr, Andrew, Martin Wittenberg ET Jairo Arrow** (2014) : Job Creation and Destruction in South Africa, in *South African Journal of Economics* 82, 1 : 1-18.
- Klasen, Stephan** (2018) : What Explains Uneven Female Labor Force Participation Levels and Trends in Developing Countries ? Göttingen : Courant Research Centre : *Poverty, Equity and Growth – Document de discussion* 246 ; disponible à l'adresse : <https://ideas.repec.org/p/got/discotrc/246.html>.
- Koivisto, Aliisa, Nicholas Musoke, Dorothy Nakyambadde et Caroline Schimanski** (2021) : The Case of Taxing Multinational Corporations in Uganda. Helsinki : *Document de travail WIIDER* 51 ; disponible à l'adresse : <https://www.wider.unu.edu/publication/case-taxing-multinational-corporations-uganda>.
- Krugman, Paul R.** (1991) : *Geography and Trade*. Cambridge, Mass : MIT Press.
- La Porta, Rafael et Andrei Shleifer** (2014) : Informality and Development, dans : *Journal of Economic Perspectives*, 28, 3 : 109-26.
- Lay, Jann et Tevin Tafese** (2020) : Promoting Private Investment to Create Jobs. *PEGNET Policy Studies* 2 ; disponible à l'adresse : <https://www.pegnet.ifw-kiel.de/policy-studies/promoting-private-investment-to-create-jobs-a-review-of-the-evidence-13691/>.
- Lefeuve, Isaure, François Roubaud, Constance Torelli et Claire Zanuso** (2017) : La difficile insertion des jeunes sur le marché du travail en Côte d'Ivoire, dans : *Afrique Contemporaine*, 3-4 : 263-64 et 233-37.
- Leke, Acha et Landry Signé** (2019) : Africa's Untapped Business Potential. Spotlighting Opportunities for Business in Africa and Strategies to Succeed in the World's Next Big Growth Market, dans : *Foresight Africa*. Top Priorities for the Continent in 2019. Washington, D.C. : Brookings : 76-95.
- Lewis, Arthur** (1954) : Economic Development with Unlimited Supplies of Labour, dans : *Manchester School of Economic and Social Studies* 22 : 139-91.
- Liedholm, Carl et Donald C. Mead** (1999) : *Small Enterprises and Economic Development. The Dynamics of Micro and Small Enterprises*. Londres, New York.
- Lin, Justin Yifu** (2011) : From Flying Geese to Leading Dragons. New Opportunities and Strategies for Structural Transformation in Developing Countries. Washington, D.C. : *Document de travail de la Banque mondiale* n° 5702 dans le domaine de la recherche politique ; disponible à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/3466>.
- Lopes, Carlos** (2019) : *Africa in Transformation*. Cham : Palgrave, Macmillan.
- Lunenburg, Peter** (2019) : 'Phase 1B' of the African Continental Free Trade Area (AfCFTA) negotiations. *South Center Policy Brief* 63 ; disponible à l'adresse : <https://www.southcentre.int/policy-brief-63-june-2019/>.
- Maihack, Henrik et Manfred Öhm** (2020) : Time for a Post-Coronavirus Social Contract ! Berlin. Friedrich-Ebert-Stiftung ; disponible à l'adresse : <http://library.fes.de/pdf-files/iez/16387.pdf> (en allemand) ; <http://library.fes.de/pdf-files/iez/16407.pdf> (en anglais).
- Malerba, Daniele et Kirsten S. Wiebe** (2021) : Analysing the Effect of Climate Policies on Poverty Through Employment Channels, in : *Environmental Research Letters* 16 : 1-11 ; disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1088/1748-9326/abd3d3>.
- Maskell, Peter et Anders Malmberg** (1999) : Localised Learning and Industrial Competitiveness, dans : *Cambridge Journal of Economics* 23, 2 : 167-85.
- Mbaye, Ahmadou Aly et Fatou Gueye** (2018) : Labor Markets and Jobs in West Africa. Abidjan : *Banque africaine de développement, série de documents de travail* 297 ; disponible à l'adresse : <https://econpapers.repec.org/paper/adbdbwps/2424.htm>.
- Mbaye, Aly, Nancy C. Benjamin, Stephan S. Golub et J.-J. T. Ekonomíé** (2014) : The Urban Informal Sector in Francophone Africa : Large Versus Small Enterprises in Benin, Burkina Faso and Senegal. Le Cap : *Document de travail DPRU* 201405 ; disponible à l'adresse : http://www.dpru.uct.ac.za/sites/default/files/image_tool/images/36/Publications/Working_Papers/DPRU%20WP201405.pdf.

- Mbaye, Aly, Stephan S. Golub et Fatou Gueye (éd.)** (2020) : *Formal and Informal Enterprises in Francophone Africa*. Ottawa : Centre de recherches pour le développement international.
- McCormick, Dorothy** (1999) : African Enterprise Clusters and Industrialization : Theory and Reality, dans : *World Development* 27 : 1531-91.
- McMillan Margaret, Dani Rodrik et Íñigo Verduzco-Gallo** (2014) : Globalization, Structural Change, and Productivity Growth, with an Update on Africa, dans *World Development* 63 : 11-32.
- McMillan, Margret et Dani Rodrik** (2011) : Globalization, Structural Change and Productivity Growth. Washington, D.C. : *Document de travail NBER* 17143 ; disponible à l'adresse : <https://www.nber.org/papers/w17143.pdf>.
- Merotto, Dino** (2020) : *Uganda : Jobs Strategy for Inclusive Growth*. Washington, D.C. : Banque mondiale, disponible à l'adresse : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/33342>.
- Merotto, Dino, Michael Weber et Reyes Aterido** (2018) : Pathways to Better Jobs in IDA Countries : Findings from Jobs Diagnostics. *Jobs Series* No. 14. Washington, D.C. : Banque mondiale ; disponible à l'adresse : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/30594>.
- Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas** (2017) : Boosting Youth Employment in Africa : what Works and Why ? *Compte rendu de la conférence organisée par INCLUDE*. La Haye, disponible à l'adresse : <https://includeplatform.net/wp-content/uploads/2019/08/FullConferenceReport.pdf>.
- Newfarmer, Richard, John Page et Finn Tarp (éd.)** (2018) : *Industries without Smokestacks and Structural Transformation in Africa*. Oxford : Oxford University Press.
- Nicolas, Françoise** (2017) : *Les investisseurs chinois en Éthiopie : l'alliance idéale ?* Paris : Notes de l'Ifri ; disponible à l'adresse : <https://www.ifri.org/fr/publications/notes-de-lifri/investisseurs-chinois-ethiopie-lalliance-ideale>.
- OIT** (2003) : *Le travail décent au service du développement de l'Afrique*, Dixième Réunion régionale africaine. Genève : OIT.
- (2003a) : *Defining Strategies for Improving Working and Employment. Conditions in Micro and Small Enterprises and the Informal Economy*. Genève : OIT.
- (2004) : *Tendances mondiales de l'emploi*. Genève : OIT.
- (2020a) : *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2020* : Genève : OIT.
- (2020b) : *Rapport sur l'emploi en Afrique (Re-Afrique)*. Genève : OIT ; disponible à l'adresse : https://www.ilo.org/africa/information-resources/publications/WCMS_761156/lang--fr/index.htm.
- (2020c) : *Global Employment Policy Review 2020 : Employment Policies for Inclusive Structural Transformation*. Genève : OIT.
- (2020d) : *Un manifeste africain pour l'emploi. La dynamique de la croissance démographique rend les choses encore plus compliquées*. Genève : OIT.
- Page, John et Abebe Shimeles** (2015) : Aid, Employment and Poverty Reduction in Africa, in : *African Development Review* 27, 1 : 17-30 ; disponible à l'adresse : https://www.researchgate.net/publication/2833662294_Aid_Employment_and_Poverty_Reduction_in_Africa.
- Pahl, Stefan et Marcel P. Timmer** (2020) : Do Global Value Chains Enhance Economic Upgrading ? A long View, in : *The Journal of Development Studies*, 56, 9 : 1683-705.
- Pahl, Stefan, Marcel P. Timmer, Reitze Goumar et Pieter J. Woltjer** (2019) : *Jobs in Global Value Chains : New Evidence for Four African Countries in International Perspective*. Washington, D.C. : Banque mondiale ; disponible à l'adresse : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/32155>.
- Pritchett, Lant** (1997) : Divergence, Big Time, dans : *Journal of Economic Perspectives* 11, 3 : 3-17.
- Ranis, Gustav et Frances Stewart** (1999) : V-Goods and the Role of the Urban Informal Sector in Development, dans : *Economic Development and Cultural Change* 47, 2 : 259-88.
- Reijnders, Laurie S. M., Marcel P. Timmer et Xianjia Ye** (2021) : Labour Demand in Global Value Chains : Is there a Bias against Unskilled Work ?, dans : *The World Economy* 1 : 1-25 ; disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1111/twec.13092>.
- Riddell, Roger C. (éd.)** (1990) : *Manufacturing Africa*. London, Portsmouth : James Currey.
- Rodrik, Dani** (2015) : *Premature Deindustrialization*. Cambridge, Mass : Harvard University, révisé : novembre 2015 ; disponible à l'adresse : http://drodrik.scholar.harvard.edu/files/dani-rodrik/files/premature_deindustrialization_revised2.pdf?m=1447439197.
- (2018) : New Technologies, Global Value Chains, and the Developing Economies. Oxford : *Pathways for Prosperity Commission Background Paper Series* 1 ; disponible à l'adresse : <https://pathwayscommission.bsg.ox.ac.uk/Dani-Rodrik-paper>.
- Roubaud, François** (2014) : L'économie informelle est-elle un frein au développement et à la croissance économiques ?, dans : *Regards croisés sur l'économie* 1, 14 : 109-21.
- Rud, Juan Pablo et Ija Trapeznikova** (2021) : Job Creation and Wages in Least Developed Countries : Evidence from Sub-Saharan Africa, dans : *The Economic Journal* 131, 31, 635 :1331-64 ; disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1093/ej/ueaa110> (manuscrit accepté).
- Signé, Landry** (2018) : *The Potential of Manufacturing and Industrialization in Africa : Trends, Opportunities and Strategies*. Washington, D.C. Africa Growth Initiative, Brookings Institution.
- Smarzynska Javorcik, B.** (2004) : Does Foreign Direct Investment Increase the Productivity of Domestic Firms ? In Search of Spillovers through Backward Linkages, dans : *The American Economic Review* 64, 3 : 605-27.
- Taylor, Lance et Özlem Ömer** (2020), Macroeconomic Inequality from Reagan to Trump : Market Power, Wage Repression, Asset Price Inflation, and Industrial Decline, Cambridge : Cambridge University Press.
- Timmer, Marcel P., Gaaitzen de Vries et Klaas de Vries** (2014) : Patterns of Structural Change in Developing Countries. Groningue : *GGDC Research Memorandum* 149.
- Whitfield, Lindsay, Cornelia Staritz et Mike Morris** (2020) : Global Value Chains, Industrial Policy and Economic Upgrading in Ethiopia's Apparel Sector, in : *Development and Change* 51, 4 : 1-26.
- Wohlmuth, Karl** (2004) : *African Entrepreneurship and Private Sector Development*, dans : *African Development Perspectives Yearbook 2002/2003* : 205-34.
- Wohlmuth, Karl et Oluyele Akinkugbe** (2019) : Middle Class Growth and Entrepreneurship Development In Africa – Measurement, Causality, Interactions And Policy Implications, dans : *Journal of European Economy* 18, 1 : 94-139.
- Woldemichael, Andinet et Abebe Shimeles** (2019) : Human Capital, Productivity, and Structural Transformation, dans Célestin Monga/Abebe Shimeles/Andinet Woldemichael (éd.) : *Création d'emplois décents – Stratégies, Politiques et Instruments*. Abidjan : Banque africaine de développement, *Document de recherche sur les politiques* 2 : 137-58.
- Woldemichael, Andinet, Margaret Jodlowski et Abebe Shimeles** (2019) : Flexibilité du marché du travail et emplois dans quatre pays africains, dans Célestin Monga/Abebe Shimeles/Andinet Woldemichael (éd.) : *Création d'emplois décents – Stratégies, Politiques et Instruments*. Abidjan : Banque africaine de développement, *Document de recherche sur les politiques* 2 : 99-135.
- Zeufack, Albert G, Cesar Calderon, Gerard Kambou, Megumi Kubota, Catalina Cantu Canales et Vijdan Korman** (2020) : An Analysis of Issues Shaping Africa's Economic Future. Washington, D.C. : *Africa's Pulse* 22 ; Banque mondiale, disponible à l'adresse : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/34587>.

ANNEX

Annexe Graphique 1
Structure de l'emploi, 2018, en pour cent



Source : de Vries, Arfelt, Drees, Godemann, Hamilton, Jessen-Thiesen, Kaya, Kruse, Mensah et Woltjer (2021) : op.cit.

LISTE DES ACRONYMES

ASS	Afrique subsaharienne
AUDA-NEPAD	Agence de développement de l'Union africaine – Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
BAD	Banque africaine de développement
CEA	Commission économique des Nations-Unies pour l'Afrique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CUA	Commission de l'Union africaine
CUM	coûts unitaires de la main-d'œuvre
CV	chaîne de valeur
CVM	chaîne de valeur mondiale
CwA	Pacte avec l'Afrique (Compact with Africa)
FES	Friedrich-Ebert-Stiftung
FMI	Fonds monétaire international
Franc CFA	Franc de la coopération financière en Afrique
IDE	investissements directs étrangers
NEET	ni étudiant(e), ni employé(e), ni en cours de formation
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PCI	revenu par habitant
PFR	pays à faible revenu
PIB	produit intérieur brut
PME	petites et moyennes entreprises
PRI	pays à revenu intermédiaire
UA	Union africaine
ZES	zone économique spéciale
ZLECA	Zone de libre-échange continentale

LISTE DES CODES ISO POUR L'AFRIQUE

DZA	Algérie	SDN	Soudan
ZAF	Afrique du Sud	SSD	Soudan du Sud
AGO	Angola	SWZ	Swaziland
BEN	Bénin	TZA	Tanzanie
BWA	Botswana	TZA	Tanzanie
BFA	Burkina Faso	TGO	Togo
BDI	Burundi	TUN	Tunisie
CMR	Cameroun	ZMB	Zambie
CPV	Cap-Vert	ZWE	Zimbabwe
COM	Comores		
COG	Congo		
CIV	Côte d'Ivoire		
DJI	Djibouti		
EGY	Égypte		
ERI	Érythrée		
SWZ	eSwatini		
ETH	Éthiopie		
GMB	Gambie		
GHA	Ghana		
GIN	Guinée		
GNQ	Guinée équatoriale		
GNB	Guinée-Bissau		
KEN	Kenya		
LSO	Lesotho		
LBR	Liberia		
LBY	Libye		
MDG	Madagascar		
MWI	Malawi		
MAR	Maroc		
MUS	Maurice		
MRT	Mauritanie		
MYT	Mayotte		
MOZ	Mozambique		
NAM	Namibie		
NGA	Nigeria		
UGA	Ouganda		
STP	Principe		
COD	République Démocratique du Congo		
CAF	République centrafricaine		
SOM	République de Somalie		
GAB	République du Gabon		
MLI	République du Mali		
NER	République du Niger		
SEN	République du Sénégal		
TCD	République du Tchad		
REU	Réunion		
RWA	Rwanda		
STP	Sao Tomé		
SYC	Seychelles		
SLE	Sierra Leone		

REMERCIEMENTS

L'auteur tient à remercier Amar Anwar pour l'incroyable soutien témoigné à travers ses analyses de données, les corrélations produites et les graphiques créés. Le Dr Amar Anwar est professeur agrégé au département d'économie et de sciences de gestion de l'Université du Cap-Breton, Canada, et exerce à titre de professeur invité à l'Université de Leipzig, International SEPT Competence Centre. L'auteur tient également à remercier Henrik Maihack, Lennart Oestergaard, Manfred Öhm, Johann Ivanov et Konstanze Lipfert, qui ont livré de précieux commentaires et retours constructifs à propos de la première ébauche du présent document. Enfin, merci également à Carla Welch, dont le sensible et méticuleux travail de révision linguistique est à souligner.

À PROPOS DE L'AUTEUR

Robert Kappel est professeur émérite de l'Institut d'études africaines et contribue activement au programme de Maîtrise en Administration des Affaires (MBA) de l'Université de Leipzig dédié au développement et à la promotion des petites et moyennes entreprises (programme SEPT). Entre 2004 et 2011, il a été professeur à l'Université de Hambourg et président du German Institute of Global and Area Studies (GIGA). Ses activités de recherche portent essentiellement sur les petites et moyennes entreprises ainsi que sur le développement socio-économique dans le contexte de la mondialisation et sur la politique et l'économie en Afrique.

MENTIONS LÉGALES

Publié par :
Friedrich-Ebert-Stiftung e.V.
Godesberger Allee 149
53175 Bonn
Allemagne

Courriel : info@fes.de

N° d'inscription au registre : VR2392
Registre des associations de Bonn
Tribunal local de Bonn

Président : Martin Schulz
Secrétaire générale : Dr Sabine Fandrych

Responsable contenu et révision :
Henrik Maihack | Directeur de la Section Afrique

Contact :
Annalena.Nickel@fes.de

Traduit de l'anglais : Hélène Boccage

Conception : Stefanie Brendle

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de la Friedrich-Ebert-Stiftung. Toute utilisation des ouvrages publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) à des fins commerciales, sans l'autorisation écrite préalable de celle-ci, est interdite. Les publications de la Friedrich-Ebert-Stiftung ne sauraient être utilisées à des fins électoralistes.

© 2022

AFRIQUE : LES DÉFIS DE L'EMPLOI

Un fossé grandissant



L'étude identifie trois défis de premier plan. 1. La situation de l'emploi se dégrade depuis 2000 et la forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi est appelée à se poursuivre au cours des prochaines décennies. La situation est particulièrement grave pour les jeunes, les populations rurales et les femmes. Chaque année, près de 20 millions de personnes se mettent en quête d'un emploi, que ni les zones rurales, ni les zones urbaines ne peuvent pourtant offrir. 2. Le modèle de croissance poursuivi à ce jour (croissance sans emploi et croissance accompagnée d'une hausse de l'informalité) exacerbe la situation sur les marchés du travail. 3. La crise climatique renforce les problèmes de l'emploi sur le continent.



Il est temps d'inverser la tendance au creusement des inégalités et au recul de l'emploi pour la très grande majorité des Africains. Pourtant porteurs d'espoir, les investissements directs étrangers (IDE), l'implication chinoise, le libre-échange, la numérisation, la révolution verte ainsi que la poussée de l'éducation et de l'urbanisation ne se sont pas révélés viables. En particulier en raison de la forte intensité capitalistique des IDE dans le secteur des produits de base et dans l'industrie, qui du reste génèrent peu d'impact sur l'emploi. Dans la plupart des pays pourtant, cette solution est largement plébiscitée par les gouvernants africains et les élites au pouvoir, à qui les IDE profitent sous la forme de sources de recettes fiscales et de revenus au profit de leurs administrations.



Il est absolument déterminant d'engager des réformes. Et dans ce contexte, il s'agira avant tout de veiller à la prise en compte croissante de l'entrepreneuriat local dans les IDE et dans les chaînes de valeur. L'accent doit être mis sur le développement endogène : la promotion de l'industrie locale peut conduire à une croissance plus forte de la productivité et créer des emplois plus productifs et mieux rémunérés. Pour exploiter le potentiel de l'agriculture en matière d'emploi, celle-ci doit être réorientée vers des systèmes alimentaires intégrés et orientés vers le marché. Les entreprises peuvent favoriser une hausse de la demande locale d'emplois en exportant davantage vers l'étranger et en appliquant une politique de substitution à l'importation en ce qui concerne les biens de consommation simples. Cette étude souligne la nécessité, pour l'ASS, d'une transformation économique accélérée et respectueuse du climat afin de créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité.

Pour de plus amples informations sur le sujet, consulter la page
<https://www.fes.de/fr/section-afrique>